

P. 8971 B

109

511

CLIO

CAHIERS - NUMERO 20



CARREFOUR DES HISTORIENS
ET DES ENSEIGNANTS

CAHIERS DE CLIO

1970 - N° 20.

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUIER - Gilbert DELANDS-
HEERE - Louis FRANÇOIS - Pierre GOUBERT - Paul HAR-
SIN - Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - André
JORIS - Jacques LE GOFF - Claire PREAUX - Albert SO-
BOUL - Jacques STIENNON - Fernand VERCAUTEREN.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJZENBERG-KARNY - Pervenche BRIEGLEB - Alfred
BRUNEEL - Josette DEBACKER - Armand DEROISY - Jean
DUGNOILLE - Jean LECLERCQ-PAULISSEN - Philippe
MOUREAUX - René ROBBRECHT - Jenny VAN ROELEN -
René VAN SANTBERGEN - Marie-Rose VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) :

300 fr. b.

Conditions spéciales pour les membres du personnel ensei-
gnant et pour les étudiants : 250 fr. b.

PRIX DU NUMERO :

85 fr. b.

Paielements au C.C.P. 20.86.80 des Editions Labor, 342, rue
Royale, 1030 - Bruxelles.

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.

SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Marie-Rose VILLE
Av. Dossin de St-Georges - 1050 - Bruxelles.

Honoré du patronage
du Ministère de l'Education Nationale de Belgique.

CAHIERS DE CLIO

2000

TRIBUNE LIBRE



FAUT-IL SUPPRIMER LE COURS D'HISTOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ? (1)

MM ...,

Je me rends compte que ce titre, communiqué à la hâte à l'ami Bruneel, a l'air bon marché, sonne quelque peu creux. De la part d'un professeur d'histoire, on s'attend évidemment à ce qu'il s'exclame, plein d'indignation : « Non, il ne faut pas supprimer le cours d'histoire, car ce serait commettre le plus perfide des crimes ; bien au contraire ... » etc., le reste à l'appui. Je me souviens d'une conférence donnée il y a quelques années à Bruxelles par Salvador Dali, conférence annoncée tapageusement, avec tambours et trompettes, comme il se doit, sous le titre « Rembrandt était-il aveugle ? » Après avoir parlé pendant 17 minutes 26 secondes de la pluie et du beau temps, le grand homme aboutit à la conclusion ahurissante : « Non, Rembrandt n'était pas aveugle » !

Rassurez-vous (tout en étant déçus), je ne possède pas le génie salvadorien et de ce chef, ma réponse sera plus ambiguë. D'ailleurs, je vous le confie immédiatement : Mais oui, *on peut aisément supprimer* le cours d'histoire dans l'enseignement secondaire, du moment qu'il s'agit du cours démodé et sans utilité aucune du type que je qualifierai provisoirement et abusivement de « cours classique », définition que j'ai en horreur, mais enfin, tout le monde la comprend et ça fait gagner du temps. Second volet de ma réponse : « Que non ! *on ne peut nullement supprimer* le cours d'histoire du moment qu'il soit adapté aux nouvelles et multiples exigences de l'éducation moderne ; pour la formation de la jeunesse d'aujourd'hui un cours d'histoire bien conçu est d'une première nécessité ».

Voilà donc énoncé sans ambages mon point de vue. Et ne voilà-t-il pas en même temps défini un critère simple et absolu : bonne est l'éducation moderne qui est au service de la jeunesse moderne.

L'éducation est à la mode dans les colonnes des journaux et périodiques, dans les programmes radio et télévision, à la tribune des salles

(1) Conférence donnée à Mons au cours du colloque organisé le 23 février 1969 par la *Fédération belge des professeurs d'histoire* et le *Centre européen d'études et d'information*, sur le thème « *Perspective européenne de l'enseignement de l'histoire* », à l'initiative de M. Alfred Bruneel, vice-président de la Fédération, président de la régionale de Mons.

de conférence. Et puis, j'ai affaire à des gens de métier. Je peux donc me borner à schématiser les profonds changements qui ont bouleversé les données du problème éducatif.

1. *L'enseignement n'est plus le seul moyen d'éducation.* L'école a perdu le presque-monopole qui était le sien jusqu'à naguère.

On peut même se demander si elle est demeurée le premier des moyens d'éducation. Il y a la télévision, omniprésente et dévorante, il y a les périodiques et les journaux, il y a les livres, il y a le cinéma et la radio, bref, il y a toute la gamme des moyens d'information. (Par parenthèses, une éducation moderne devrait s'efforcer de donner une initiation aux moyens d'information et d'en faire un usage judicieux, mais ça, comme dirait Kipling, c'est une autre histoire). Il y a la maison, la rue, la ville, les spectacles, les conférences, les rencontres de jeunes, les voyages et *tutti quanti*. Remarquez que tous ces moteurs non scolaires, qui font valoir directement ou indirectement leur puissance éducative, bonne ou mauvaise, positive ou négative, ont pour les jeunes une attraction et possèdent un pouvoir d'infiltration supérieur à l'enseignement scolaire parce que plus faciles, plus dynamiques et, non en moindre lieu, parce que serrant de plus près l'actualité. Avouez que les programmes, les méthodes et peut-être surtout le milieu scolaire ont très peu pour enthousiasmer nos malheureux potaches. Si vous n'en êtes pas persuadés pour l'instant, vous le serez très certainement quand vous aurez des gosses en âge de fréquenter le lycée ou l'athénée !

2. La « clientèle », le public scolaire, *la jeunesse a changé*. Tout d'abord quantitativement : en Europe, de 1950 à 1965, le taux de scolarisation s'est élevé, selon les pays, de 55 à 200% dans les écoles secondaires. Cette démocratisation de l'enseignement, à laquelle bien sûr, nous applaudissons, a son importance, que non ?

Ne nous a-t-elle pas fait assister à l'éclosion d'un nouveau type d'école, de classe ? D'autant plus que cette jeunesse a connu ou est en train de connaître une mutation qualitative. Elle a horreur de l'académisme et de l'inutile ; elle veut voir se rattacher son éducation à la société dont bientôt elle fera ou espère faire partie à part entière. A-t-elle tort, cette jeunesse ?

3. La société, que je viens tout juste de mentionner, mais bon sang, elle aussi *a fait peau neuve*. Pas plus que je ne suis venu ici faire le procès de la jeunesse en tant que phénomène sociologique, je ne suis qualifié pour approfondir *les mutations de la société*.

Mais le fait qu'elle est tout autre, cette société d'aujourd'hui et de demain, de ce fait j'en ai besoin pour mon exposé. Quitte à me faire reprocher le caractère superficiel de mes remarques, je me bornerai à citer ce que je considère comme étant les trois traits dominants et d'ailleurs intimement liés de la société moderne et qui sont : l'épanouisse-

ment de la civilisation technologique, la massification de la civilisation, les dimensions planétaires de la civilisation (qui n'empêchent d'ailleurs nullement l'élargissement dramatique de l'abîme qui sépare les pays dits développés des pays dits en voie de développement).

Mais là évidemment où je désire venir, c'est que cette nouvelle société a besoin d'une éducation repensée et adaptée. Par exemple, puisqu'elle connaît une nouvelle forme de démocratie, elle se doit de réclamer un nouveau type de citoyen et elle se doit d'en exiger de l'école la formation. Comme elle réclame des ingénieurs, des administrateurs, des techniciens, des chercheurs, des économistes, des programmeurs, des planificateurs et j'en passe. C'est l'évidence même que chaque société a l'éducation qu'elle mérite et qu'elle croit apte à préparer le citoyen à s'intégrer harmonieusement dans les cadres de cette société, qu'elle croit et espère surtout apte à faire durer ce type de société. Les structures sociales d'avant-guerre ont éclaté ; alors pourquoi voulez-vous que les systèmes scolaires qui les avaient étayés demeurent ? C'est tout simplement insensé ! Et en contradiction flagrante avec une vérité désormais bien établie et qui veut que « l'avenir est aux nations qui tireront le meilleur parti de l'intelligence de leur jeunesse, de toute leur jeunesse ». Mais pardi, l'éducation c'est incontestablement le meilleur des investissements et la première qualité qu'on a le droit d'exiger d'un investissement, c'est tout de même qu'il soit rentable !

4. L'enseignement scolaire n'est plus que le premier échelon de l'éducation. Il est un fait acquis que pour l'*homo sapiens* du XX^e siècle l'éducation dure toute la vie. La notion de *l'éducation permanente* gagne chaque jour en valeur. Les vérités d'aujourd'hui demain seront très souvent des fausses conceptions, les grandes découvertes seront traitées d'enfantillages, tout au plus de précurseurs. Autre fait notable : les spécialistes attirent de plus en plus notre attention sur la mobilité croissante de la vie professionnelle. Déjà, ils nous préviennent que l'homme moderne devra changer une fois, deux fois, plusieurs fois de profession, de cadre géographique, de milieu socio-économique.

Education permanente et mutabilité de la profession, jointes au dynamisme de la science : mais quelle impertinence de l'école que de vouloir inculquer des vérités absolues et inamovibles, de vouloir communiquer toute la science humaine au lieu d'en revenir au sage adage selon lequel « tête bien faite vaut mieux que tête bien pleine ».

L'école devrait en premier lieu cultiver le goût des études ; elle parvient surtout à en déguster bon nombre d'élèves.

5. Point 5 et qui découle des précédents : la notion de l'éducation scolaire a changé, ainsi que le note un ancien Directeur-général de l'Unesco. « La notion d'éducation s'est trouvée profondément transformée. Alors qu'elle avait été essentiellement, jusqu'ici, un facteur de transformation de l'homme et du monde qui l'entoure ; elle s'inscrit

dans cette perspective de progrès accéléré qui la détermine et auquel elle a elle-même tant contribué ».

Dans le même sens abonde Jean Thomas, qui explique : « Il entre sans aucun doute dans la mission de l'éducation de maintenir et de transmettre ce qu'il y a de meilleur dans l'héritage du passé.

Rien ne serait plus funeste que de la voir céder à la pression des modes passagères. Mais à une époque où toute société, pour survivre et pour progresser, doit s'efforcer de prévoir les formes qu'il lui faudra prendre demain, l'enseignement pas plus qu'aucune autre entreprise nationale, ne peut manquer de se préparer à son avenir. L'éducation qu'il faut offrir à la jeunesse n'est pas celle d'hier ; c'est celle d'aujourd'hui et, dans toute la mesure du possible, celle de demain. Tel est le mot d'ordre que se donnent ceux qui, dans tous les pays du monde, attendent une réforme de l'enseignement ».

Notre ancien Secrétaire-général Louis Verniers est d'avis que « l'éducation doit préparer un type d'homme qui pourra s'intégrer harmonieusement dans la société contemporaine et qui pourra s'adapter aux changements que cette société subira vraisemblablement... l'école doit être une préparation à la vie ».

Voilà trois définitions parmi tant d'autres qui expriment ce besoin urgent de repenser l'éducation dans ses buts et dans ses formes, et dont je retiens surtout cette idée de liaison étroite entre l'éducation et la vie active, cette idée de préparation à la vie, à l'avenir (et non seulement à l'université), ce concept de l'éducation en tant que facteur de transformation de l'homme et du monde qui l'entoure ...

... Mais alors, comment pourrait-on continuer de se contenter du cours d'histoire, qui, à une époque révolue et pour une société révolue, peut avoir eu ses mérites, mais qui est typique d'une école, qui, dans le mépris des choses et situations concrètes, dans la sérénité du cloisonnement assurée par les murs épais qui la protègent du vil dehors, s'employait uniquement à transmettre les grandes valeurs traditionnelles ? Avec Alain on pensait que l'éducation devait nécessairement avoir un *retard considérable* sur la vie et la civilisation contemporaines et que cela valait mieux. C'est là le plus cinglant reproche que j'adresse au cours d'histoire du type classique.

Il y en a d'autres, il y en a bien d'autres. Et tout d'abord, *quelle est la valeur* de ces grandes valeurs traditionnelles ? Il convient justement de les mettre en doute ! Je lui reproche en outre son *encyclopédisme* pédant et faux, car tel est bien son dessein : voir toute l'histoire, toute l'histoire politique, toute l'histoire économique, toute l'histoire sociale, toute l'histoire culturelle. Tant pis si l'élève ne s'y retrouve plus, voudrait approfondir, revenir en arrière, marcher de l'avant ; tant pis, car, voyez-vous, le thème de la leçon d'aujourd'hui est la France sous Louis XIV et — murmuré à part — je suis déjà en retard sur le pro-

gramme. Ah ! ce fichu programme que, malgré l'avis contraire de Messieurs les Inspecteurs, on se sent obligé de suivre à la lettre. Et puis, ça facilite les choses !

Il y a bien eu un essai timide d'incorporer la méthode dite active dans l'enseignement de l'histoire, mais celui-ci est demeuré une *énumération* de faits. Les questions posées impliquent généralement une réponse à sens unique et évitent soigneusement les discussions de fond. Il convient d'apprendre par cœur des dates, des événements, des noms. Qu'il est prétentieux, cet encyclopédisme, qu'il est fallacieux, qu'il est ridicule ! Qu'il est surtout inutile, puisque pour 35 francs je me procure le *pocket book* qui énumère impeccablement et dans l'ordre chronologique les grands faits et gestes de l'histoire ou estimés tels. L'exercice de la mémoire, cela a du bon, non ? Je ne dis pas le contraire, mais je me refuse à y voir le but de l'enseignement de l'histoire !

Pourtant ce bourrage de crâne se permet une exception, car il n'est pas que prétentieux, il est hypocrite par-dessus le marché.

Cet enseignement, qui veut tout englober, oublie les trois quarts de l'humanité et sous l'étiquette d'histoire universelle ne traite que de l'Europe et du *monde occidental*. Nous en sommes toujours à quitter l'Inde avec Alexandre le Grand pour y revenir avec Vasco de Gama. En six années d'enseignement secondaire, sur un total de 372 leçons d'histoire, le programme ne prévoit même pas 15 leçons sur l'Orient, tout au plus 5 leçons sur l'histoire de l'Orient après J.C. et strictement aucune sur l'histoire de l'Orient vu de l'Orient.

Est-ce que nous avons vraiment banni le nationalisme de nos manuels et de nos cours ? Si oui — et j'en doute ! — est-ce que nous ne sommes pas en train de remplacer le nationalisme national par un nationalisme européen, tout aussi exacerbant, tout aussi faux, tout aussi dangereux ?

Qu'est-ce que je lui reproche encore, à cet enseignement traditionaliste ? Evidemment l'*éparpillement* de la matière !

Parcourons ces instructions provisoires de 1947, en somme toujours en vigueur. Est-ce que vous trouvez logique de consacrer par exemple une leçon à l'Angleterre pendant la première moitié du 17^e siècle où il est surtout question des relations entre le roi et le parlement, la faire suivre d'un tas de leçons sur d'autres pays et d'autres sujets pour brusquement en venir à l'Angleterre pendant la seconde moitié du 17^e siècle, qu'on abandonne aussitôt installé le régime parlementaire pour ne s'y intéresser de nouveau que deux mois plus tard, au moment d'aborder le 18^e siècle ... etc, et hop ! suite au prochain numéro, « mais il faudra patienter, mes gourmands, il ne sort que l'année prochaine ! » Vlaeur pédagogique égale torture raffinée. Alors qu'il est intéressant et important de consacrer une série de leçons qui s'enchaînent à l'histoire

de l'Angleterre moderne pour expliquer et faire comprendre la naissance et le développement de la démocratie, ses avantages et ses défauts. L'Angleterre du 17^e siècle n'intéresse que médiocrement l'élève, puisqu'il n'y avait pas encore les *Beatles* ni *Manchester United*. Mais on peut éveiller son intérêt pour une enquête sur Albion en tant que prototype de la démocratie moderne parce qu'il y a moyen de lui faire sentir qu'il est personne engagée.

Vide de sens, à peu près inutile, scientifiquement et pédagogiquement indéfendable, n'intéressant que fort peu les élèves ..., mais ne sont-ce pas les pires reproches qu'on peut adresser à un enseignement ? Alors quoi, carrément le supprimer, ce cours d'histoire ? Ah non ! je vous l'ai déjà dit et l'exemple d'une série de leçons bien conçue sur l'Angleterre est preuve du contraire. Je lui reconnais tant de mérites possibles que, loin de le supprimer, je voudrais le voir élargi, tout au moins dans le cycle supérieur de l'enseignement secondaire. Faisons un bref inventaire de ses mérites possibles, voulez-vous, mais en tenant compte d'une remarque préliminaire très importante : cet inventaire, nous le dressons dans le *contexte des structures actuelles*, qui sont loin de rencontrer notre approbation avec, entre autres, l'absence d'un cours de civisme, d'une initiation juridique, économique, sociologique, anthropologique, d'une initiation esthétique, dignes de ce nom. (Toutes ces absences et bien d'autres situations lamentables n'empêchent pas la plupart des responsables de l'enseignement d'avoir la conscience tranquille et de croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes scolaires).

Le cours d'histoire bien conçu continue de jouer le rôle d'agent de transmission de l'héritage du passé, je veux bien, mais de façon plus ordonnée, sans le glorifier outre mesure et en le présentant comme le *récit d'une évolution*. « Dans une société extraordinairement mobile, qui réclame les talents les plus divers (et qui commence d'ailleurs à en manquer), où chacun doit conquérir sa place, le jeune se sent beaucoup moins un héritier qu'un concurrent, la génération qui monte est animée beaucoup moins de gratitude que d'un fort sentiment de rivalité à l'égard de la génération parvenue ». Ce phénomène, décrit par Maurice Crubellier, ne doit-il pas être élargi à tout le passé ? La jeunesse ne demande pas qu'on lui impose des héros, faux ou véridiques, dont elle ne saurait que faire ; elle a horreur de la vénération béate du passé, mais elle veut qu'on lui explique, quelle puisse juger, comprendre et en tirer son profit.

Le cours d'histoire bien conçu aide puissamment à former la *personnalité individuelle* de chaque élève, lui permet de développer non tellement ses connaissances mais surtout son esprit, ses facultés de compréhension et de raisonnement, de critique et de synthèse, son goût des études et de la recherche. Il lui permet de faire sien un humanisme véridique et positif.

Le cours d'histoire a pour tâche primordiale de préparer l'élève à *comprendre la société* dont il fait partie afin de lui permettre de s'y intégrer ou de s'y opposer raisonnablement. Il fournit les données nécessaires, ce recul dans le passé, qui rendent possibles la compréhension et l'appréciation des situations politiques, sociales, économiques, culturelles. Il permet de juger d'une situation, de rattacher un événement à ses causes. Formulé depuis longtemps, nous ne sommes pas encore parvenus à réaliser le vœu que les jeunes soient capables de s'intéresser à la première page d'un journal, de comprendre et de juger les articles qui s'y trouvent. Être social par excellence, l'homme de surcroît est le seul des animaux à s'intéresser à son passé et à se rendre compte du phénomène de l'évolution. Il ambitionne la sagacité de Janus et fixe le regard aussi bien sur le passé que sur l'avenir.

Le cours d'histoire doit être un *cours de civisme*. Civisme équivaut à prise de conscience, prise de conscience qui doit faciliter la prise de position et aboutir à la prise de résolutions. Civisme national veut dire prise de conscience du fait belge, des doctrines et programmes politiques, des problèmes communautaires et autres, du fonctionnement de nos institutions, de la politique étrangère, de l'organisation de la vie en commun, etc. Il faut à nos élèves une formation politique ; le cours d'histoire est le plus apte à la leur fournir. Je trouve profondément regrettable que la plupart de nos rhétoriciens semblent ignorer qu'une loi scolaire, qu'un traité économique, que l'alignement du tracé d'une autoroute sont des actes politiques. Encore moins semblent-ils capables de vous dire comment s'ébauche une loi, comment s'opère une révision de la constitution, ce que signifie l'autonomie culturelle (pour l'obtention de laquelle ils sont par ailleurs tout disposés à descendre dans la rue).

Dès qu'on leur propose des mots tels que « loi » ou « légalité » ou « ordre juridique », ils voient en pensée l'image du juge condamnant le meurtrier. Un code civil, c'est quoi ? Il est ahurissant de constater et il est impardonnable de devoir le constater, que les élèves des classes terminales hésitent très souvent et semblent perdus dès qu'on prononce devant eux le mot « social ». Vous allez peut-être me demander si je suis d'avis que nos élèves devraient connaître les programmes de nos partis politiques pour en avoir entendu parler à l'école ? Eh bien oui, je suis de cet avis. Evidemment je condamne la propagande politique en classe, mais je suis partisan d'un essai de vulgarisation de la politicologie théorique et pratique.

Civisme encore et, encore, le cours d'histoire, voici mes doléances sur le peu d'enthousiasme dont nous témoignons pour l'amélioration du *civisme international* au moyen de l'enseignement. Puisqu'il paraît que certains de mes collègues et amis flamands m'appellent « Monsieur Unesco », je me dois de rester fidèle à ma réputation. Seulement je risque de vous faire rater la conférence de Madame Maes⁽¹⁾, le lunch et votre dernier train. Aussi je vais me taire sur ce sujet et laisser parler des gens beaucoup plus avertis et beaucoup plus autorisés. Tels que

(1) Seconde conférencière de la matinée : Madame Marcelle Maes-Collard, professeur expérimentateur.

Sarvepali Rhadakrishnan, ancien président de l'Inde et philosophe réputé : « L'historien de l'avenir auquel on demandera quelle a été la caractéristique dominante de notre époque parlera non des bouleversements sociaux et économiques, ni des guerres et des catastrophes qui figurent en manchette dans nos journaux, mais de l'unification progressive de l'humanité. Que cela nous plaise ou non, nous vivons tous dans un même monde et il nous faut acquérir une conception commune des fins et de la destinée de l'homme ».

Vu sous cet angle — et pour honnêtement voir l'homme il faut le voir sous cet angle ! — je dirai que l'enseignement actuel de l'histoire, que l'enseignement tout court, c'est surtout la somme des occasions ratées ! Encore que certains font de louables efforts pour créer un civisme européen et pour cela font appel aux enseignants.

Comme moi, vous êtes membres de l'*Association européenne des enseignants*. Comme moi, vous avez applaudi à la mise sur pied par le *Centre européen de la culture*, animé par Denis de Rougemont, de la *Campagne d'éducation civique européenne*, comme moi vous consultez les documents et informations pour l'enseignement qui sont publiés dans les cahiers de « Civisme européen ». Comme moi, vous vous êtes réjouis de l'inauguration à Bruxelles d'un *Service d'information des Communautés européennes*, dont le directeur, le dynamique Jean Poorterman, m'a confié tout l'intérêt qu'il porte aux écoles et aux enseignants. Comme moi, vous regrettez que tous ces efforts et beaucoup d'autres n'aient pas encore été couronnés de succès marquants et durables dans l'enseignement secondaire et normal, c'est-à-dire en premier lieu par l'infiltration dans les programmes et méthodes.

Léo Moulin, après avoir averti qu'« il faut repenser tout le problème des méthodes, des moyens et des fins de l'enseignement, et le faire en fonction des proches perspectives du XXI^e siècle », car, fait-il remarquer judicieusement, « nos enfants vivront l'an 2000 », Léo Moulin propose : « Il faudra enseigner l'histoire de l'Europe, la géographie de l'Europe, les institutions de l'Europe, l'économie de l'Europe, comme seules réalités, dans lesquelles s'insèrent et au sein desquelles se sont développées les réalités nationales. Pour atteindre cet objet, il ne suffira pas d'additionner les diverses histoires nationales des Etats d'Occident ; car celles-ci, loin de représenter des fragments dispersés peut-être mais authentiques, d'une histoire de l'Europe, n'en sont que de vénéneuses excroissances sorties des fièvres du nationalisme ».

Enchaînant sur ces vues, qui sont tout de même partagées par pas mal de gens avertis, Wolfgang Mickel propose l'*europologie* comme matière à enseigner. Evidemment, ce serait rendre un très mauvais service à la cause et à la conscience européennes que de présenter l'intégration européenne comme l'aboutissement logique (!) d'une histoire millénaire. Ah, ce sacré Charlemagne ! De grâce, chers collègues, ne vous prêtez pas à pareil ... sacrilège. Pour vous en prémunir, je m'empresse

de citer Abd-ul-Hak, historien syrien : « J'ai vécu pendant longtemps en Occident ... J'aime beaucoup ces pays ... et j'ai une grande sympathie et amitié pour leurs habitants. Mais je vous avoue que c'est avec beaucoup de peine que je lis les propos choquants sur l'Islam et les Arabes dans les livres d'histoire et dans les manuels scolaires de ces pays qui me sont si chers ... et sur lesquels le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont extravagants, qu'ils faussent les idées de la jeunesse et des masses occidentales en leur donnant des conceptions erronées sur l'Orient ».

Roger Gal, éminent pédagogue français : « Dans notre monde moderne, l'indépendance a pour corollaire l'interdépendance et la solidarité. Ce serait tourner le dos à l'histoire que de ne pas voir que la technique, la science et la fraternité tissent des liens entre les hommes et que la morale des peuples est, hélas ! en retard sur les possibilités que le monde nous offre. La connaissance et la compréhension mutuelles, et mieux encore la solidarité dans la création de conditions de vie et d'épanouissement meilleures pour tous les hommes est condition de survie pour l'humanité et de paix ... Et cela complique et élève singulièrement la responsabilité de l'enseignement du second degré dans l'avenir de l'humanité ». La responsabilité de l'enseignement ... évidemment, mais avant tout et surtout de l'enseignement de l'histoire !

Au risque de me répéter, je vous dirai qu'il va de soi qu'en matière de civisme international comme en toute autre matière d'enseignement, il ne s'agit pas, il ne peut pas s'agir de vile propagande, mais il doit s'agir de persuasion par les preuves et par le raisonnement. Comme s'exclamait le délégué français à une conférence internationale d'enseignants : « S'il faut choisir entre la vérité et le civisme international, je suis pour la vérité ! »

Entretemps nous n'avons pas encore parcouru beaucoup de chemin dans la bonne direction et Monsieur Unesco continue à se désoler. Cependant il ne perd pas courage. La 39^e *Conférence internationale de l'instruction publique*, organisée à Genève du 1^{er} au 10 juillet 1968, s'est achevée sur l'approbation d'une recommandation aux *Ministères de l'Instruction publique* concernant l'éducation pour la compréhension internationale en tant que partie intégrante des études et de la vie scolaire. Fonctionnaires de l'éducation et enseignants, puis-je vous conseiller de prendre connaissance de cette recommandation, puis-je vous exhorter à l'appliquer !

Cet enseignement de l'histoire a encore une autre tâche à accomplir, celle de procurer une *initiation esthétique*. Une enquête du *Bureau international de l'éducation* a révélé qu'en général moins d'un quart de l'enseignement donné au second degré a pour objet l'initiation esthétique. Et encore, dans ce moins d'un quart sont compris les cours de dessin et de musique qui n'ont pas que l'initiation esthétique comme objet. En révélant les œuvres représentatives des différentes époques, le cours

d'histoire prendra à charge une partie importante de l'initiation esthétique, à condition toutefois d'étudier ces œuvres et non pas simplement de les mentionner. Dans l'ère technocratique qui est la nôtre, l'initiation esthétique répond plus que jamais à un besoin réel. Inutile, je crois, d'insister sur les possibilités de synthèse auxquelles nous sommes invités et que le cours de littérature par exemple ne peut pas égaler. Remarquez que l'enseignement de l'histoire de l'art sert admirablement l'amélioration du civisme international et la formation de la personnalité individuelle auxquelles nous avons fait allusion. Ecoutez les propos d'un grand spécialiste en la matière, D'Arcy Hayman : « Les formes de l'art comptent parmi les symboles auxquels l'homme peut recourir le plus efficacement pour exprimer ses idées et ses sentiments et communiquer avec ses semblables. A notre époque où le développement, voire peut-être le salut de l'humanité, dépendent d'une communication totale et réussie entre individus, pays, religions, idéologies, nous ne pouvons nous permettre de négliger aucun domaine qui favorise les échanges humains. L'importance des arts dans l'éducation paraît évidente. Mais si nous pensons à l'art comme à une « langue naturelle », c'est peut-être que nous devons l'enseigner comme une langue vivante et tout faire pour éveiller l'être humain à l'amour de l'art, en le lui rendant familier, et pour encourager la liberté d'expression. Nous devons ne pas laisser ignorer les innombrables manières dont d'autres personnes et d'autres groupes ont usé du langage artistique et ouvrir ainsi notre vie à de nouvelles expériences, de nouvelles visions, de nouvelles réalisations ».

Transmettre l'héritage du passé, développer la personnalité individuelle, aider à comprendre la société et les situations contemporaines, développer le sens d'un civisme national bien compris, servir la compréhension et la coopération internationales, procurer une initiation esthétique, si tels sont, Mesdames, Messieurs, les buts primordiaux d'un enseignement de l'histoire qui se veut utile et efficace au profit du jeune de l'homme, de la société, si tels sont les buts, il faut avouer que l'enseignement dit du type classique ne les sert que médiocrement ou pas du tout. Pour y remédier il faut partir de quelques principes pédagogiques bien simples, tels que :

- 1° l'enseignement de l'histoire est un service à rendre *non à l'histoire mais aux élèves* ;
- 2° le cours d'histoire n'est pas un cours à mémoriser mais à *assimiler par le raisonnement* ;
- 3° il faut limiter l'enseignement de l'histoire politico-militaire au profit de *l'histoire sociale, économique et culturelle* ;
- 4° il faut *déseuropéaniser* l'enseignement de l'histoire ;
- 5° il faut *actualiser* la matière à enseigner, d'abord en attachant une plus grande importance à l'époque contemporaine, c'est-à-dire le XX^e siècle, ensuite en faisant des rapprochements intelligents et justifiés avec le présent quand on traite du passé ;

6° le cours d'histoire se doit de servir le *civisme international*, mondial et européen.

Toutes ces considérations et probablement bien d'autres ont inspiré la réforme de l'enseignement de l'histoire dont on s'occupe un peu partout dans le monde et qui a pris corps dans la partie flamande du pays où elle a eu pour résultat le plus concret l'introduction de l'enseignement de l'histoire par la *méthode thématique*, qui, elle, permet d'atteindre les buts proposés. L'expérience jusqu'ici acquise nous invite à persévérer. J'ose même affirmer que bon nombre de nous ont dépassé le stade expérimental et que le retour aux anciennes conceptions nous semble totalement exclu. Herman Corijn('), qui est, comme vous ne l'ignorez pas, notre inspecteur et auquel je tiens à rendre l'hommage qu'il mérite, après avoir fait judicieusement remarquer « que, en ce qui concerne l'histoire, c'est l'enseignement secondaire qui en jette les bases. Pour les autres matières l'initiation a lieu à l'école primaire », s'exprime comme suit: « Nous nous prononçons pour l'intégration des multiples faits isolés dans des séries pleines de sens, pour l'intégration des différents aspects d'une époque dans un tout. Voilà ce que nous appelons faire du travail synthétique et voilà ce qui équivaut à toujours fournir des explications ... La didactique moderne de l'histoire tend à la globalisation et au traitement concentrique de la matière. Elle éveille l'intérêt en se servant de problèmes concrets et contemporains en guise de comparaison ou de point de contact pour expliquer des problèmes abstraits du passé similaires (non pas identiques) ou totalement différents. Elle se sert de textes et de leur interprétation pour stimuler la lecture intelligente. Elle emploie la technique socratique pour aiguïser l'esprit critique et pour armer l'enfant contre les dangers de la propagande de toute sorte qui sont l'apanage de notre époque et pour l'aider à émettre un jugement indépendant et rationnel ».

Herman Corijn défend surtout la méthode *active* qui est trop souvent caricaturée, c'est justement l'enseignement par thèmes qui rend justice à une méthode vraiment active. Car enfin, voilà un enseignement qui permet d'approfondir un problème et de le présenter dans sa globalité. Enfin, il nous semble avoir découvert le moyen de situer les faits et les événements dans un cadre chronologique perceptible aux jeunes esprits ce qui, comme vous ne l'ignorez point, est une des grandes difficultés du cours d'histoire. C'est un des pires vandalismes de l'enseignement traditionnel que de vouloir grouper les faits et gestes par petites portions et de vouloir les entasser coûte que coûte dans des siècles, demi-siècles, quarts de siècle ou, pire encore, dans des règnes. Comme si par exemple les luttes sociales, les rivalités politiques, les différends linguistiques, le problème scolaire avaient brusquement changé de visage le jour qu'on a enterré Léopold I et inauguré Léopold II ! Contrairement à ce qu'on prétend, la méthode thématique permet bel et bien la synchronisation des événements et des problèmes soulevés. En outre elle autorise l'intégration didactique de tous les auxiliaires pédagogi-

(1) Inspecteur d'histoire pour l'Enseignement secondaire et supérieur non universitaire, professeur au Centre Universitaire de l'Etat à Anvers.

ques : cartes murales, atlas, manuels, livres d'histoire, moyens audiovisuels. Atout majeur, surtout dans les premières classes : on peut prendre comme point de départ la vie concrète de tous les jours pour en arriver graduellement aux généralisations. Dans les classes supérieures elle active la discussion et le dialogue, elle pousse à la réflexion et à la recherche. La méthode thématique se prête à merveille au travail scolaire en groupe auquel on commence enfin à s'intéresser sérieusement. Et j'ose proclamer que la connaissance du passé et de son importance s'accroît. Il faut se rendre à l'évidence qu'au lieu d'un système *ne varietur* nous avons introduit un système dynamique, qui, en somme, répond au dynamisme de la vie d'aujourd'hui et au dynamisme souhaité par les jeunes.

Comme le disait le professeur Meylan : « L'enseignement doit être comme la poésie, c'est-à-dire l'art de choisir ». Choisissons opportunément des thèmes à enseigner ! Je n'ai pas la prétention d'avoir été complet et d'avoir sorti des arguments irréfutables, mais j'espère au moins vous avoir fourni des éléments de réflexion sur cette *méthode thématique* dont vous me voyez chaud partisan.

Figurez-vous mon étonnement d'apprendre ce matin même de la bouche d'un des participants à notre colloque que certains collègues montreraient de la répugnance envers l'emploi de la méthode thématique ... parce qu'elle serait d'inspiration flamande ! Mon interlocuteur m'a certifié la chose avec tout le dédain que mérite pareille niaiserie, me faisant remarquer à juste titre que peu importe l'origine de l'amélioration du moment qu'il y ait amélioration.

En tout cas je peux rassurer ces quelques superchatouilleux, car je dois à la vérité de dire que l'idée de l'enseignement thématique m'a été révélée bien avant que la réforme ait pris corps en Flandre.

En 1953, l'Unesco a fait démarrer son système d'écoles associées, c'est-à-dire un réseau international d'établissements scolaires auxquels on demande de faire un effort spécial afin d'améliorer par l'enseignement le civisme international. Pour lancer l'affaire, l'Unesco a proposé trois thèmes à étudier qui sont les *Droits de l'homme*, l'*Etude d'un pays étranger*, les *Nations Unies et les institutions spécialisées*. Les responsables n'ont pas manqué d'ajouter qu'on pouvait facilement trouver d'autres thèmes aptes à servir les buts proposés. J'ignore si Monsieur Van Santergen(*) a déniché là ou ailleurs l'idée de l'enseignement thématique dont je le crois défenseur convaincu, mais en tout cas je me rappelle qu'il a été chargé de superviser les activités des écoles associées belges.

C'est précisément sur quelques extraits d'un article écrit pour le compte de l'Unesco et signé par E. H. Dance que je voudrais terminer cet exposé, ne fût-ce que pour vous démontrer que *l'enseignement de l'histoire est actuellement repensé un peu partout dans le monde* et, avec des nuances bien compréhensibles, un peu partout dans le même

(1) Inspecteur de l'Enseignement secondaire et supérieur non universitaire, directeur du Centre de la Pédagogie de l'Histoire.

sens. Parmi les « quelques suggestions destinées aux professeurs d'histoire », je relève : « En tant que professeurs d'histoire, nous avons pour devoir, non pas de former des historiens, mais d'apporter notre contribution, parmi beaucoup d'autres, au développement de personnalités intégrées à la société ... Il est naturel que nous préférions traiter des périodes de l'histoire qui nous sont les plus familières, mais nos élèves peuvent avoir besoin de connaître des périodes toutes différentes — peut-être même cette période « contemporaine » qui s'est écoulée depuis que nous avons appris l'histoire à l'école ou à l'université. Les problèmes de l'avenir auxquels nos élèves devront faire face lorsqu'ils seront devenus adultes, ne sont pas ceux de telle ou telle période du passé ».

Comme nous ne pouvons pas savoir ce que seront ces problèmes, nous devons nous efforcer de leur dispenser des connaissances qui leur seront utiles plus tard, quoi que leur réserve l'avenir. Nous-mêmes, nous ne pouvons savoir ni enseigner tout ce qui concerne le passé, ou même une courte période de ce passé. Nous devons choisir parmi tous les faits historiques ceux que nos élèves semblent avoir le plus d'intérêt à connaître. Et si nous ne les connaissons pas nous-mêmes, il faut que nous les apprenions pour donner à nos élèves l'enseignement dont ils ont besoin. L'enseignement de l'histoire et les professeurs d'histoire doivent constamment s'adapter à l'évolution du monde et, à mesure que de nouveaux peuples ou de nouvelles idées prennent de l'importance, leur histoire doit trouver place dans les programmes scolaires.

... En examinant avec soin nos programmes, nous y trouverons de nombreux faits que nous avons toujours eu l'habitude d'enseigner, mais dont nous devons reconnaître, si nous en jugeons impartialement, qu'ils ont tellement perdu de leur signification et de leur importance que nous pourrions désormais ne plus en tenir compte. En les éliminant impitoyablement, nous trouverons la place nécessaire pour d'autres éléments dont la portée et la signification s'accroissent à l'époque moderne ... L'une des choses les plus utiles que nous puissions leur enseigner, c'est à penser — à penser d'une manière que l'on pourrait appeler « historique », à prendre l'habitude d'examiner chaque problème à la lumière de ses origines historiques, à chercher pourquoi les choses sont ce qu'elles sont, car la solution d'un problème se trouve souvent facilitée par la connaissance de son évolution. Si l'élève contracte cette habitude à l'école, les problèmes qu'il aura à régler une fois devenu adulte lui paraîtront moins difficiles. En outre, comme l'a dit Bertrand Russell, « l'un des aspects les plus importants de l'éducation, et l'un des plus négligés, c'est d'apprendre à tirer des conclusions de données insuffisantes ». Nous qui avons étudié l'histoire, nous savons qu'elle fournit toujours des données insuffisantes. L'exposé historique d'un événement quelconque présente toujours de nombreuses lacunes. A cet égard, les problèmes d'histoire sont comparables à ceux de la vie ordinaire, à propos desquels nous devons toujours prendre des décisions fondées sur des « données insuffisantes ».

... La leçon magistrale du type traditionnel prend trop de temps et elle est trop académique ; elle risque de ne laisser aucune trace dans l'esprit des élèves les moins attentifs. Il est incontestable que l'essentiel de la leçon d'histoire doit être l'échange de questions et de réponses, au cours duquel le maître, par des interrogations habiles, amène les élèves à réfléchir ... Les jeunes élèves doivent apprendre à utiliser efficacement le manuel, à en dégager l'essentiel, à se servir de l'index, à tirer tout le profit possible des illustrations et de la lecture des textes originaux. Lorsqu'il y a des élèves attentifs, le maître, après leur avoir donné quelques indications générales, peut parfois les autoriser à travailler seuls en copiant des cartes, des graphiques ou des images, en faisant des modèles, ou même en lisant des livres, meilleurs que le manuel, qu'ils n'auraient autrement jamais l'occasion de lire.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, Paul Valéry a défini l'histoire comme étant l'invention la plus dangereuse du cerveau humain, négligeant cependant une invention beaucoup plus dangereuse encore : celle de l'enseignement de l'histoire. Bien conçu, cet enseignement devient un bienfait et répond à une nécessité. Comme le faisait déjà remarquer Alexandre Pope, « l'objet d'étude par excellence pour l'homme, c'est l'homme ». C'est inouï, cette façon où dans un enseignement qu'on ose qualifier d'humanités, il est maltraité et omis, l'homme. Ah ! qu'on en parle peu, mal ou pas du tout ! *Heureusement il y a le cours d'histoire*, incontestablement le plus « humain » de tous les cours de l'enseignement secondaire. Vu sous cet angle-là, quelle force s'en dégage, mais aussi quelle responsabilité lui incombe ! Ce cours se doit d'être le meilleur possible, il se doit de s'inspirer de la vérité évidente que proclame Roger Gal quand il s'exclame : « Il n'est plus suffisant, dans un monde en évolution accélérée, de se contenter de former les hommes de demain aux solutions du passé ! »

Paul MORREN.

DIALOGUE

HISTOIRE ET SOCIOLOGIE.

QUELQUES OBSERVATIONS PRELIMINAIRES.⁽¹⁾

I

On ne peut chercher à situer la sociologie par rapport à une autre discipline qu'en tenant compte de différentes réserves valables quelle que soit la discipline envisagée :

a) La distinction entre disciplines scientifiques peut sans doute être établie par quelque décret épistémologique, tel que la classification et la hiérarchie des sciences forgées par A. COMTE. Mais dans la réalité, les disciplines se constituent et se développent presque indépendamment de semblables décrets, en raison de la valeur explicative et souvent aussi de l'utilité pratique des travaux de ceux qui s'en réclament.

b) Epistémologiquement déjà et plus encore dans la réalité, on est conduit à remarquer autant que les divergences, les convergences entre les disciplines, particulièrement entre les sciences humaines. C'est même grâce particulièrement à de telles convergences que l'explication de la réalité progresse. Il ne peut donc s'agir ici de tracer en quelque sorte les frontières de la sociologie, pour l'isoler des autres sciences humaines.

c) Même si l'on veut distinguer soigneusement les champs des différentes disciplines, ces champs se confondent souvent, particulièrement réalisés. La sociologie ainsi se nourrit pour une part des travaux de savants qui ne se considèrent pas comme sociologues.

d) On ne peut caractériser l'orientation d'une discipline en isolant une recherche déterminée, monographie ou même travail de synthèse, de l'ensemble des travaux dans lequel elle s'insère et par lequel elle prend son sens.

e) L'objet de chaque discipline détermine pour une large part maintes caractéristiques de la discipline considérée, notamment les particularités méthodologiques. Ces caractéristiques peuvent cependant résulter aussi de circonstances diverses et accidentelles.

f) Il est quelque peu artificiel de confronter « la sociologie », et « la psychologie », et « l'histoire », et « l'économie ». Les conceptions de

⁽¹⁾ Schéma d'une communication faite à l'Association des historiens sortie de l'Université de Liège.

chaque discipline peuvent en effet différer largement suivant les pays, les époques, les écoles, ... non seulement si l'on se réfère aux définitions mais aussi si l'on considère l'objet et les perspectives des recherches.

g) Les rapports entre disciplines risquent d'être souvent compliqués du fait que les spécialistes d'une discipline peuvent malaisément se tenir au courant des progrès les plus récents réalisés dans d'autres disciplines et peuvent ainsi être condamnés à se référer à des travaux, à des méthodes, à des schémas d'analyse déjà dépassés.

h) La différenciation des sciences présente finalement un caractère essentiellement provisoire et est donc appelée à évoluer. La spécialisation qu'implique le progrès scientifique et qui provoque plutôt sans doute la naissance de nouvelles disciplines ne permet guère d'escompter que cette évolution conduise à l'émergence d'une « science de l'homme » unique qui se substituerait à toutes les sciences humaines. Cette évolution peut impliquer cependant la multiplication des contacts et des échanges entre les représentants des différentes sciences humaines et la fusion de disciplines proches en disciplines nouvelles.

II

Le terme « histoire » peut désigner soit la réalité historique, soit un mode de connaissance de cette réalité. C'est évidemment en prenant le terme histoire dans le second sens que l'on est conduit à confronter histoire et sociologie.

Il paraît utile d'écarter d'abord à cet égard certaines *perspectives de confrontations peu acceptables*.

a) La sociologie ne s'oppose pas à l'histoire comme l'étude du présent à l'étude du passé. En effet les faits les plus récents appartiennent déjà au passé et dès lors à l'histoire dès qu'ils deviennent objet de connaissance. D'autre part et surtout la sociologie ne tend pas seulement à expliquer la réalité sociale contemporaine ; ses investigations et ses analyses portent aussi bien sur les faits passés.

b) Corrélativement, la sociologie ne s'oppose pas essentiellement à l'histoire d'après la nature des procédés d'investigation. L'histoire est sans doute fondée surtout sur les documents, et la sociologie recourt largement à l'observation et à l'interview. Mais, notamment pour l'étude du passé, la sociologie ne peut se dispenser de recourir aux documents, en observant les règles de l'heuristique et de l'herméneutique. Inversement l'histoire peut aussi recourir à l'observation et à l'interview et les documents ne traduisent finalement pour une part que les produits d'observations ou d'interviews.

c) La sociologie ne paraît pas non plus s'opposer fondamentalement à l'histoire par la nature des procédés de traitement de données

qui sont mis en œuvre. Les techniques d'analyse statistique, et les procédés de constitution de « populations » et de sériation qui leur sont préalables, peuvent être aussi bien exploités et trouver leurs limites en histoire qu'en sociologie.

d) Si l'on a pu quelquefois stigmatiser l'« histoire-bataille », l'histoire telle qu'elle est actuellement comprise et pratiquée ne se réduit pas à l'étude des événements politiques. Elle comprend tout aussi bien l'étude des structures sociales, des niveaux et genres de vie, des faits de civilisation, des mentalités, ... Attentive à tous les aspects de la réalité sociale, l'histoire sur ce point se rapproche de la sociologie bien plus qu'elle ne s'en distingue.

c) Comme la sociologie également, l'histoire tend non seulement à décrire, à restituer la réalité sociale, mais aussi à en démêler la trame, à l'expliquer.

III

C'est cependant en considérant essentiellement les *principes d'explication* mis en œuvre, et partant les principes de sélection des faits à étudier, qu'il paraît le plus pertinent de distinguer l'histoire de la sociologie, même si à cet égard aussi la distinction se traduit surtout par une différence d'accent et si cette différence d'accent tend encore à se réduire sous l'effet du développement des deux disciplines.

a) Il paraît d'abord indiscutable que l'histoire appréhende fondamentalement la réalité humaine dans son devenir et tend donc essentiellement à expliquer l'enchaînement des faits et des situations. L'explication sociologique se situe aussi sur ce plan ; c'est aussi une explication par les antécédents. La sociologie tend cependant particulièrement à expliquer les faits dans leur contexte actuel, à partir d'éléments qui leur sont concomitants ; corrélativement la sociologie est portée à fragmenter le devenir humain et le devenir des ensembles humains en tranches discontinues.

b) L'histoire par ailleurs paraît tendre essentiellement à restituer à expliquer le devenir d'ensembles humains dans sa singularité, même si cette singularité porte déjà sur une multitude d'actions et de situations individuelles et sur des formations collectives ; c'est pourquoi d'ailleurs le statut de science est parfois dénié à l'histoire. La sociologie vise en revanche à construire un modèle général, ou tout au moins des modèles généraux, d'explication de la réalité sociale, elle ne s'intéresse aux faits singuliers que pour les intégrer dans un système de relations entre phénomènes généraux.

c) Les intérêts de la sociologie comme de l'histoire sont toujours conditionnés par les représentations en vigueur dans les milieux, scien-

tifiques ou plus larges, où vivent les praticiens de l'une et de l'autre discipline. L'histoire peut se trouver cependant plus encouragée ainsi à privilégier les faits et les enchaînements de faits les plus significatifs du point de vue de ces milieux, alors que la sociologie tend à privilégier les faits et les relations de faits les plus susceptibles de s'intégrer dans des modèles d'explication de la réalité.

d) La sociologie ne peut expliquer la réalité humaine, et notamment son devenir, que dans la mesure et les limites où les modèles généraux d'explication de la réalité qu'elle forge et qu'elle exploite le lui permettent. L'histoire peut être à cet égard plus ambitieuse en invoquant l'intervention d'éléments ou de combinaison d'éléments dont la valeur explicative générale n'est pas établie.

HISTOIRE ET SOCIOLOGIE

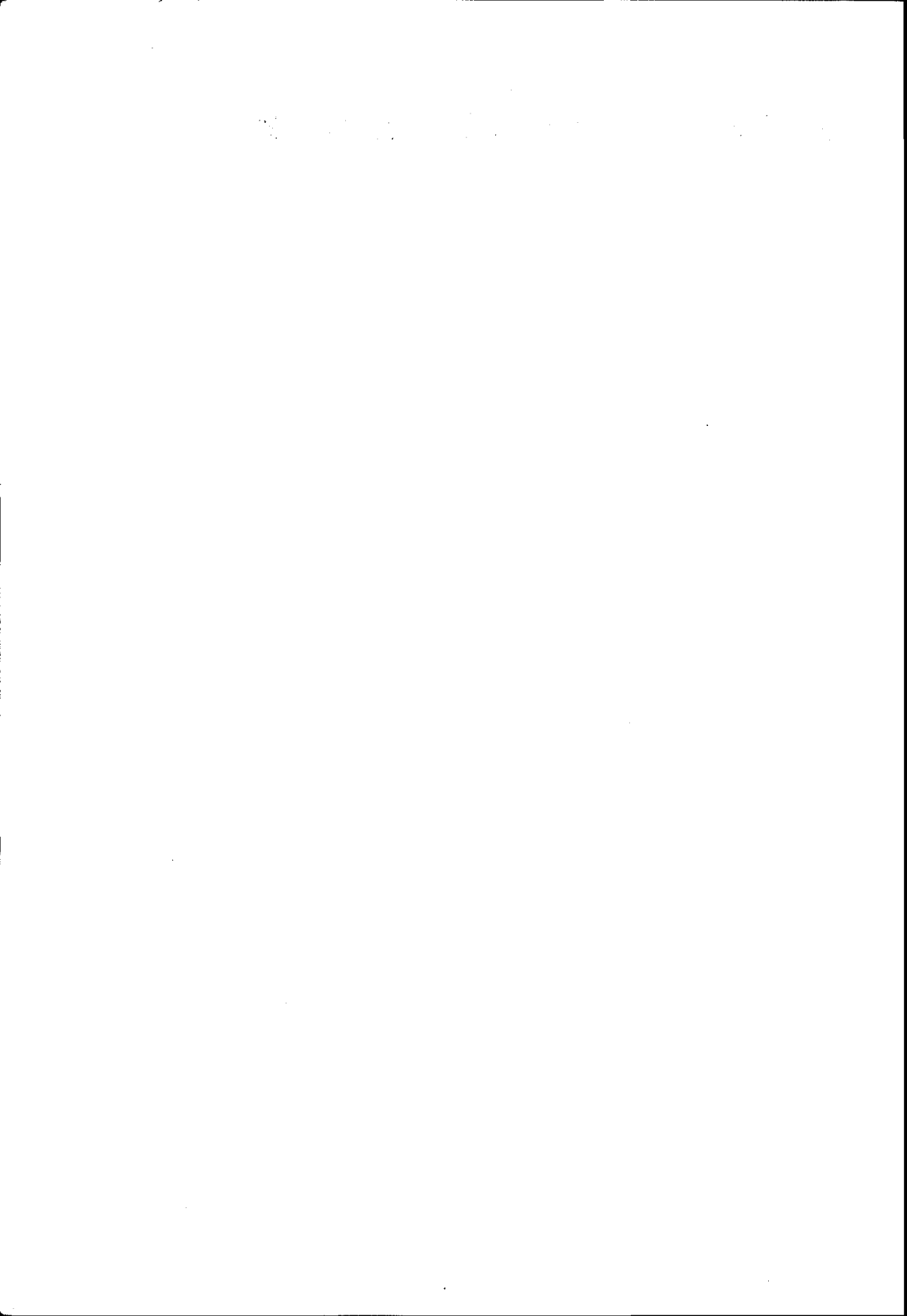
Indications bibliographiques.

- ARON R., *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1939; *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, 1959; *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967.
- BOUDON R., LAZARSFELD P. et al., *Méthodes de la sociologie. Choix de textes*, 3 vol. I. *Le vocabulaire des sciences sociales*, II. *L'analyse empirique de la causalité*, III. *L'analyse des processus sociaux*, Paris-La Haye, Mouton, 1965-...
- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.C. et PASSERON J.C., *Le métier de sociologue*. Livre premier : *Préalables épistémologiques avec Textes d'illustration*, Paris, Mouton-Bordas, 1968.
- BOURDON R., *Les méthodes en sociologie*, Paris, P.U.F., 1969.
- GOLDMANN L., *Sciences humaines et philosophie*, N. éd., Paris, Gonthier, 1966. (Coll. « Médiations »); *Epistémologie de la sociologie*, dans PIAGET J., *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, 1967. (« Encyclopédie de la Pléiade ») pp. 992-1018.
- GOULD J., KOLB W. et al., *A dictionary of the social science*, New York-London-Toronto, Collier-Macmillan, 1964.
- GURVITCH G. et al., *Traité de sociologie*, 2 vol. Paris, Presses universitaires de France, 1959-1960. (Voir notamment les contributions de BRAUDEL, de CHEVALIER et de GURVITCH).
- HUGHES H.S., *The historian and the social scientist*, dans RIAZANOUSKI A.V., RIZNIK B. et al., *Generalizations in Historical writing*, University of Pennsylvania Press, 1963, pp. 18-59 (reproduit in The Bobbs Merrill reprint series in european history, n° E 113).

- KOMAROVSKI M. et al., *Common frontiers of the social sciences*, Glencoe, Free Press, 1957.
- LEFEBVRE H., *Introduction à la vie quotidienne*, 2 vol. Paris, Grasset, 1961; *Réflexions sur le structuralisme et l'histoire*, dans *Cahiers internationaux de sociologie*, t. XXXV, 1963, pp. 3-24; *Sociologie de Marx*, Paris, Presses universitaires de France, 1967.
- MENDRAS H., *Eléments de sociologie*, Paris, Colin, 1967 (avec un volume de Textes).
- MERTON R.K., *Eléments de théorie et de méthode sociologiques*. Trad. de l'amér. Paris, Plon, 1965.
- MILLIS W., *L'Imagination sociologique*. Trad. de l'amér., Paris, Maspero, 1967.
- SARTRE J.P., *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard, 1960; *Questions de méthode*, Paris, Gallimard, 1967. (Coll. « Idées »).
- TOURAINE A., *Sociologie de l'action*, Paris, Ed. du Seuil, 1965.
- WEBER M., *Essais sur la théorie de la science*, Trad. de l'all., Paris, Plon, 1965; *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, Trad. de l'all., Paris, Plon, 1964.

Paul MINON
Chef de travaux à la Faculté de Droit
de l'Université de Liège.

INFORMATION HISTORIQUE



LES ORIGINES DE LA MESURE DE PRECISION ET L'ELABORATION DU SYSTEME METRIQUE.

Dans l'histoire des mesures, la création d'un système universel fut probablement l'événement le plus important que l'on puisse citer. Les conséquences de cette création ont été souvent commentées. Après la multiplication des unités dans tous les domaines que la physique et la technique moderne ont fait apparaître jusqu'à nos jours, et au moment où les pays de culture anglo-saxonne s'apprentent à adopter définitivement le système métrique, l'œuvre des savants et techniciens français du XVIII^e siècle apparaît dans toute son ampleur.

L'histoire de la création du système métrique est connue dans ses grandes lignes de tous les Français à qui les noms de Delambre et de Méchain sont familiers ainsi que la première définition du mètre donnant celui-ci comme la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre.

Cette histoire se trouve dans de nombreux ouvrages d'étude ou de vulgarisation et, d'une façon plus stéréotypée, dans tous les manuels scolaires. Mais elle devient beaucoup plus vivante lorsqu'on se trouve en présence de témoignages matériels qui ont été conservés après les grandes opérations. Ces témoignages sont nombreux et sont réunis pour la plus grande part soit à l'Observatoire de Paris, soit au Musée des Techniques du Conservatoire des Arts et métiers. Dans ce dernier établissement, on se propose de les ordonner suivant une nouvelle présentation qui restituera toutes les phases de cette longue aventure.

On sait quelles sont les raisons qui ont mis au premier rang des préoccupations scientifiques du XVIII^e siècle le problème de l'unification des mesures. La résolution de ce problème se heurtait à tant d'habitudes acquises et de préjugés qu'il a fallu l'atmosphère favorable du grand mouvement d'idées qui accompagna la Révolution française pour que la décision d'une réforme générale du système des mesures puisse être proposée et adoptée avec enthousiasme.

Si le mouvement révolutionnaire a été un facteur propice à cette décision, il ne faut pas ignorer que celle-ci n'aurait pu sans doute être prise quelques décennies plus tôt, car les facteurs scientifiques et techniques qui auraient permis d'en faire une réalité n'avaient pas atteint un degré suffisant de maturité.

L'idée de prendre comme base du-nouveau système de mesures une unité rattachée à une donnée naturelle a commencé à voir le jour dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Cette époque est celle où furent entreprises les premières grandes opérations géodésiques à la suite des progrès de l'astronomie depuis Copernic, Galilée et Kepler.

En 1525 déjà, Jean Fernel avait tenté de mesurer l'arc de méridien entre Paris et Amiens en utilisant un odomètre, mais ce n'est qu'après l'invention de la méthode de triangulation par Snell van Roijen (Snellius) en 1615 que la géodésie proprement dite put prendre son essor. Snellius lui-même mesura un arc de méridien de un degré. Picard effectua une autre mesure en 1670 et à cette occasion mesura une base de triangulation entre Villejuif et Juvisy. C'est à partir de cette base que J.-D. Cassini effectua une triangulation de la France dans le but d'en dresser une carte exacte ; ses premiers travaux donnèrent la longueur du méridien de Paris entre Amiens et Perpignan. Ils furent repris ensuite par Cassini de Thury et plusieurs astronomes français ; la mesure du méridien fut étendue jusqu'à Dunkerque et la longueur du degré corrigée.

A ce moment-là les connaissances géodésiques réunies avaient fait naître entre les savants une longue discussion sur la forme exacte de la Terre. La mesure d'un degré à différentes latitudes pouvait permettre d'évaluer sa courbure et de mesurer les variations de cette courbure. Pour rassembler les données fondamentales nécessaires à la résolution de ce problème, différentes expéditions furent décidées par l'Académie des Sciences en 1733. La Condamine dirigea l'une de ces expéditions au Pérou et Maupertuis et Clairaut une autre en Laponie. La tâche principale de ces missions était de mesurer la longueur d'un arc de un degré aux latitudes extrêmes ; en outre, les astronomes devaient également déterminer sous ces latitudes la longueur du pendule battant la seconde.

On avait déjà envisagé, depuis plus d'un demi-siècle, d'adopter cette longueur comme base d'un système universel de mesures mais des observations faites par Jean Richer en 1672 à Cayenne avaient fait pressentir que le pendule battant la seconde n'avait pas la même longueur sous toutes les latitudes ; en outre on avait déjà observé que cette longueur subissait également des variations en fonction de la température ambiante.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, les opérations astronomiques et géodésiques devinrent de plus en plus nombreuses, en particulier en 1760 et en 1769 à l'occasion de deux passages de Vénus sur le Soleil les astronomes des principaux pays européens et américains gagnèrent les principaux points du globe où on pouvait suivre le phénomène avec le plus de facilité. Entre 1763 et 1784, l'Angleterre et l'Irlande furent couvertes de triangulations et le réseau français fut relié au réseau de triangles de l'Angleterre par des relevés entre Greenwich et Paris effectués en 1787.

C'est ainsi que furent créées toutes les conditions scientifiques et techniques qui permettaient d'envisager l'élaboration d'un système universel de mesures avec succès. En effet les connaissances scientifiques n'étaient pas les seules nécessaires à une telle entreprise ; la conduite des vastes missions géodésiques imposait l'emploi d'instruments de mesure de précision.

A cette époque, les ateliers anglais étaient les plus réputés pour la qualité de leur fabrication et devaient conserver cette suprématie jusqu'aux premières années du XIX^e siècle. Mais en France, grâce aux activités que nous avons évoquées ci-dessus, il se forma successivement deux générations de constructeurs d'instruments de mesure qui marquèrent leur époque et donnèrent aux savants français les moyens matériels de réaliser leurs opérations. Entre 1720 et 1750 environ, c'est Claude Langlois qui fabriqua tous les instruments utilisés par les astronomes et les géomètres dans leurs travaux. Il fournit les quarts de cercle emportés par La Condamine au Pérou et par Maupertuis en Laponie. Il fabriqua également en 1735, deux copies de la toise du Châtelet destinées aux deux missions ; ces copies étaient constituées chacune par une règle de fer terminée par un redent à chaque extrémité, ces règles constituaient les étalons proprement dits, et entre les deux redents se plaçait une autre règle plate qui était l'instrument de mesure dont on se servait et dont on vérifiait la longueur en la présentant devant l'étalon. Les étalons construits par Langlois demeurèrent à l'Académie, les règles furent emmenées l'une à Quito et l'autre en Laponie. L'étalon qui correspondait à la première de ces règles, dite Toise du Pérou, devait plus tard jouer un grand rôle comme terme de comparaison dans l'établissement du système métrique.

Claude Langlois, qui porta le titre d'Ingénieur du Roi, eut le droit d'établir son atelier aux galeries du Louvre. Cet atelier fut repris successivement par son neveu Canivet, ensuite par l'ouvrier de celui-ci Lenel, enfin par la veuve de ce dernier de sorte que l'atelier resta en activité probablement jusque vers 1785.

Ce sont des ouvriers comme ceux que nous venons de citer qui ont fait faire en France de très grands progrès à la fabrication des instruments de mesure. Ils ont adopté les méthodes anglaises, développé ou inventé de nouvelles méthodes, en particulier pour la division des règles graduées ou des limbes des instruments de géodésie ou d'arpentage. Ces derniers instruments ont fait de grands progrès au cours du XVIII^e siècle. En 1669, Picard avait été le premier, ou l'un des premiers, à équiper les quarts de cercle et secteurs de lunettes composées. Auzout venait d'inventer le micromètre avec le principe de l'utilisation d'un cheveu placé au foyer de la lunette. Les lunettes remplacèrent rapidement les pinnules sur les instruments mais n'apportèrent dans cette utilisation un progrès sensible que lorsque, à partir de 1755, on sut fabriquer des objectifs achromatiques. A partir de ce moment on put

réduire considérablement la taille des instruments et c'est grâce à cette progression régulière de la technique de construction que Etienne Lenoir put réaliser le cercle à réflexion dont le principe avait été découvert par Borda.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, astronomes et physiciens avaient à peu près abandonné l'idée de trouver l'unité de mesure universelle liée à une grandeur naturelle ; de multiples observations sur le pendule battant la seconde et les vérifications de la longueur du degré du méridien ne donnaient pas un ensemble de chiffres très concordant. Les autorités avaient surtout le souci de conserver et de restaurer les étalons classiques existant. A Paris les différents étalons de longueur, de capacité et de poids étaient confiés à la garde de diverses institutions : les marchands merciers conservaient, rue Quincampoix, l'étalon de l'aune, les mesures de grains et de liquides étaient à l'Hôtel de ville, l'étalon de poids de marcs dit Pile de Charlemagne était déposé à l'Hôtel de la Monnaie, enfin la toise de fer était scellée dans le mur du Châtelet. Cette toise avait été remise en état en 1668 mais on ne savait plus au XVIII^e siècle sur quelles bases cette restauration avait été effectuée.

Les copies établies plus tard par Langlois devinrent, comme nous l'avons dit, les étalons officiels ; mais cela n'alla pas sans discussions car l'astronome Mairan avait établi pour son usage personnel une autre copie de la toise qu'il considérait comme plus exacte.

En 1766 une décision royale commanda à Canivet quatre-vingts copies de la toise du Pérou qui furent distribuées aux Parlements des provinces et à l'étranger. Des échanges d'étalons avaient déjà eu lieu entre la France et l'Angleterre. En 1742, le grand horloger et mécanicien Georges Graham avait fait exécuter sous sa direction des copies du *yard*, déposé à la tour de Londres, de la livre de *Troy* et de la livre *Avoir du poids* ; ces copies furent envoyées à Paris où l'Académie des Sciences fit procéder à des comparaisons avec les étalons français. Sur l'une des règles anglaises fut portée la longueur de la demi-toise de Paris à côté de la division du yard et la règle fut renvoyée à Londres accompagnée de deux poids de marc.

De certains de ces événements il reste encore de nombreux instruments ou règles de mesure. Le Musée du Conservatoire des Arts et Métiers possède des instruments fabriqués par les constructeurs que nous avons cités, l'une des règles du *yard* anglais portant les comparaisons avec la toise, une copie de la toise de Mairan. La toise du Pérou se trouve à l'observatoire de Paris ainsi que de nombreux instruments de géodésie et d'astronomie. Enfin, il faut signaler que la Pile de Charlemagne, ancien étalon de poids, figure en bonne place dans les collections du Musée des Techniques.

Les circonstances dans lesquelles la création du système métrique fut décidée sont bien connues. Les promoteurs de la réforme furent les

mathématiciens, les astronomes et les géomètres de l'Académie des Sciences de Paris.

Le premier projet prévoyait que l'unité fondamentale du nouveau système serait la longueur du pendule battant la seconde à une latitude de 45° au niveau de la mer. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique envisagèrent, sur l'invitation des Français, de s'associer aux travaux préparatoires mais pour des raisons personnelles les savants de l'Académie abandonnèrent rapidement l'idée d'utiliser la longueur du pendule. On trouve dans des papiers inédits de Delambre cette déclaration formelle que la décision de mesurer une nouvelle fois un arc de méridien aussi étendu que possible fut prise pour essayer de trancher la querelle qui divisait les astronomes français sur la forme exacte de la Terre. Les deux Etats étrangers ne donnèrent pas suite à leur perspective de collaboration.

Les opérations des membres de l'Académie exigèrent un matériel important dont quelques pièces n'avaient pas encore leur équivalent au monde. Chacune des deux équipes, celle de Méchain et celle de Delambre, emporta deux cercles répéteurs construits par le seul constructeur capable de les exécuter : Etienne Lenoir. Cet instrument de géodésie est dérivé du cercle à réflexion de Borda utilisé en astronomie nautique. Il semble bien que seul Lenoir soit responsable de sa conception et de sa réalisation. Il existe dans les collections du Conservatoire un modèle de cercle répéteur construit par Bellet, ouvrier de Lenoir, qui fut l'assistant de Delambre pendant toutes ces opérations. Lenoir fut chargé aussi de la confection de règles employées pour la mesure des bases de Melun et de Perpignan et pour la mesure du pendule qui devait être répétée une fois de plus. Il s'agissait de règles bi-métalliques platine et cuivre de 12 pieds de long — 4 m. environ — munis à leur extrémité d'un petit dispositif à coulisse et vernier pour assurer le raccord exact au moyen d'une réglette graduée entre deux règles placées bout à bout pendant la mesure. L'exécution de ces règles et des dispositifs à vernier révèle de la part de Lenoir une très grande maîtrise.

La comparaison des règles entre elles et la comparaison de l'une d'elles, prise comme module, avec la toise du Pérou furent faites grâce à un comparateur construit par Lenoir en 1792 qui donnait une précision de $1/100000$ de toise ou $1/116$ de ligne. (1) Ce comparateur fut aussi utilisé en 1794 pour étalonner le mètre provisoire et en 1799 pour l'établissement du mètre définitif. Remanié entre ces opérations par Lenoir, il donnait finalement le millionième de la toise, c'est-à-dire environ $1/500000$ de mm. C'est encore Lenoir qui exécuta en 1799 les deux mètres en platine à bout dont l'un devint l'étalon définitif déposé aux Archives.

(1) 1 ligne = 2,25 mm.

Un autre grand « artiste » de la même époque, Nicolas Fortin, joua un rôle important dans les travaux de la commission du système métrique. Fortin construisit trois cylindres métalliques qui servirent à Lavoisier, et à Haüy en 1793 à déterminer le poids du décimètre cube d'eau distillée. Les deux savants exécutèrent leurs opérations de pesée sur trois balances de précision qui appartenaient à Lavoisier et dont l'une était due à Fortin ; celle-ci avait été construite en 1788 et elle pouvait être considérée comme la plus sensible de l'époque, on a calculé plus tard que sa sensibilité atteignait $1/400000$. D'autres balances du même type furent commandées à Fortin pour la commission du système métrique. Fortin construisit également en 1791 un comparateur pour mesurer les cylindres sur lequel on pouvait lire le $1/2000$ de ligne et c'est lui qui ajusta en 1799 à l'aide de cet appareil quatre cylindres de platine dont l'un devint l'étalon définitif du kilogramme.

D'autres mécaniciens d'une grande habileté tels que Fourché, balancier de la Monnaie, Mercklein, Kutsch, Jecker effectuèrent des travaux du même ordre et un fondeur de cloches, Janetti, fut rappelé spécialement de Marseille pour fondre les règles et les cylindres de platine destinés à la confection des étalons. Il faut rappeler que le platine était connu en Europe que depuis quelques dizaines d'années seulement et que Janetti a été à cette occasion le premier métallurgiste à le traiter.

Les constructeurs qui furent les auxiliaires indispensables des réalisateurs du système métrique ne furent pas oubliés dans les actes des officiels. Les signatures de Fortin et de Lenoir figurent avec celles des savants sur le procès-verbal de dépôt des étalons du système métrique aux Archives, le 22 juin 1799.

De très nombreuses pièces utilisées par la commission du système métrique et fabriquées par les différents constructeurs que nous avons cités ont été conservées jusqu'à nos jours ; parmi elles figurent la plupart des règles en platine et naturellement le mètre-étalon. Si le comparateur de Lenoir a disparu, il en reste un dessin dans le portefeuille industriel du Conservatoire des Arts et Métiers. Le comparateur de Fortin est à l'Observatoire de Paris. En outre, les mètres provisoires établis par Lenoir et le kilogramme établi par Fortin en vertu de la loi du 1er août 1793 existent encore en plusieurs exemplaires dans les collections du Conservatoire. Plusieurs balances de Fortin sont également conservées ; outre celle de Lavoisier il existe encore d'autres types de balances exactement semblables à celles qui ont été construites pour la commission. Il faut mentionner également l'étalon original du litre en verre qui portait alors le nom provisoire de Cadil qui a été établi par Fourché.

L'une des originalités principales du nouveau système avait été l'adoption de la division décimale. Lavoisier a été certainement l'un de ceux qui ont le plus insisté pour obtenir le système métrique ; Lavoisier avait fait exécuter des étalons de mesures dans l'ancien système

portant des divisions décimales ; c'est ainsi qu'une pile de poids d'une livre avec ses divisions décimales réalisée par Fouché, existe encore au Conservatoire des Arts et Métiers.

Les dispositions législatives de l'Empire ne furent pas favorables à la mise en application du système métrique et ce n'est qu'une loi de Louis-Philippe, en 1837, qui l'établit comme système légal de mesure en France à partir du 1^{er} janvier 1840. A cette époque seuls la Belgique, les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg l'avaient déjà adopté.

La France se préoccupa de faire connaître et de propager le système dans les pays étrangers. Elle commanda au mécanicien français Gambey qui jouissait alors d'une réputation mondiale trente séries de mesures en laiton dont un certain nombre furent envoyées dans les principaux pays d'Europe.

Ce fut essentiellement à l'occasion des Expositions internationales de Londres en 1851 et de Paris en 1855 et 1867 qu'un mouvement d'opinion commença à se déclencher en faveur du système métrique. Presque simultanément l'Académie des Sciences de Paris et celle de St-Petersbourg ainsi que l'Association géodésique adoptèrent des résolutions qui posaient le problème de l'internationalisation des prototypes du système métrique.

La multiplication des copies du mètre étalon imposait que l'on songe à remplacer cet étalon à bouts par un étalon à traits et que ce dernier dûment vérifié ait le caractère non plus d'un étalon français mais d'un étalon international. C'est ainsi que l'on se trouva placé devant l'obligation non seulement de créer un organisme international auquel seraient confiées la responsabilité de la garde de cet étalon et la multiplication de ses copies, mais aussi que l'on entreprenne une série de travaux pour la réalisation d'un étalon international indiscuté.

On sait que les opérations préliminaires commencées au mois d'août 1870 furent interrompues par la guerre entre la France et la Prusse, puis furent reprises en 1872 et devaient finalement se prolonger jusqu'en 1889.

Après un siècle de progrès techniques et surtout de progrès dans la précision des mesures, les savants réunis à cette époque pour étudier à nouveau le problème d'un étalon universel abandonnèrent l'ambition, assez idéaliste, de leurs prédécesseurs de lier la longueur de cet étalon à une longueur prise dans la nature, de façon à pouvoir la remesurer à n'importe quelle époque. Déjà dès la fin des opérations de triangulation, Méchain s'était rendu compte que celle-ci ne donnait pas un résultat absolu ; effectuant une ultime vérification il avait relevé un écart de trois secondes entre ces dernières mesures. Il est certain que si l'on avait repris, à la fin du XIX^e siècle, des opérations semblables à celles de Méchain et Delambre on ne serait pas retombé sur une longueur du mètre à l'étalon de 1799 défini comme un fraction du quart du méridien terrestre. La précision dans la mesure ne devant cesser de

croître, l'étalon universel de longueur aurait dû changer de valeur d'époque en époque.

C'est ainsi que les savants de la seconde commission du mètre décidèrent de prendre comme terme de comparaison le mètre en platine déposé aux Archives et d'établir un nouveau prototype international se rapportant à lui. Naturellement, le kilogramme en platine des Archives fut également pris comme terme de comparaison pour le prototype des étalons de poids. Cette décision impliquait un certain nombre d'opérations extrêmement délicates.

On commença par procéder à un examen complet du mètre et du kilogramme des Archives qui furent trouvés en excellent état. Puis il fut décidé d'effectuer les comparaisons de longueur à une température de 0° et les pesées dans le vide. Le problème le plus difficile consistait à comparer une règle à traits avec une règle à bouts en raison de la difficulté de pointer exactement les extrémités d'une règle à bouts ; on décida pour cela d'adopter les procédés optiques mis au point par le physicien français Fizeau qui évitaient le frottement des faces terminales de la règle par les pièces d'un comparateur ordinaire. L'utilisation de la méthode de Fizeau devait d'ailleurs elle-même soulever certaines difficultés et être perfectionnée au fur et à mesure des opérations. Il s'agissait non seulement de réaliser un prototype international à traits mais également des prototypes à traits et à bouts qui seraient distribués aux différents Etats qui le demanderaient. On décida d'utiliser un comparateur à déplacement longitudinal pour la détermination des mètres à traits et un comparateur à déplacement transversal muni de deux microscopes pour la comparaison des mètres à traits au mètre des Archives.

Tout le matériel de mesure créé à cette époque par les meilleures entreprises spécialisées dans ces travaux a souvent été décrit et est bien connu.

On sait que la forme de l'étalon du mètre a été longuement discutée et que finalement la commission adopta entre diverses propositions le profil en X proposé par Henri Tresca ; le profil des extrémités des étalons à bouts fut aussi décidé après de soigneuses études.

Un autre aspect des travaux effectués pendant cette période concerne l'étude et la préparation d'un alliage dans lequel les prototypes internationaux seraient réalisés. Les étalons réalisés en platine de 1799 contenaient en réalité un certain pourcentage d'iridium car à cette époque on ne soupçonnait pas la présence de cette impureté. Les physiciens de 1872-74 décidèrent que les futurs étalons seraient réalisés en platine iridié à 10% d'iridium pour que leur coefficient de dilatation soit le plus voisin possible de celui des étalons des Archives.

La préparation de cet alliage était une opération extrêmement difficile. Bien que la métallurgie du platine et des métaux de la mine

du platine ait fait de grands progrès, surtout avec l'Ecole des chimistes français travaillant autour de Saint-Claire Deville et de Henri Debray, on était loin de savoir obtenir du platine pur et encore moins de l'iridium pur en assez grandes quantités pour réaliser tous les prototypes nécessaires à la nouvelle organisation internationale. Un industriel anglais Matthey fournit une certaine quantité de platine et d'iridium, le complément nécessaire de ces métaux fut préparé en France. Saint-Claire Deville et ses collaborateurs durent inventer des méthodes particulières pour isoler, au laboratoire de l'Ecole Normale, l'iridium nécessaire. On jugea ensuite indispensable de préparer en une seule fonte un lingot de platine iridié assez important pour qu'on puisse en tirer tous les étalons que l'on se proposait de fabriquer afin que ceux-ci soient tous de la même composition.

Cette fonte d'une masse de platine iridié de 250 kg exigea la création d'un four particulier chauffé avec un chalumeau à gaz d'éclairage et à hydrogène. Après divers essais, la fonte définitive du lingot fut effectuée le 13 mai 1874 au Conservatoire des Arts et Métiers. L'alliage obtenu prit le nom d'Alliage du Conservatoire ou Alliage de 1874. On s'aperçut par la suite que malgré toutes les précautions prises le métal contenait des traces d'impuretés représentées par quelques milligrammes de fer et de ruténium ; cependant l'Alliage du Conservatoire fut adopté pour l'établissement des prototypes.

De cette longue série de travaux, il reste des témoignages d'autant plus nombreux que la plus grande partie des opérations a eu lieu au Conservatoire des Arts et Métiers. Certains objets et documents y ont été conservés, en particulier une maquette du four qui a servi à fondre l'alliage de 1874.

L'évocation des circonstances dans lesquelles peu à peu a pris naissance la technique des mesures de précision montre quelles sortes de difficultés sans cesse nouvelles ont dû être surmontées à chaque étape. Si les moyens employés pendant chacune d'elles nous paraissent maintenant désuets et même pour certains un peu primitifs, il faut penser que pour les hommes qui avaient à les mettre en œuvres, ils représentaient l'ultime effort possible d'habileté et de savoir-faire. Ils ont été chacun en leur temps à l'extrême pointe du progrès et c'est leur succession qui a rendu possible l'avènement des techniques actuelles de mesures dans tous les domaines. En fait, cette sorte de préhistoire est très proche de nous car ces événements les plus éloignés ne datent pas de plus de deux siècles.

Maurice DAUMAS,
conservateur du Conservatoire
des Arts et Métiers de Paris.

LES FAMILLES DE PENSEE POLITIQUE AU TEMPS DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.

Le coup d'Etat de Brumaire et la période d'incertitude qui l'a suivi ont amené une pause dans la furieuse lutte idéologique engagée autour de la Révolution française, lutte qui s'était intensifiée sous le Directoire dans la mesure même où la Contre-Révolution avait cru discerner, dans la conjoncture de reflux et dans l'instabilité gouvernementale postérieure à Thermidor, les signes précurseurs d'un retour victorieux de l'Ancien Régime. Les années 1796-1798 avaient été marquées plus particulièrement par une série de publications contradictoires et retentissantes (1).

L'ambiguïté du pouvoir consulaire a suscité en effet, chez les partisans comme chez les adversaires de la Révolution, les espoirs les plus contradictoires : l'homme fort restaurerait-il la monarchie ou consoliderait-il l'ordre bourgeois ? Joubert voyait en Bonaparte « *un interroi admirable* ». Chateaubriand devenait pour un temps bonapartiste, dédiant son *Génie du Christianisme* au « génial Bonaparte », que « *la Providence avait marqué de loin pour l'accomplissement de ses desseins prodigieux* », au chef autoritaire et glorieux qui aurait pu faire un si bon substitut des rois traditionnels. Louis-Claude de Saint-Martin écrivait, après l'attentat de la rue Saint-Nicaise : « *Je ne puis m'empêcher de révéler Bonaparte, tant pour les talents qu'il a montrés, que par la protection marquée de la Providence à son égard. On ne peut nier qu'il y ait de grandes destinées attachées sur cet homme remarquable* » (2).

Dès le temps de la paix de Lunéville, il devait revenir, il est vrai, sur son jugement, estimant que « *la pacification externe et l'ordre apparent... ne sont pas le terme où la Providence ait eu exclusivement l'intention de nous conduire* » (3) ; Bonaparte n'est qu'un postillon qui a fait sa poste. Joseph de Maistre se flatte lui-même d'avoir forcé l'attention de Bonaparte par ses *Considérations sur la France* ; lui vouant une haine teintée d'admiration, il cherchera par la suite à

(1) Joseph DE MAISTRE, *Considérations sur la France* (1796) ; Benjamin CONSTANT, *De la force du gouvernement actuel de la France, et de la nécessité de s'y rallier* (1796) ; René de CHATEAUBRIAND, *Essai sur les Révolutions* (1797) ; Benjamin CONSTANT, *Des réactions politiques* (1797), *Des effets de la Terreur* (1797) ; Mme DE STAEL, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800), etc.

(2) Louis-Claude de SAINT-MARTIN, *Mon portrait historique et philosophique*, n° 1019, éd. Robert Amadou, Paris, Julliard, 1961.

(3) Id., *ibid.*, n° 1024.

rencontrer le maître de la France. Dans le camp adverse, les Idéologues de la *Décade Philosophique* estiment, sous la plume d'Andrieux, que « les espérances doivent l'emporter sur les craintes » et saluent « le retour au respect dû aux personnes et aux propriétés » (4). Volney voit dans la dictature de Bonaparte l'autorité rassurante d'un membre de l'Institut, entouré d'hommes éclairés : lui-même, après avoir refusé d'être le troisième Consul ou le ministre de l'Intérieur, n'a-t-il pas en tant que sénateur contribué à peupler le Corps Législatif d'une élite d'anciens révolutionnaires, principalement des Constituants, et n'est-il pas devenu, dans l'intimité de Malmaison, l'éminence grise du Premier Consul ? (5) Garat l'appelle « un philosophe qui aurait paru un instant à la tête des armées » ; Cabanis le félicite « d'arracher la République à l'empire des brigands et des assassins » (6) ; l'obscur Lancelin lui dédie en ces termes son *Introduction à l'analyse des sciences* : « C'est à vous, général Consul, qu'il appartient de réaliser les conceptions de la philosophie et les espérances des philosophes ». Bref, le Consulat se voit crédité de la capacité de « réforme par en haut » qui avait fait défaut à l'Ancien Régime.

En fait, il était inévitable que les discordances idéologiques reprennent bientôt toute leur violence autour du régime napoléonien. En pragmatiste échappant à la tutelle des idéologies, en romantique accomplissant sa plus haute destinée individuelle, Bonaparte s'est moqué de plaire aux théoriciens et de remplir les vœux qu'ils avaient sur lui. Le sens ultime de son action a été d'imposer la pénétration en profondeur des conquêtes majeures de 1789 : par le choix comme par la méthode, il appelait sur lui la contradiction.

JOSEPH DE MAISTRE.

C'est à lui que l'on doit le corps de doctrine contre-révolutionnaire le plus rigoureux et le plus inspiré tout à la fois, dont l'exposé se trouve servi par un talent littéraire âpre et tragique, par une plume tour à tour polémique et prophétique. Sa pensée, dont le systématisme et l'audace ont inquiété les souverains d'Ancien Régime alors même qu'elle pouvait servir leurs intérêts auprès des opinions publiques, a joué un rôle directeur après 1815, bien plus qu'avant.

A travers Joseph de Maistre, l'idéologie réactionnaire du XIX^e siècle se relie aux principaux courants de l'irrationalisme et aux principales manifestations de la lutte contre les philosophes à la fin du XVIII^e siècle. D'abord initié en 1773, à Turin, dans une loge fille de celle de Saint-Jean-des-Trois-Mortiers de Chambéry, à la maçonnerie de rite anglais, Maistre avait en 1778 participé à une dissidence et à l'ouverture, à Chambéry, de la loge La Sincérité, de rite écossais.

(4) Cf. Johanna KITCHIN, *La Décade (1794-1807)*, Paris, Minard, 1965.

(5) Cf. Jean GAULMIER, *Volney*, Paris, Hachette, 1959.

(6) Cf. l'édition de ses *Œuvres philosophiques*, par LEHEC et CAZENEUVE.

Celle-ci avait reçu son inspiration de Lyon, où la maçonnerie, sous l'influence de Willermoz, disciple de Martinès de Pasqually, se présentait alors comme un illuminisme, un occultisme (7). C'est à la même époque que Maistre fut en contact avec Louis-Claude de Saint-Martin, qui venait (1774) de prendre la défense des religions contre le matérialisme des philosophes dans son livre *Des Erreurs et de la Vérité* (8), sans doute Maistre lui doit-il le point de départ de quelques-uns de ses grands dogmes, notamment celui de Dieu conducteur de l'Histoire, et peut-être son prophétisme ; il le rejoindra en tout cas dans son interprétation de la Révolution française. D'autre part, il s'établit une correspondance remarquable entre la pensée de Maistre et celle de Burke dans ses *Réflexions sur la Révolution française* (1790), à propos du fondement naturel des constitutions, opposé dans son caractère d'héritage historique à la notion arbitraire de contrat social. Enfin, il faut tenir compte des fréquentations de Maistre aux premiers temps de son émigration à Aoste et à Lausanne, où il a connu les cercles d'évêques et de prêtres émigrés, en 1792-1793 ; par là peut se retrouver l'influence, contre-révolutionnaire avant la lettre, d'une partie de l'Eglise de France dont l'un des soucis, à la veille de 1789, était d'intensifier la lutte anti-philosophique par tous les moyens temporels et spirituels (9).

Le providentialisme est à coup sûr la pierre angulaire de la réflexion de Maistre. Les *Considérations sur la France* (1796), écrites en réaction contre la brochure de Benjamin Constant : *De la force du gouvernement actuel et de la nécessité de s'y rallier*, énoncent la thèse fondamentale selon laquelle la France, chef de file des nations chrétiennes, a failli à sa mission en laissant les philosophes propager l'impiété, et a mérité pour cela la punition de Dieu, sous la forme des calamités révolutionnaires. En 1807, quand Napoléon se trouva par sa victoire sur la Russie au sommet de la gloire militaire et que le rétablissement des Bourbons en France parut, par suite, plus éloigné que jamais, le providentialisme de Maistre y puisa une preuve supplémentaire, et présenta l'empereur des Français comme l'instrument et l'envoyé de Dieu pour le châtiment de l'Europe, châtiment appelé par les défections de la Prusse et de l'Autriche ; à l'inverse, la défaite napoléonienne en 1812 devait confirmer cette intervention divine. Les *Soirées de Saint-Petersbourg* ne portent-elles pas le sous-titre significatif d'*Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence* ? La parenté est frappante avec les *Considérations politiques, philosophiques et religieuses sur la Révolution française* de Saint-Martin, antérieures

(7) Cf. sur ces problèmes la thèse de Louis TRENARD, *Lyon de l'Encyclopédie au pré-romantisme*, Paris, P.U.F., 1958 ; en particulier t. I, chap. V, et t. II, chap. IX et XIV.

(8) Saint-Martin explique (*Mon portrait...*, n° 165) : « Je fus indigné de lire... que les religions n'avaient pris naissance que dans la frayeur occasionnée par les catastrophes de la nature ». Voltaire a écrit à propos du livre en question : « Je ne crois pas qu'on ait jamais rien imprimé de plus absurde, de plus obscur, de plus fou et de plus sot. »

(9) Résumé commode de la vie et des idées de Joseph de Maistre dans le livre de Claude GIGNOUX, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1963. Choix de textes et présentation, également pratiques, par E.M. CIORAN, Paris, J.J. Pauvert, coll. Libertés, 1957.

d'une année aux *Considérations* maistriennes ; la Révolution y est aussi présentée comme voulue par Dieu pour hâter l'avènement d'une humanité épurée, l'accomplissement de « l'homme de désir », pour reprendre le titre de son livre de 1790 — de cet homme qui, en développant chez lui les propriétés divines qu'a déposées le Créateur, réalisera l'union avec Dieu. Plusieurs notations de *Mon portrait historique et philosophique* reprennent le même thème : « l'effroyable régime de Robespierre », vengeance de la Providence (n° 465) ; « un des grands objets de la Révolution française a été de montrer aux hommes ce qu'ils deviendraient si Dieu les abandonnait entièrement à la fureur de sa justice, c'est-à-dire à la fureur de leurs ténèbres. Il a voulu leur faire apercevoir la racine infecte sur laquelle repose le règne de la puissance humaine, il a voulu leur apprendre visiblement qu'il est la source d'une puissance bien plus aimable et plus salutaire pour eux » (n° 594) ; l'objet de la Révolution, « faite de la part de Dieu », est « d'amener les hommes à se persuader qu'ils ne devraient avoir d'autre gouvernement que le gouvernement de Dieu » (n° 846).

En Russie même, Joseph de Maistre a pu avoir la satisfaction de constater, en une occasion majeure, l'efficacité de sa doctrine contre-révolutionnaire : il s'agit de la disgrâce de Speransky, dont le programme de réformes était évidemment inspiré de la lecture des philosophes et d'une admiration à peine dissimulée pour les institutions de la France consulaire et impériale. Maistre, qui s'était intimement lié à Saint-Petersbourg avec le procureur du Saint-Synode, Golitsyn, et avec tout le milieu des loges martinistes et de la *Société biblique*, contribua sans doute par ses *Quatre chapitres sur la Russie* — qui furent lus d'Alexandre I^{er} — à l'éviction du grand réformateur au début de 1812 ; il put même croire pendant quelques mois qu'il allait devenir le confident et l'inspirateur de la politique du tsar, lui-même engagé alors dans une évolution personnelle vers le mysticisme (10).

Quand sera accompli le cycle du châtement, quel devra être le schéma restaurateur de la société et de l'Etat ? Joseph de Maistre s'en est expliqué, notamment, dans l'*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques* (1808). « Une des grandes erreurs du siècle qui les professa toutes fut de croire qu'une constitution pouvait être écrite et créée a priori » (11), d'avoir voulu légiférer pour un homme-type et faire de la législation l'émanation d'une volonté générale. L'infirmité congénitale de l'homme pécheur fait qu'il doit être mené autoritairement par une puissance supérieure : le principe des constitutions est dans la volonté divine, qui doit se transmettre directement au peuple, sans autre intermédiaire qu'un monarque absolu, interprète de cette volonté. Le roi lui-même doit s'appuyer sur une hiérarchie sociale, et sur une législation juste, c'est-à-dire tenant compte du passé du pays,

(10) Cf. Francis LEY, *Madame de Krüdener et son temps*, Paris, Plon, 1961.

(11) *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, I, éd. crit. par Robert TRIOMPHE, Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, Paris, Les Belles Lettres, 1959.

de ses goûts, de ses mœurs, de ses traditions, de sa foi. Telle sera la constitution « naturelle », opposée à la fiction du contrat social. La politique se confondant avec la croyance en Dieu et l'obéissance à ses desseins, Maistre est ainsi amené à condamner formellement l'intervention de la science et de la philosophie dans l'organisation politique : c'est l'un des sujets du huitième entretien des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Les savants « jugent Dieu sans façon et lui demandent compte de ses décrets... Ce n'est point à la science qu'il convient de conduire les hommes... Il faudrait avoir perdu l'esprit pour croire que Dieu ait chargé les académies de nous apprendre ce qu'il est, ce que nous lui devons. Il appartient aux prélats, aux nobles, aux grands officiers de l'Etat d'être les dépositaires et les gardiens des vérités conservatrices ; d'apprendre aux nations ce qui est mal et ce qui est bien ; ce qui est vrai et ce qui est faux dans l'ordre moral et spirituel : les autres n'ont pas le droit de raisonner sur ces sortes de matières. Ils ont les sciences naturelles pour s'amuser : de quoi pourraient-ils se plaindre ? » (12).

Dans un ouvrage publié en 1819 : *Du Pape*, mais dont l'élaboration est en fait antérieure à 1814, la restauration de l'ordre monarchique vient s'insérer dans un système plus vaste : le rétablissement d'une Eglise universelle sous la direction du pontife romain. A la restauration monarchique se superpose une restauration théorique : Maistre appelle de ses vœux la reconstitution d'une Europe politico-religieuse sous l'autorité hiérarchisée du pape, représentant de Dieu sur la terre, et des souverains légitimes — au premier rang desquels les Bourbons de France — gérants au temporel de la souveraineté divine. C'est rêver d'une chrétienté médiévale idéale, dans laquelle le pape, infaillible, serait effectivement le guide des rois et des peuples ; rêve qui n'est pas sans analogies avec les aspirations d'un certain nombre de mystiques, dans l'Europe des années 1800, à la réunion des Eglises et à l'abolition des divisions dogmatiques et confessionnelles.

Ainsi la pensée maistrienne, la doctrine du magistrat et diplomate sarde va-t-elle aussi loin que possible dans le sens d'une interprétation théologique et même mystique de l'Histoire ; la volonté divine, moteur de l'Histoire, joue le rôle confié ailleurs, dans d'autres tendances de l'irrationalisme, à d'obscures forces collectives ; elle sert de justification à la pérennité de l'autoritarisme politique et des hiérarchies sociales ; le progrès ne se conçoit que sous la forme d'une adhésion accrue des âmes à la religion, ou de l'espoir vague d'une nouvelle Révélation. On est en présence d'une forme extrême de philosophie de caste, aristocratique et cléricale.

(12) A rapprocher de l'attitude anti-scientifique fondamentale d'un Saint-Martin : « Comment les hommes peuvent-ils trouver quelque chose en fait de science ? Ils expliquent la matière par la matière, de sorte qu'après leurs démonstrations, on aurait encore besoin d'une démonstration » (*Mon Portrait...*, n° 138) ; « les sciences humaines... ont un inconvénient remarquable, c'est qu'elles ne tendent qu'à nous persuader que nous sommes arrivés au but pour lequel nous avons reçu l'existence, pendant qu'au contraire elles ne font que voiler absolument ce but à nos yeux » (*Ibid.*, n° 1028).

RENE DE CHATEAUBRIAND.

De *l'Essai sur les Révolutions* (1797) à *De Buonaparte et des Bourbons* (1814), en passant par le *Génie du Christianisme* (1802) et les articles du *Mercure*, Chateaubriand a fait incontestablement une carrière d'écrivain politique « engagé », mais aussi d'opposant de l'intérieur. Nul ne s'est senti plus que lui gentilhomme et royaliste ; mais cet émigré rentré en France a vécu dans un pays transformé de façon irréversible par la Révolution. Les conditions de formation de sa pensée sont donc profondément différentes, malgré les analogies qui rapprochent les deux hommes quant à leur appartenance sociale et aux épreuves qu'ils ont subies, de celles qui présidèrent à l'élaboration des dogmes maistriens, dans l'exil de Cagliari ou de Saint-Pétersbourg, dans la solitude d'un cabinet où l'écrivain accumulait un arsenal idéologique dont l'utilisation pratique demeurerait hypothétique. Même si le succès du *Génie* a été dans une certaine mesure celui d'un auteur bien accueilli dans les salons, même si les apostrophes vengeuses de Chateaubriand à Napoléon n'ont pas soulevé les masses contre le « tyran », il n'est pas douteux que l'influence a été beaucoup plus directe et immédiate que celle des écrits théoriques de Maistre. C'est ce que pense en tout cas Saint-Simon quand, définissant en 1817 « l'opinion rétrograde » — entendons par là celle des partisans du retour à l'Ancien Régime — il met en garde les libéraux contre l'étendue de son influence : « Les ouvrages de M. Chateaubriand sont ceux dont on fait le plus grand débit » (13).

Certes, Chateaubriand se situe bien dans le droit fil de la pensée contre-révolutionnaire. Par sa condamnation des philosophes du XVIII^e siècle, du moins des Encyclopédistes, qu'il calomnie allègrement dans *l'Essai sur les Révolutions* : Diderot « admettait le pur athéisme, sans en apporter que de mauvaises raisons. Voltaire n'entendait rien en métaphysique... Helvétius a écrit des livres d'enfants, remplis de sophismes que le moindre grimaud de collège pourrait réfuter. J'évite de parler de Condillac et de Mably, je ne dis pas de Jean-Jacques et de Montesquieu, deux hommes d'une trempe supérieure aux Encyclopédistes. Quel fut donc l'esprit de cette secte ? Détruire, voilà leur but ; détruire, leur argument. Que voulaient-ils mettre à la place des choses présentes ? Rien ». Par sa condamnation et son interprétation des événements de 1789 et des années suivantes, également : « une révolution préparée par la corruption de nos mœurs et l'égarement de notre esprit », qui voulut fonder sur une « égalité chimérique » et « sur une raison incertaine une société sans passé et sans avenir » (14). Par son adhésion au providentialisme, enfin : « Dieu lui-même marche à découvert à la tête des armées, et s'assied au conseil des rois », écrit-il

(13) *L'Industrie*, p. 173, dans *Œuvres de Claude-Henri de Saint-Simon*, Editions Anthropos, Paris, 1965.

(14) *De Buonaparte et des Bourbons*, présentation et notes par O. POZZO DI BORGIO, Paris, J.J. Pauvert, 1966.

en 1814 pour expliquer la défaite de Napoléon ; par l'épreuve et l'expérience, la Providence a voulu éclairer les Français sur l'excellence du gouvernement monarchique.

Toutefois, l'analyse est beaucoup plus nuancée — plus historienne — chez un Chateaubriand que chez un Maistre. Il aperçoit parfaitement la responsabilité de la monarchie d'Ancien Régime dans sa propre chute, et ne se contente pas d'une explication unilatérale par les méfaits de la philosophie. Dans un texte plus tardif, il est vrai (*De la Vendée*, 1819), il note : « *La révolution était achevée lorsqu'elle éclata : c'est une erreur de croire qu'elle a renversé la monarchie ; elle n'a fait qu'en disperser les ruines... On opérait sur une société morte. La vieille France n'a paru vivante... qu'à l'armée de Condé et dans les provinces de l'Ouest* ». D'autre part la filiation Montesquieu-Chateaubriand est évidente en ce qui concerne le thème de la liberté. Dans le discours qu'il n'a pas prononcé, mais qu'il avait écrit en vue de sa réception à l'Académie en 1811, se trouve l'un de ses grands « *cris* » dont la sincérité n'est certainement pas affaiblie par l'emphase : « *La liberté n'est-elle pas le plus grand des biens, et le premier des besoins de l'homme ?* » Bien sûr, cette passion pour ce qu'il appelle « *l'indépendance individuelle* » est profondément différente du libéralisme bourgeois en pleine affirmation de soi à la même époque ; elle s'apparente directement aux libertés traditionnellement revendiquées par l'aristocratie, nullement au principe rationnel de l'individualisme absolu tel que le défend un Benjamin Constant ; elle s'accompagne d'un égal souci de l'ordre et du respect des lois ; elle doit selon lui s'inscrire dans un système politique monarchique constitutionnel.

Comme Maistre encore, Chateaubriand n'aspire qu'au rétablissement de la monarchie, en effet. Dès 1797, *l'Essai sur les Révolutions* le réclame : « *Rendez le bonheur à la France, en la rendant à la monarchie* ». Mais ici encore, les fondements de ce royalisme ne sont pas les mêmes, et la justification théologique importe moins que la référence historique : la monarchie est bonne parce qu'elle a apporté la stabilité et la gloire à la France, parce que les Français sont parfaitement acclimatés à cette institution bien rodée, vraiment nationale. L'amour de la monarchie est chez Chateaubriand la forme même du patriotisme, ainsi qu'on le sent dans l'un des rares passages lyriques que contienne le pamphlet *De Buonaparte et des Bourbons*, au texte si souvent grinçant ou odieux de mauvaise foi : « *Le roi représente aussitôt l'idée de l'autorité légitime, de l'ordre, de la paix, de la liberté légale et monarchique. Les souvenirs de la vieille France, la religion, les antiques usages, les mœurs de la famille, les habitudes de notre enfance, le berceau, le tombeau, tout se rattache à ce mot sacré de roi : il n'effraie personne ; au contraire, il rassure. Le roi, le magistrat, le père ; un Français confond ces idées... Il sait ce que c'est qu'un monarque descendant de saint Louis et de Henri IV : c'est un chef dont la puissance paternelle est réglée par des institutions, tempérée par les mœurs, adoucie et rendue excellente par le temps, comme un*

vin généreux né de la terre de la patrie, et mûri par le soleil de la France. ... Il n'y aura ni repos, ni bonheur, ni félicité, ni stabilité dans nos lois, nos opinions, nos fortunes que quand la maison des Bourbons sera rétablie sur le trône ».

De plus, la monarchie est associée à un passé de grandeur ; l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* montre Chateaubriand recherchant « les traces de l'honneur français » partout où subsistent les témoignages des Croisades. Souvenirs qui évoquent, aussitôt, les destinées conjointes de la religion et de la monarchie en France.

Chateaubriand reconnaît à l'Eglise une fonction politique essentielle. Le futur auteur de *De la Monarchie selon la Charte*, qui s'intitulera lui-même « maître d'école de la constitutionnalité », retrouve dans les conciles un modèle de système représentatif pour la société civile, et dans le christianisme la religion de la liberté... mais aussi le principe d'ordre qui est la sauvegarde de toutes les sociétés : « *Détruisez le culte, et il vous faudra dans chaque village une police, des prisons et des bourreaux* » (15).

Ainsi donc, l'optimisme des philosophes et des hommes de la Révolution est-il vigoureusement combattu par des doctrines réactionnaires dominées, d'une part, par un pessimisme dérivé de la croyance au péché originel, dont le rationalisme avait relevé le défi ; d'autre part, par une conception statique de l'Histoire, en vertu de laquelle l'avenir de l'humanité se trouve derrière elle, dans un retour aux origines. Avec, cependant, une différence essentielle entre le fanatisme d'un doctrinaire, d'un théologien de la Contre-Réforme qui donnerait l'assaut à la Révolution, ce mal miraculeux, et la souplesse d'un gentilhomme conscient des adaptations nécessaires de la monarchie traditionnelle.

Les idées de progrès sont-elles pour autant mortes, comme si les violences et les déceptions d'une décennie révolutionnaire avaient réussi à leur imposer silence ? Bien loin de là : la vigueur de la pensée des Lumières, les nouvelles audaces de la pensée libérale prouvent, en pleine période napoléonienne, que les fils spirituels des Encyclopédistes et d'Adam Smith sont en mesure de relever le défi contre-révolutionnaire, et de proposer des solutions neuves. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter le cri magnifique lancé par Saint-Simon : « *L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social* » (16).

LES IDEOLOGUES, OU « LA SECONDE GENERATION DES LUMIERES »

C'est Jean Gaulmier qui a proposé cette dénomination, heureusement étrangère à toute intention péjorative. Ces hommes sont nés pour

(15) *Génie du Christianisme*, IV, 6, 12. Sur tous ces thèmes, voir G. DUPUIS, J. GEORGEL, J. MOREAU, *Politique de Chateaubriand*, Paris, A. Colin, coll. U, 1967.

(16) *De la réorganisation de la société européenne* (1814), p. 248.

la plupart entre 1750 et 1860 : Destutt de Tracy en 1754, Laromiguière en 1756, Cabanis et Volney en 1757, Andrieux en 1759... Ils se rattachent non pas à Rousseau, mais à Voltaire, Diderot, d'Holbach, Helvétius, Condorcet, à un rationalisme persuadé de la perfectibilité indéfinie de l'esprit, évoluant vers le matérialisme, préoccupé de la diffusion des Lumières, et de leur application sociale. De la Constituante au Directoire, ils ont inspiré l'œuvre législative des Assemblées en matière de droits civils et politiques, de développement de l'instruction, de l'assistance publique, de relations entre l'Eglise et l'Etat. Sous le Directoire, ils sont organisés en un centre actif du point de vue idéologique et politique à la fois : l'Institut, particulièrement sa deuxième classe, celle des sciences morales et politiques — cet Institut où Bonaparte a été élu à Noël 1797 dans la première classe, celle des sciences mathématiques et physiques, section de mécanique. Au début du Consulat, ils occupent une forte position au Tribunat. Enfin, ils défendent vigoureusement l'héritage idéologique du XVIII^e siècle philosophique dans leur journal, la *Décade philosophique* : on y cite et on y justifie constamment Voltaire, pour son action contre les préjugés et les abus, pour son humanitarisme ; Helvétius, présenté comme un grand psychologue et un grand pédagogue ; Condorcet surtout, comme l'auteur de l'ouvrage fondamental : *Esquisse des progrès de l'esprit humain* (1795). La notion de progrès social et moral est, en effet, au centre de la pensée des Idéologues. Ils lui apportent le renfort de l'expérience : 1789, à leur avis, donne un sens à l'Histoire en apportant la preuve du pouvoir de la raison sur le cours des événements. La *Décade* définit les instruments grâce auxquels la perfectibilité humaine continuera à se développer : l'enseignement public, qui fera des Français « *non seulement le peuple le plus libre, mais le peuple le plus instruit de l'univers* » (17) ; les progrès scientifiques, très féconds vers 1800 dans les domaines des sciences de la nature et de la médecine ; les progrès des sciences appliquées — l'agronomie, notamment — qui engendreront le progrès matériel ; la liberté économique, l'essor du capitalisme qui, conjointement avec les nouvelles techniques, apporteront une prospérité croissante. Le seul obstacle sur lequel bute cette pensée, c'est la Terreur, c'est l'échec politique post-thermidorien, qui paraissent infirmer la croyance au progrès moral.

La *Décade* a d'autre part une activité polémique, et un rôle d'opposition politique constitutionnelle qui soutient l'action du Tribunat, qualifié par Ginguené de « sentinelle vigilante ». L'essentiel est le combat contre l'offensive du spiritualisme chrétien, contre les « dévots » — Chateaubriand, Fontanes, Bonald ; d'où un échange d'articles entre la *Décade* et le *Mercure*, tant à propos du *Génie du Christianisme* que du livre de Bonald : *De la législation primitive*, également de 1802.

(17) A rapprocher de la réponse de Bonaparte à Garat, lors de son élection à l'Institut : « Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret sont celles que l'on fait sur l'ignorance... La vraie puissance de la République française doit consister désormais à ne pas permettre qu'il existe une seule idée nouvelle qu'elle ne lui appartienne ».

D'où, aussi, la défense des écoles centrales dont Bonaparte fait étudier le remplacement, alors qu'elles fondaient l'enseignement secondaire sur l'esprit philosophique, les sciences modernes, le sentiment républicain. L'opposition à des aspects essentiels de la politique du Premier Consul — le Concordat, les tribunaux criminels spéciaux — conduit à la rupture avec le pouvoir : lors du renouvellement — épuration du Tribunal en 1802, Ginguené et Andrieux, les piliers de la *Décade*, sont expulsés.

En critiquant Bonaparte, les Idéologues de la *Décade* et du Tribunal entendaient faire œuvre constructrice, contribuer à « *former un esprit national* ». Sur ce point, Mme de Staël s'est trouvée très proche d'eux (18). Le salon qu'elle a tenu à Paris jusqu'à sa première expulsion de 1803, elle voulait en faire « *un écho de l'opinion publique* » ; « *le plus grand grief de l'empereur Napoléon contre moi, c'est le respect dont j'ai toujours été pénétrée pour la véritable liberté* » (19). Elle a exalté la résistance du Tribunal : « *toute faible qu'elle était, ... elle entretenait la nation dans l'habitude de penser* » (20). Proche des Idéologues, elle l'a encore été par sa fidélité aux idéaux des Lumières : *De la littérature* (1800) est à cet égard un texte important. « *La littérature n'est plus un art seulement, c'est un moyen ; elle devient une arme pour l'esprit humain, qu'elle s'était contentée jusque-là d'instruire et d'amuser* ». Cette croyance au progrès continu des sociétés, à la possibilité d'une politique scientifique, lui valent les critiques aigres du *Journal des Débats* : Napoléon, lui, « *ne s'égare pas dans de vaines théories* ». *Delphine* (1802) témoigne à son tour, sous la forme du roman, d'une conception des relations sociales fondée sur la raison et la sensibilité, et encourt à son tour les fureurs de la critique officielle. Mais le problème religieux sépare Mme de Staël de la pensée rationaliste : elle lui a reproché de vouloir « *se consoler de l'esclavage de ce monde en cherchant à détruire l'espérance d'un autre monde* » (21) ; et l'on sait l'intérêt croissant que ses voyages hors de France ont éveillé chez elle pour les diverses manifestations du mysticisme européen en ce début du XIX^e siècle.

BENJAMIN CONSTANT.

Au reste, ses idées proprement politiques n'ont sans doute été que le reflet de la pensée de Constant (22). Lui-même proche des Idéologues et de leur action politique, il se détache néanmoins d'eux par une exceptionnelle vigueur et cohérence de la doctrine. Constant, c'est la mise en forme obstinément poursuivie, à travers d'innombrables traités, articles ou pamphlets, du libéralisme politique tel qu'il découlait nor-

(18) Cf. Christopher HEROLD, *Germaine Necker de Staël*.

(19) *Dix années d'exil*, éd. Simone BALAYE, Bibliothèque 10/18, Paris, 1966, p. 2.

(20) *Ibid.*, p. 29.

(21) *Ibid.*, p. 31.

(22) Voir l'étude systématique de la vie et de l'œuvre par Paul BASTID, *Benjamin Constant et sa doctrine*, 2 vol., Paris, A. Colin, coll. Sciences Politiques, 1966.

malement de la philosophie des Lumières, et tel qu'une Révolution française « ayant dépassé son terme », puis l'absolutisme plébiscitaire du Consulat ont durablement empêché de l'ancrer dans les mœurs de notre pays. Constant, c'est la revendication d'une élite qui n'a pas encore réussi à jouer le rôle auquel elle aspire. Parmi les pertes que la Terreur montagnarde a fait subir à la France, « la plus irréparable peut-être est celle des hommes connus sous le nom de Girondins... Une génération entière a été engloutie ; et cette génération jeune, forte, neuve, éclairée, quoiqu'enthousiaste, nourrie de l'étude des Anciens, des principes de la philosophie, des écrits de Voltaire et de Rousseau, promettait une réunion de talents, d'idées libérales et de courage, que l'on ne peut guère espérer de retrouver ni dans la génération qui s'éteint, ni dans celle qui s'élève. Nous sommes aujourd'hui entre des vieillards dans l'enfance et des enfants mal élevés » (23).

Constant, qui dès la publication des *Réflexions* de Burke avait écrit : « Il y a autant d'absurdités que de lignes dans ce fameux livre ! » (24), reproche en effet à la Révolution d'être allée « au-delà des idées régnantes », et d'avoir ainsi provoqué une réaction remettant en cause les résultats acquis : « Il faudra, non pas, j'espère, une révolution nouvelle, mais de grandes précautions, et un soin extrême, pour s'opposer à la renaissance des privilèges » (25) ; « c'est à la Terreur qu'il faut attribuer le dépérissement de l'esprit public, le fanatisme qui se soulève contre tout principe de liberté, l'opprobre répandu sur tous les républicains, sur les hommes les plus éclairés et les plus purs. Les ennemis de la République s'emparent habilement de la réaction que la Terreur a causée. C'est de la mémoire de Robespierre que l'on se sert pour insulter aux mânes de Condorcet, et pour assassiner Sieyès. C'est la frénésie de 1794 qui fait abjurer, par des hommes faibles ou aigris, les lumières de 1789 » (26). Aussi estime-t-il indispensable, pour sauver les résultats de la Révolution, de se rallier au Directoire, la meilleure des monarchies constitutionnelles — comme il croira par la suite pouvoir se rallier au coup d'Etat de Brumaire, à la Restauration de 1814, au Napoléon des Cent Jours : tout régime est améliorable, tout cadre constitutionnel est aménageable : « J'ai toujours cru... qu'en fait de gouvernement il faut partir du point où l'on est ; que la liberté est possible sous toutes les formes ; ...Ce n'est jamais contre une forme que j'ai disputé... Celle qui existe a l'avantage d'être » (27). Les déceptions successives l'amènent en fait, non seulement à jouer le rôle de censeur perpétuel des systèmes politiques, mais à élaborer une réflexion théorique sur les conditions d'organisation d'un Etat libéral.

Le point de départ de cette réflexion, c'est l'affirmation des droits de l'individu contre les empiètements du pouvoir social : l'individu

(23) Des effets de la Terreur, cité dans O. POZZO DI BORGO, *Ecrits et discours politiques de Benjamin Constant*, Paris, 1964.

(24) Cité par P. BASTID, *op. cit.*, t. II, p. 694.

(25) Des réactions politiques, dans O. POZZO DI BORGO, *op. cit.*

(26) Des effets de la Terreur, *ibid.*

(27) *Mémoires sur les Cent Jours*, 1^{re} partie, lettre cinquième.

représente la valeur suprême, la protection de sa liberté est le seul but des associations humaines. Rousseau, par sa théorie du contrat social, a eu le tort d'investir la société d'un pouvoir effrayant. La liberté individuelle est, avant tout, le droit d'échapper aux accusations, arrestations et détentions arbitraires. C'est, aussi, la liberté de la propriété : prolongement de la personne, la propriété assure son épanouissement, et il est d'un intérêt primordial qu'elle soit le plus largement répandue. La liberté individuelle doit trouver sa garantie dans la liberté politique. Certes, Constant reconnaît la souveraineté du peuple ; mais ni la sienne, ni celle de ses représentants ou celle des rois ne doit être illimitée : elle doit s'arrêter là où commence le respect des droits sacrés de l'individu. La meilleure garantie que cette limite ne sera pas transgressée, Constant la situe dans la toute-puissance de l'opinion, s'exprimant à la faveur d'une totale liberté de la presse (en cette matière, dit-il, « *il faut permettre ou fusiller* ») et du droit de contrôle parlementaire de l'exécutif, ainsi que de ses prolongements : l'administration et l'armée. Le problème fondamental de la politique, dans une République comme dans une Monarchie, étant la limitation du pouvoir social, la forme institutionnelle de ce pouvoir est un problème secondaire. « *Que voulaient les hommes qui, en 1789, furent plutôt les causes que les auteurs d'une révolution trop violente ? Que l'autorité ne pût ni étouffer les représentations du peuple, ni gêner les consciences ou entraver la pensée, ni soustraire les citoyens à leurs juges naturels ; mais ils étaient loin de vouloir le déplacement de cette autorité... Que voulaient enfin les républicains ? Les mêmes choses sous d'autres formes* » (28). Si la monarchie restaurée de 1814 ou Napoléon après l'île d'Elbe veulent bien se rallier à la constitutionnalité, respecter l'égalité des droits et l'exercice des libertés, Constant estime qu'il faut les soutenir (29).

Ecrivant en 1813 *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, Benjamin est allé plus loin : il a aperçu le lien entre le libéralisme politique, d'une part, l'utilitarisme et le libéralisme économique de l'autre. « *Le but unique des nations modernes, c'est le repos, avec le repos l'aisance, et comme source de l'aisance, l'industrie* ». Mais en énonçant cet enchaînement, il ne fait que se mouvoir dans le sillage d'une autre pensée : celle d'Adam Smith. Bien mieux que lui, d'autres prophètes ont établi que la révolution politique correspondait à une mutation profonde des structures sociales et économiques.

(28) *Journal des Débats*, 21 avril 1814.

(29) Cf. les *Réflexions sur les Constitutions*, les *Mémoires sur les Cent Jours*, l'*Essai sur la responsabilité des ministres* (1814-1815).

JEAN-BAPTISTE SAY, CLAUDE DE SAINT-SIMON : VERS UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (30).

Dès son utopie : *Olbie, ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation* (1800), et bientôt dans son *Traité d'économie politique* (1804), Say assigne désormais comme tâche principale aux sociétés de créer des richesses nouvelles, en fonction des moyens scientifiques et techniques mis à leur disposition par le progrès des Lumières, et en vue d'améliorer l'humanité par la disparition de la misère. L'accent est mis sur l'industrie comme productrice de valeurs nouvelles, sur l'entrepreneur comme instigateur du progrès (31).

Les vues de Saint-Simon dominent de plus haut l'évolution historique récente. « *La philosophie du siècle dernier a été révolutionnaire ; celle du XIX^e siècle doit être organisatrice... L'ordre social a été bouleversé, parce qu'il ne convenait plus aux lumières... Le corps politique a été dissous* » (32). Il faut les reconstituer en partant d'une définition nouvelle de la société : « *l'ensemble et l'union des hommes livrés à des travaux utiles* » (33) ; « *la production des choses utiles est le seul but raisonnable et positif que les sociétés politiques puissent se proposer* » (34) ; « *une nation n'est autre chose qu'une grande société d'industrie* » (35). Comme Constant — qui voyait dans la propriété et les talents « *deux raisons raisonnables d'inégalité parmi les hommes* » — Saint-Simon pense que, pour le bien général, la domination doit être répartie entre les propriétaires éclairés, les savants et les artistes (36). La Révolution est en effet tombée tour à tour dans deux erreurs. La première, d'avoir fait appel, après la suppression des privilèges de naissance, « *à tous les membres de la société de remplir fréquemment les fonctions de délibérants* » ; ainsi le pouvoir a-t-il pu s'égarer « *entre les mains des ignorants* », des non-propriétaires, qui ont alors commis des atrocités et organisé la famine. La deuxième, d'avoir pris en considération la seule propriété, et risqué ainsi de provoquer une conjonction des non-possédants et des intellectuels mécontents. « *Il est nécessaire, pour assurer la tranquillité sociale, de faire entrer les savants et les artistes dans le corps des gouvernants ; il est essentiel de rendre leur sort satisfaisant sous le rapport de considération et d'aisance* » (37). A l'égard de la propriété, Saint-Simon insiste sur la nécessité de lui accorder une considération égale, qu'elle soit d'origine patrimoniale ou nationale : dès 1797, il voyait dans la classe des nouveaux propriétaires, aux mains desquels se trouve « *au moins la moitié du territoire* »

(30) Voir Michel BERNARD, *Introduction à une sociologie des doctrines économiques*, Paris - La Haye, Mouton, 1963.

(31) Cf. Textes choisis de J.B. SAY dans la « Collection des grands économistes », Paris, Dalloz, 1953.

(32) *De la réorganisation de la société européenne*, p. 158.

(33) *L'Industrie*, p. 128.

(34) *Ibid.*, p. 186.

(35) *Prospectus de L'Industrie*.

(36) *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803), p. 46.

(37) *Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e siècle*.

de la République », et qui « ont intérêt à soutenir le présent ordre de choses », la meilleure garantie contre un retour de l'Ancien Régime.

Comme Constant enfin, Saint-Simon tire argument de l'histoire des institutions britanniques pour affirmer que le gouvernement parlementaire est la meilleure forme de gouvernement : « Depuis près de cent ans que l'Angleterre... a établi chez elle cette forme de gouvernement dans toute sa plénitude, ne l'a-t-on pas vue accroître tous les jours sa prospérité et sa puissance ? » (38). Un tel régime, que Saint-Simon qualifie aussi, indifféremment, de constitutionnel, de libéral, de *commercial government*, convient à la « société légitime » des « hommes livrés à l'industrie » et qui « n'ont qu'un besoin : c'est la liberté... N'être point gênés dans le travail de la production... N'être pas troublés dans la jouissance de ce qu'ils ont produit » (39). En se donnant un tel régime politique, la France reviendra aux sources de la Révolution de 1789 : « C'était ce régime commercial, et par cela même pacifique au dehors, que la nation française voulait constituer chez elle par sa révolution de 1789 » (40), et dont elle s'est laissé détourner par le plaisir de vaincre et de conquérir (41).

**

Si le caractère totalement rétrograde de la pensée d'un Maistre apparaît évident au regard de l'analyse sociale, du mouvement des idées et du démenti que les faits eux-mêmes lui ont imposé après la Restauration, les faiblesses de la pensée libérale à l'époque napoléonienne n'en sont pas moins certaines. Ce sont les faiblesses inhérentes à une pensée de minorité, plus apte à élaborer les conditions idéales du maintien de sa prédominance que disposée à accepter les conditions pratiques et immédiates de sa consolidation. Ainsi s'explique le heurt de cette pensée libérale avec le despotisme napoléonien. Evoquant l'extension de l'influence française dans les limites du système continental, Mme de Staël parle de « la grande mascarade de l'Europe ». Emporté par une même haine, Constant en vient à écrire en 1813 que « les flammes de Moscou ont été l'aurore de la liberté du monde », et à créditer la Russie d'Alexandre I^{er} d'un prestige analogue à celui de l'Angleterre, cet « illustre refuge de la dignité de l'espèce humaine ». Compte tenu des tendances profondes de la société française, encore physiocratique beaucoup plus qu'industrialiste, et de la menace latente des classes non propriétaires, l'Etat napoléonien ne constituait-il pas pourtant, en dépit des apparences, la meilleure garantie de conservation des intérêts de la bourgeoisie libérale ?

Louis BERGERON,
Chargé de recherche au C.N.R.S., Paris.

(38) *De la réorganisation...*, p. 195.

(39) *L'Industrie*, p. 128.

(40) *Ibid.*, p. 109.

(41) Cf. à ce sujet F. FURET et D. RICHET, *La Révolution*, t. I, Réalités, Hachette, Paris, 1965, et ce que les auteurs appellent le « dérapage » de la Révolution.

L'ASIE DU SUD-EST, PROBLEME DE LA RECHERCHE HISTORIQUE

Dans son introduction à son petit livre *« Connaissons-nous la Chine ? »*, ETIEMBLE écrit : *« Pour juger équitablement la Chine actuelle, il faut en étudier l'histoire et la culture ; or, ce n'est pas facile : nous vivons depuis deux mille ans sur quelques fables vivaces. »* Ce qu'ETIEMBLE dit de la Chine est vrai pour l'ensemble de l'Asie orientale et méridionale qui est cette vaste zone qui va de Ceylan au Japon, du Pakistan aux Philippines, et qui constitue un domaine humain à la fois diversifié et original. Il est caractérisé, pour l'essentiel, par la prédominance dans la plupart de ces Etats du phénomène des moussons sur le plan géographique ; par le phénomène de la rizière inondée sur le plan des techniques de base ; et il correspond en même temps à l'aire de civilisation dominée au cours d'une longue histoire par la civilisation hindoue d'un côté et la civilisation chinoise de l'autre, et tout ce vaste monde ayant été touché, marqué ou seulement effleuré par le bouddhisme.

La phrase d'ETIEMBLE souligne la triple nécessité devant laquelle, disons « l'honnête homme » de nos jours, se trouve en ce qui concerne cette partie du monde. Nécessité de la connaître. Je n'ai pas besoin d'insister sur le besoin de connaître cette partie du monde dans la mesure où les problèmes de la Chine, du Vietnam s'imposent à l'actualité, et aussi par le fait de son énorme poids culturel. Ce n'est pas tout à fait par hasard si c'est un Japonais cette année qui vient d'avoir le prix Nobel de littérature. Mais la nécessité de connaître cette réalité contemporaine de l'Asie du Sud-Est suppose alors qu'on étudie l'histoire et la culture des peuples de cette partie du monde ; sans quoi nous risquons de mal comprendre et de porter des jugements faux. C'est donc un vaste domaine qu'il importe d'annexer, beaucoup plus qu'il n'est fait, au champ de la culture générale. Et sur ce point, il est évident que l'enseignement au niveau du secondaire et du supérieur a une responsabilité importante. C'est dans la mesure où l'histoire et la culture de l'Asie méridionale et orientale auront leur place dans l'enseignement, que le public cultivé sera amené à connaître ce qui représente à peu près la moitié de l'humanité.

Or il n'est pas facile de connaître correctement cette histoire et cette culture, à la fois parce que les travaux scientifiques manquent sur de nombreux points et parce que subsistent ces fables vivaces dont

parlait ETIEMBLE, fables qui ont quelquefois effectivement deux mille ans d'ancienneté, et qui défigurent ce que nous pouvons apprendre.

Les conditions mêmes de notre temps nous imposent donc à la fois un effort de connaissance au niveau du public cultivé et un effort de réévaluation générale au niveau des études scientifiques. Que donne l'historiographie contemporaine sur l'Asie orientale et méridionale ? La curiosité née de l'événement suscite un grand nombre d'ouvrages : par exemple ce qui est paru depuis 2 ou 3 ans sur le Vietnam. Ces ouvrages s'élèvent rarement au-dessus du niveau journalistique ; mais ils sensibilisent le grand public aux problèmes de ces pays et apportent des informations élémentaires.

Par ailleurs la production scientifique s'accroît, sans masquer un véritable sous-développement des études concernant l'Asie méridionale et orientale, sous-développement par rapport à d'autres secteurs beaucoup plus riches de la production historiographique, et par rapport aux problèmes à élucider, on peut noter un progrès réel de ces études. C'est vrai dans les pays occidentaux, qui furent longtemps les seuls à promouvoir des études orientalistes, mais aussi en Union Soviétique et surtout dans les pays nouvellement libérés ; des historiens nationaux mettent à jour et publient des recueils de documents, réévaluent les conclusions des historiens occidentaux, publient des études et des synthèses.

La masse de nos connaissances s'accroît, en même temps que s'ouvrent de nouvelles perspectives de recherches et que s'impose un immense travail de réévaluation historiographique.

Considérée de l'extérieur, par rapport aux pays occidentaux, l'histoire de ces pays doit désormais être vue de l'intérieur dans la perspective du développement national et dans le cadre de l'Asie méridionale et orientale.

Je bornerai ici mon propos à donner quelques points de repère pour le travail de connaissance et de réévaluation en même temps qu'une certaine profondeur historique aux problèmes contemporains. Je centrerai mes remarques autour de deux moments : d'une part la période coloniale ; d'autre part ce qu'on a appelé la « révolte de l'Asie ».

La période coloniale remonte fort loin puisqu'elle commence à l'extrême fin du XV^e siècle avec le voyage de VASCO DE GAMA. Mais de cette période coloniale qui va jusqu'à une date très récente, il importe de distinguer très nettement les deux moments : celui qui correspond à la phase mercantiliste, c'est-à-dire XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, et celui de l'occupation coloniale de l'époque capitaliste et impérialiste.

En ce qui concerne la première période (XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles) nous avons d'abord l'installation des Portugais qui établissent leurs

comptoirs de l'Inde au Japon, puis les Espagnols qui prennent pied aux Philippines et qui récupèrent, au moins théoriquement, l'empire portugais ; enfin on voit s'installer les Hollandais : la Compagnie générale des Indes Orientales hollandaise est fondée en 1602 ; puis viendront les Anglais et les Français.

Pour cette période, les travaux européens ont étudié les voies et méthodes commerciales, ainsi que les conséquences économiques en Europe de la fondation et de l'exploitation de ces empires mercantilistes. Mais il fait voir aussi l'autre aspect, c'est-à-dire ce qu'a été cette installation européenne dans l'Asie du Sud-Est du point de vue même de ces pays.

En effet, à l'arrivée des Européens au début du XVI^e siècle, cette partie du monde possède un très haut niveau de civilisation qui, contrairement à l'Amérique latine, ne va pas s'écrouler mais continuer, une très longue Histoire, une réalité très solide.

C'est la Chine de la fin des MING et, au milieu du XVII^e siècle, l'arrivée de la dynastie mandchoue des TSING à partir de 1644. C'est donc si vous voulez, une période de repli de la puissance chinoise. Dans l'Inde, nous assistons à ce moment-là à la fondation et au déclin de l'empire mongol depuis BABER jusqu'à AURENG-ZEB qui est un contemporain de Louis XIV. En Indonésie, on assiste au développement de l'Islam, surtout depuis le XV^e siècle. L'Islam se propageant de cette partie du monde dans les pays brahmanistes et échouant dans les pays bouddhistes. Et cette propagation de l'Islam est contemporaine d'un morcellement de la dernière grande thalassocratie javanaise — l'empire de MOJOPAHIT — ce qui permet l'existence dans cette Insulinde d'un grand nombre de sultanats rivaux et ce qui va faciliter l'installation portugaise et surtout hollandaise. Il faut remarquer d'ailleurs que le commerce même échappe aux mains de ces sultans pour être généralement aux mains des Chinois et des GUJERAT (Hindous du Nord-Ouest).

Enfin, dans la péninsule indochinoise c'est l'empire d'Annam, c'est-à-dire le Vietnam actuel ; mais cet empire est en crise. Après une période glorieuse qui a repoussé une invasion chinoise, c'est la période de LE LOI ; on voit le pays se couper en deux, sous des sortes de maires du palais, les TRINH au Nord et les NGUYEN au Sud. L'installation des Nguyen au Sud montre un fait très important, à savoir cette lente descente des Vietnamiens vers le Sud de leur pays ; à ce moment-là le NAMTIEN, c'est-à-dire cette marche au Sud, a atteint le Sud de l'Annam et commence à aborder les confins du delta du Mékong.

Parallèlement à cette descente des Vietnamiens le long de leur côte vers ce que les Français vont appeler la Cochinchine, il y a à l'intérieur de la péninsule indochinoise la descente THAI. La descente de ces peuples aboutit à la création vers le XIV^e siècle du royaume Thaï qui est aujourd'hui la Thaïlande (l'ancien Siam) et d'autre part à la mise en place des principautés LAO, ces développements se heurtant

à la naissance et au développement d'un empire birman. Autrement dit, nous assistons durant ces siècles à la mise en place en quelque sorte de ce qui va constituer les cadres nationaux de l'Asie orientale et méridionale de nos jours.

Enfin, dans le Japon du XV^e siècle, c'est l'ère SENGOKU, c'est-à-dire l'âge du pays en guerre. Le Japon est en pleine période féodale, puis va s'organiser, se figer, au début du XVIII^e siècle, et cela pour 250 ans, c'est-à-dire jusqu'au milieu du XIX^e siècle où il va resurgir à l'heure du MEIJI dans le développement historique. Voici donc quelle est, rapidement esquissée, cette Asie de l'Est et du Sud au moment où les Européens arrivent. Tout naturellement alors, si l'on prend conscience de cette réalité complexe, on est amené à une réévaluation critique du fait colonial durant cette période mercantiliste.

En effet, l'arrivée de marchands portugais puis hollandais, l'installation de comptoirs s'inscrit comme un événement parmi d'autres au cours de la trame historique et il n'est, dans bien des cas, qu'une des formes la plus brutale de rapports commerciaux qui existent depuis la très haute antiquité entre cette Asie et l'Europe. La conquête portugaise, ce fut, pour l'essentiel, la substitution des Portugais aux Arabes comme transporteurs des épices, et les terribles violences d'ALBUQUERQUE, par exemple, portent beaucoup plus contre les marchands arabes que contre les populations de l'Inde ou de l'Insulinde. Leurs héritiers, les Hollandais, ont fait de même, et ce n'est que peu à peu que les Hollandais, par la force des choses, se sont ingérés plus avant dans les affaires intérieures et dans l'exploitation agricole.

Là, le problème se pose : quel a été l'impact sur les sociétés et les pays de l'Asie du Sud et de l'Est de cette expansion coloniale mercantiliste ? Certes, ce contact nouveau n'a pas été sans influence sur ces pays. Les conséquences en ont été diverses : il y a eu les pillages, les massacres à maintes reprises. Il y a eu une certaine implantation religieuse du christianisme et notamment du catholicisme, de l'Inde aux Philippines, peu au Vietnam. Par contre, cette propagande religieuse a eu son rôle dans ce qu'on a appelé « la fermeture » du Japon et de la Chine vis-à-vis de l'Occident. Il y a un certain nombre d'influences culturelles : je pense, par exemple, à la transcription en caractères latins des caractères chinois pour écrire la langue vietnamienne, ce qu'on appelle le QUOC NGU et, d'autre part, à l'influence scientifique des Jésuites en Chine. Mais au total il semble que les conséquences directes de l'expansion coloniale à l'époque mercantiliste sur cette partie de l'Asie restent relativement limitées. Pourquoi ? Essentiellement, me semble-t-il, parce que c'est une colonisation qui s'est limitée à un régime de comptoirs et, par conséquent, qu'elle a peu pénétré à l'intérieur des pays, pays qui sont en général de forte population. On peut se poser la question : pourquoi cette pénétration si limitée, pourquoi être resté sur la frange maritime ? Je pense qu'il y a à cela de nombreuses raisons : des raisons techniques, ne serait-ce

que les difficultés liées au transport de beaucoup d'hommes, mais surtout des raisons économiques : l'Europe ne désire qu'une chose, acheter des produits, essentiellement des épices, et un certain nombre de produits fabriqués, les textiles. Mais si l'Europe désire essentiellement acheter des produits, c'est d'une part qu'elle ne peut pas les prendre purement et simplement étant donné qu'elle se trouve en face d'Etats constitués qui ne les laisseraient pas prendre ; d'autre part, parce qu'en retour, l'Europe n'a rien à vendre à l'Asie en raison de l'avance technique et scientifique de l'Asie méridionale et orientale sur l'Europe jusqu'à cette période des XV^e et XVI^e siècles. Cette avance va prolonger ses effets pendant toute une période de temps.

On a souvent parlé d'un retard de l'Asie, mais il faut bien se rendre compte que jusqu'au XV^e siècle et sur de nombreux points, il faut parler au contraire d'un retard de l'Europe. Un historien de l'histoire des sciences de la Chine s'exprime ainsi : *« Laissons de côté les fameuses inventions de l'imprimerie, de la poudre et de la boussole auxquelles Francis BACON a si justement rendu hommage, mais parlons de la maîtrise de la technique de la fonte, c'est-à-dire l'obtention et la manipulation du fer à l'état fondu. Personne en Europe ne connaissait la fonte avant l'an 1380 environ, cependant qu'en Chine on avait coutume d'en fabriquer des outils agricoles dès le II^e siècle avant notre ère. C'est là un seul et brillant exemple pour illustrer combien la Chine était en avance sur l'Occident au point de vue technique dans ces siècles lointains. »* Et il donne toute une série d'exemples : la première description complète des phénomènes de parhélie, faux soleil, halo causé par les cristaux de gaz en haute atmosphère, n'est pas un apport du XVII^e siècle occidental ; les composantes de ces manifestations complexes avaient déjà été observées et nommées par les astronomes chinois un millier d'années auparavant. De même, la combinaison de la tige, de la crosse et de la bielle du piston employée dans toutes les machines à vapeur depuis WATT et dans tous les moteurs à combustion interne, est apparue pour la première fois, non pas chez les Allemands de Bohême qu'ils précèdent, et certainement pas chez les Alexandrins, mais dans les soufflantes actionnées par l'eau, employées dans la métallurgie et que WANG TCHEN décrit vers l'an 1300. On peut trouver aujourd'hui en Chine de petits livres d'images destinés aux écoliers qui mettent à leur portée le sismographe de TCHANG HENG, l'invention du papier de TS'AI LOUEN au I^{er} siècle de notre ère, et la création des caractères mobiles d'imprimerie par PICHENG au XI^e siècle. Il leur montre aussi que la suspension à la « Cardan » remonte à Ting HOUAN vers l'an 180 et le triangle de Pascal à TCHOU CHE-KIE en 1303.

Nous sommes donc en présence d'un niveau de civilisation et en même temps d'un niveau technique très élevés. Il en résulte que c'est l'Asie méridionale et orientale qui a à vendre, et son organisation politique lui permet de vendre et de ne pas se laisser prendre simplement ce qu'elle a.

Ceci va poser toute une série de problèmes : je pense à l'organisation complexe du commerce portugais obligé d'acheter les épices et les textiles avec des métaux précieux. Il y a eu un vaste courant de transfert de métaux précieux, soit de l'Europe d'abord, soit plus tard de l'Amérique espagnole vers l'Extrême-Orient pour l'achat de ces marchandises. On estime que l'Europe envoyait chaque année vers l'Orient, c'est-à-dire vers l'Inde pour l'essentiel, 1.750 kgs d'or et 20.500 kgs d'argent, ce qui représentait environ le quart de la production des mines d'argent de l'Europe, à leur apogée dans le premier tiers du XVI^e siècle. A partir du milieu du XVI^e siècle l'argent vient d'Espagne. Lorsque, au XVII^e siècle, ce courant sera moins important les Hollandais et les Anglais qui sont devenus les principaux marchands de cet ensemble colonial, vont mettre l'accent beaucoup plus sur ce qu'ils appellent le commerce d'Inde en Inde que sur le commerce qui consiste à prendre les marchandises dans cette région du monde pour les amener en Europe. Une partie importante des bénéfices de la Compagnie hollandaise consiste donc à faire le commerce interasiatique. Et par là-même, les Hollandais ne font que reprendre à leur profit le rôle commercial des thalassocraties indonésiennes qui s'étaient développées depuis le XVIII^e siècle.

Au total, par conséquent, l'impact direct ou indirect de l'expansion coloniale à l'époque mercantiliste sur ces pays d'Asie méridionale et orientale, s'il n'a pas été négligeable certes, risque de ne pas avoir été plus considérable que son corollaire, c'est-à-dire les conséquences en Europe sur les plans économique et intellectuel de l'expansion coloniale, et du contact avec les civilisations de l'Extrême-Orient, chinoise surtout. D'autre part, les pays d'Asie ont vu malgré cette présence des Européens chez eux, leur histoire se continuer. Ni l'installation des comptoirs portugais, ni le développement de la Compagnie hollandaise n'ont marqué une cassure dans leur développement.

Tout autres évidemment ont été les caractères de la conquête coloniale au cours du XIX^e et du XX^e siècle. Je vous rappelle très rapidement les faits : ce sont les Anglais qui ont ouvert cette période nouvelle en entreprenant la conquête de l'Inde. Celle-ci sous forme d'occupation militaire du pays, commence vers le milieu du XVIII^e siècle : avec la victoire de Plassey par CLIVE, en 1757. Et elle va se continuer jusque dans le courant du XIX^e siècle par l'installation de la puissance britannique directe ou indirecte, par le système de la Compagnie des Indes sur l'ensemble hindou et au-delà, jusque sur la Birmanie. Ce sont encore les Anglais qui vont déclencher le vaste mouvement de pénétration en Chine. Ils ouvrent cette période par la guerre de l'opium dans les années 40. Et alors, à partir du moment où commence la guerre de l'opium, une sorte de mécanisme est mis en marche qu'il est intéressant de voir, l'exploitation de l'Inde, notamment amenant une intervention en Chine pour ouvrir la route de l'opium. Mais la défaite chinoise, après les guerres de l'opium, permet d'ouvrir la Chine elle-même au commerce anglais. C'est la politique des ports ouverts.

A partir du moment où des ports chinois ont été ouverts à l'Angleterre, la France puis d'autres puissances vont exiger les mêmes avantages. L'introduction du commerce européen, et la défaite chinoise, soulignent la faiblesse de la dynastie mandchoue qui est considérée comme une dynastie étrangère, et créent des remous politiques et économiques. Il en résulte toute une série de mouvements de révolte au cours du XIX^e siècle dont le plus important est le mouvement des TAIPING. Contre ces mouvements qui se produisent en Chine et qui, à un certain moment menacent les possibilités de relations commerciales et d'exploitation, les Européens interviennent et interviennent généralement ensemble : ce sont les expéditions de 1858, de 1860, puis l'expédition très internationale de 1899 contre les Boxers. Chaque fois, à chacune de ces expéditions, des concessions nouvelles sont imposées à la Chine jusqu'à un complet dépècement de celle-ci en zones d'influence. Mais alors, parallèlement, l'ouverture de la Chine provoque l'ouverture du Japon. En 1855 le commodore PERRY oblige le Japon à s'ouvrir ; cette ouverture va entraîner la transformation du Japon. C'est l'ère du MEIJI.

En même temps, les Français profitent de ces expéditions contre la Chine pour débarquer leurs troupes au Vietnam, et les premières expéditions s'inscrivent dans le cadre de ces expéditions chinoises : c'est en 1858 que l'on débarque à Saïgon et en 1860 que l'on complète la mainmise sur une partie de la Cochinchine. Pourquoi les Français s'intéressent-ils au Vietnam ? Essentiellement parce qu'ils le considèrent comme le tremplin d'où ils peuvent partir pour s'assurer une partie du commerce chinois, et la conquête du Vietnam, du Cambodge et du Laos actuels est faite pour mettre la main sur les deux voies successives de pénétration vers la Chine qu'on imaginait avoir découvertes : à savoir le Mekong d'abord, puis le Fleuve Rouge ensuite, en précisant d'ailleurs qu'il s'agit d'illusions.

Mais, inversement alors, la conquête française dans l'Indochine inquiète les Anglais et les amène à achever de conquérir la Birmanie, si bien qu'au total, c'est l'ensemble de cette Asie du Sud-Est qui se trouve placé sous domination coloniale directe ou indirecte, puisque le Siam lui-même (la Thaïlande actuelle) qui garde son indépendance nominale, est conservé ainsi pour former un tampon entre les deux impérialismes français et anglais et que cette indépendance politique est assez formelle. Enfin, l'ouverture de la Chine, puis du Japon, ont attiré les Etats-Unis dans l'Extrême-Orient. Ils y étaient déjà présents dans la mesure où ce sont eux qui ont obligé le Japon à s'ouvrir ; en 1898 ils se font céder les Philippines par l'Espagne.

En quarante ans d'interventions plus ou moins limitées (1840-1880) et de politique de la canonnière, puis en vingt ans de guerres plus amples, des 1880 à 1900, les puissances occidentales ont achevé de mettre la main sur la totalité de l'Asie méridionale et orientale. Sous des formes diverses du point de vue juridique et du point de vue des tech-

niques de colonisation (il y a des colonies, des protectorats et une gamme infinie de moyens de domination), les Occidentaux occupent par conséquent toute cette partie du monde.

Le changement est donc fondamental par rapport à la période précédente, et la plupart des grands pays de l'Asie méridionale et orientale ont perdu ainsi leur indépendance. Comment s'expliquer cette possibilité d'installation des puissances occidentales dans cette partie du monde ? et pourquoi cette différence entre la colonisation de l'époque mercantiliste et la période qui nous intéresse maintenant ? Je crois qu'il y a essentiellement deux raisons : d'une part, l'affaiblissement des Etats et des sociétés traditionnelles dans la plupart des pays de l'Asie méridionale et orientale, et, d'autre part, les transformations propres de l'Europe.

En effet, dans cette première moitié du XIX^e siècle, tous les Etats de l'Asie méridionale et orientale sont dans une sorte d'immobilisme qui trahit une crise grave. La Chine de la dynastie mandchoue est faible. Cette dynastie apparaît comme une domination étrangère qui est incapable à la fois de faire face aux étrangers et de promouvoir l'ordre à l'intérieur. Les éléments les plus conservateurs, ceux de la « *gentry* », c'est-à-dire les notables ruraux, ont pris un pouvoir local considérable et poussent à une restauration de l'ordre confucéen antique. Faiblesse politique, orientation réactionnaire de la pensée, mécontentement populaire manifesté par de nombreuses révoltes qui vont s'accélérer à partir de la guerre de l'opium, voilà quelques-unes des caractéristiques de la situation en Chine.

Et en vérité, c'est la caractéristique de la situation dans la plupart de ces pays. Au Vietnam, au XIX^e siècle, on passe sous la direction de la dynastie réactionnaire des NGUYEN qui s'est implantée après avoir brisé la plus grande révolte paysanne du Vietnam, celle des TAYSON ; au Japon, c'est le maintien, de plus en plus déséquilibré sur la réalité, du système féodal shogunal. Cette faiblesse, aussi bien de l'Etat que de l'économie, met l'Asie dans une position difficile au moment où précisément, l'Europe, elle, a des possibilités d'offensive et presque des nécessités d'offensive beaucoup plus grandes.

Les différences techniques entre l'Europe et l'Asie orientale et méridionale sont devenues de plus en plus importantes durant ces deux derniers siècles, surtout au XIX^e siècle, et au détriment de l'Asie. Cela se trouve immédiatement sur le plan des pays occidentaux. De même pour les possibilités de transport qui vont permettre d'amener en Asie de véritables armées. A certains moments, la France eut plusieurs dizaines de milliers d'hommes au Vietnam. C'est, avec la production industrielle, le besoin que ressent l'Europe de vendre ses marchandises d'abord, puis de placer ses capitaux, qui va transformer la façon dont l'Europe va agir dans cette Asie méridionale et orientale.

Il me semble d'ailleurs que l'entrée en scène successive des différentes puissances européennes reflète assez bien le passage plus ou moins rapide de ces puissances au stade de la révolution industrielle. D'abord, et très en avance, c'est l'Angleterre qui intervient dans l'Inde puis en Chine. Puis c'est la France qui intervient surtout à partir des années 1850-1860, en même temps que les Etats-Unis mais plus timidement. L'Allemagne et la Russie ne vont participer au partage de la Chine qu'à l'extrême fin du XIX^e siècle. Jusque dans les années 1880-1890, et parfois même au-delà, le motif essentiel était l'expansion commerciale, même s'il s'avère par la suite qu'on s'est bercé d'illusions. L'Angleterre a besoin de vendre ses cotonnades, et elle transforme l'Inde de pays producteur de textiles en pays acheteur, ce qui entraîne évidemment la ruine de l'artisanat traditionnel. Ce sont les préoccupations commerciales qui dominent aussi pour la conquête de la France sur le Vietnam et l'Indochine.

On peut alors se poser la question : que représente pour l'Occident ce marché de l'Extrême-Orient ? Finalement qu'est-ce qu'on a vendu dans ces pays ? C'est un problème qui se pose pour évaluer l'événement colonial. Nous n'avons pas d'étude suffisamment précise qui permette de répondre de façon satisfaisante, par exemple en ce qui concerne l'Indochine pour la France. Par contre, on a quelques éléments qui permettent de voir le renversement de l'économie de l'Inde comme résultat de l'implantation anglaise et de la volonté de l'Angleterre de vendre ses produits à l'Inde. A Calcutta, en 1802, les exportations se chiffraient ainsi : un peu plus de 2.000 balles de coton brut et près de 15.000 balles de cotonnade. Ce sont donc les exportations d'un pays qui fournit des produits fabriqués, du textile. En 1818, Calcutta exporte plus de 127.000 balles de coton brut mais moins de 2.000 balles de cotonnade. Ce sont, par conséquent, les exportations d'un pays qui n'a plus d'industrie et qui exporte ses produits bruts. La fortune de Lancashire, au XIX^e siècle, est évidemment liée pour une part à ce marché, et parallèlement, l'appauvrissement de l'Inde est évidemment lié à l'enrichissement du Lancashire.

Aux préoccupations commerciales s'en ajoutaient d'autres. Pendant longtemps, ont subsisté les formes mercantillistes de l'exploitation : le lobby tonkinois qui a poussé à la conquête française, faisait miroiter essentiellement les richesses minières. On s'appuyait sur le charbon, ce qui était à peu près de l'époque, mais on parlait aussi de richesses en or ce qui était inexact. Les Hollandais, avec le système de VAN DEN BOSCH ont en fait continué à travers toute une partie du XIX^e siècle le vieux système mercantiliste précédent. D'autre part, il y avait d'impératifs problèmes financiers qui se posaient à cette colonisation qui occupe le pays. Les parlements métropolitains ne veulent pas voter de crédits de fonctionnement importants pour les colonies puisqu'ils considèrent que les colonies sont faites pour rapporter et non pour coûter de l'argent. Du même coup, pour équilibrer les budgets coloniaux, on est amené à faire peser sur ces pays un appareil

d'impôts fort lourds à la fois par leur poids spécifique et par la façon dont ils sont levés. C'est ainsi que l'on voit se développer sur l'Indochine française le système des régies de l'alcool, de l'opium et du sel fixant un minimum de consommation, et d'autre part que dans l'Inde les exactions des ZAMINDARS étaient largement facilitées par l'Angleterre dans la mesure où les Zamindars faisaient rentrer l'impôt. Dettes rurales, usure, expéditions punitives contre les villages qui n'ont pas payé, le souci d'un budget autonome ont entraîné des conséquences extrêmement lourdes et souvent dramatiques pour les paysans. On s'explique alors que, de plus en plus, les soulèvements paysans prennent l'allure de soulèvements contre les impôts : c'est le cas, par exemple, des soulèvements du Sud-Annam en 1908. Enfin, la colonisation occidentale est marquée par l'accaparement des terres, soit par des colons européens, soit par la concentration de la propriété foncière aux mains des couches dirigeantes ; du même coup, c'est l'équilibre même de la campagne qui va se trouver mis en cause.

Au total, la vente des produits métropolitains qui est le moteur économique de tout le système, ne représente finalement, semble-t-il, qu'un chiffre assez faible par rapport à la masse des richesses qui, sous une forme ou sous une autre, a été extorquée à la population de ces pays. Mais là encore, nous manquons complètement d'études et de chiffres précis.

A partir des années 1880-1890, l'objectif colonial va tendre lui aussi à changer. Au moment où se développe la conquête, il s'agit non seulement de vendre mais aussi d'investir des capitaux. Et c'est l'investissement des capitaux qui va devenir un autre des buts de l'expansion coloniale, sous forme de sociétés de chemin de fer, sous forme de plantations, sous forme d'installations bancaires, etc. Cependant, il faut noter que ces investissements sont freinés par l'état économique arriéré du pays, par l'insuffisance de l'infrastructure économique, par la répugnance à industrialiser ces pays. La répartition des investissements, très inégale suivant les régions et les pays, laisse apercevoir que toute une partie de ces pays coloniaux n'est pas devenue le principal débouché de l'exportation des capitaux. C'est très net pour la France : les capitaux français ne vont pas en masse s'investir en Indochine ; ils préfèrent, par exemple, utiliser les emprunts russes. Mais cette implantation coloniale qui a pénétré très profondément dans le pays, qui investit des capitaux, qui a levé des impôts et qui a vendu des marchandises, a eu pour conséquence la création d'économies à la fois très contradictoires et très fragiles. Nous y reviendrons tout à l'heure.

En tous cas, contrairement à la période mercantiliste, cette implantation coloniale a fortement marqué la vie même de ces pays. Il faut cependant nuancer en raison d'un certain nombre de faits. D'abord, la relative brièveté dans le temps de ce qu'on a été jusqu'à appeler « *l'interlude colonial* ». En effet, cette période coloniale n'a généralement guère duré plus d'un siècle. En Indochine par exemple, les

premiers débarquements français sont de 1858, c'est-à-dire un peu moins d'un siècle avant Dien-Bien-Phu. C'est encore plus vrai pour le Tonkin et l'Annam et, de l'autre côté, pour la Birmanie ; c'est dire que l'on trouve encore dans ces pays certains vieillards qui ont des souvenirs de la période de la conquête, voire de la période précédant la conquête. J'ai eu la possibilité de parler à un vieillard qui avait comme souvenir d'enfance, très précis puisqu'il avait reçu une balle, l'installation des Français dans son village. La conquête coloniale finalement s'inscrivait, du point de vue du temps, dans l'espace de la vie d'un homme. De même pour la Chine, cet impact colonial a été relativement bref : les Européens n'arrivent qu'à partir de 1840 mais ne pénètrent vraiment l'intérieur du pays qu'à la fin du XIX^e siècle, soit une présence d'un demi-siècle. Pour l'Inde et l'Indonésie, l'implantation coloniale généralisée a commencé seulement à la fin du XVIII^e siècle, début du XIX^e siècle. Ce n'est que pour les Philippines que cette présence coloniale a été beaucoup plus longue.

D'autre part, en tant que facteur d'évolution la colonisation a été un frein puissant à l'évolution : l'implantation coloniale a suscité des éléments pour transformer le pays, mais en même temps a été une force de conservation et d'immobilisme. En effet, la présence coloniale a préservé les classes dirigeantes dans les formes archaïques où elle les avait trouvées. Et d'autre part, la misère et l'exploitation paysannes ont été telles qu'elles ont mis une véritable barrière entre le paysan et les marchandises occidentales qu'on amenait. De même, l'analphabétisme qui s'est aggravé durant la période coloniale a préservé en quelque sorte la masse paysanne des idéologies et des pensées qui lui venaient de l'Occident.

En bref, la domination coloniale, si elle a été fort importante et si elle est beaucoup plus qu'un épisode de la vie de ces pays, n'a pas brisé, la plupart du temps, la continuité de l'histoire nationale de ces pays. Et c'est dans le déroulement de cette histoire nationale que doit se placer désormais l'historien pour juger des événements et de leur importance, et non plus de l'extérieur en fonction des contacts coloniaux. De ce point de vue, je crois qu'il y a tout l'effort de réévaluation historiographique à faire, à savoir que d'une historiographie extérieure à ces pays il faut passer à une historiographie intérieure qui voit les problèmes en fonction du développement et de l'histoire nationale.

Cependant, cette domination coloniale avait accumulé dans l'ensemble de ces pays une masse de contradictions de plus en plus énorme, et c'est de cette masse de contradictions que va sortir la révolte de l'Asie. Ce terme de « *révolte de l'Asie* » a été employé dès 1904, mais il est surtout actuel à partir de la seconde guerre mondiale. Il est d'une importance considérable et il plonge ses racines dans deux ordres de faits : d'une part dans l'évolution propre des sociétés de l'Asie méridionale et orientale qui, comme tout organisme vivant, ont

continué de se développer et d'accumuler leurs propres contradictions ; d'autre part dans les conséquences mêmes de la domination coloniale. On pourrait établir toute une typologie des mouvements de lutte contre la domination coloniale, autrement dit toute une typologie de la révolte de l'Asie, en voyant se succéder dans le temps les différents types de mouvements insurrectionnels. On pourrait, je crois, les ramener à trois grands types généraux.

Il y a d'abord la résistance de l'ancienne société. Au moment où la conquête coloniale se produit, les facteurs d'évolution qui sont en marche de nos jours ne sont pas encore créés, et ce sont donc les forces de la vieille société qui résistent. Cette résistance a trois caractères principaux.

D'une part, la cause nationale, à ce moment-là s'identifie le plus souvent avec l'idée dynastique. Par conséquent, nous avons un phénomène où le loyalisme monarchique est la forme du nationalisme. Cela s'exprime par exemple au Vietnam : le mouvement de résistance contre l'implantation française s'appelle le mouvement de CAN VUONG, c'est-à-dire l'aide au Roi. Le roi a lancé la résistance et en a pris la tête, et l'ensemble des mandarins, entendant l'appel du roi, vient aider celui-ci à lutter contre la domination française. D'autre part, ce mouvement de résistance est dirigé par les classes supérieures et son idéologie est tournée vers le passé, ce qui représente évidemment une très grande faiblesse ; là encore je prends l'exemple du Can Vuong parce que c'est, je crois, le plus typique. Il y a dans toute cette période de luttes contre l'installation française, c'est-à-dire jusqu'à l'extrême fin du XIX^e siècle, une idéologie entièrement tournée vers le passé. Un poète, par exemple, explique dans un quatrain humoristique qu'il ne veut pas apprendre l'écriture française parce qu'il n'est pas né sous le signe de la plume, mais au contraire, sous celui du pinceau, et, par conséquent, il continuera à employer les caractères chinois.

Enfin, troisièmement, cette résistance entraîne les masses paysannes, sans quoi elle n'aurait été qu'un feu de paille, sans cependant susciter un mouvement populaire irrésistible puisque subsistent, intacts, les antagonismes de classes. Je crois que c'est ce qui explique, notamment, le caractère localisé et non organisé de ces mouvements de résistance, et ce qui explique, finalement, leur échec. J'ai pris l'exemple du Vietnam parce qu'il est, très typique et aussi parce que je le connais le mieux, mais je crois qu'on pourrait le retrouver dans la plupart des autres pays. Je pense, par exemple, à ces guerres marathes qui, dans l'Inde, ont été une des formes les plus évidentes de la résistance de l'ancienne société à l'implantation anglaise. De même, la résistance d'un certain nombre de sultans en Indonésie, et cela jusqu'au début du XX^e siècle ; je pense à ce qu'on a appelé « les massacres de Bali » : en 1906, la Hollande voulant supprimer ces derniers sultanats, les sultans se sont retirés dans leurs palais, et toute leur suite : femmes, enfants, serviteurs, clients, le kriss à la main, se sont précipités au-

devant des troupes hollandaises et se sont fait massacrer jusqu'au dernier, sachant très bien qu'elles allaient se faire massacrer mais se sacrifiant pour un certain nombre d'idées, de règles morales qui appartenaient au passé. En Chine où il n'y a pas de conquête politique et où l'appareil d'Etat national reste en place, les réactions sont doubles. D'une part, il y aura les révoltes paysannes, et j'ai déjà évoqué la révolte des TAIPING et, par ailleurs, des tentatives pour faire des réformes par en haut. C'est notamment, en 1898, la tentative de KANG YOU WEI : c'est la période des cent jours pendant laquelle un lettré, pénétré d'idées occidentales, a essayé par en haut et dans le cadre de l'ancienne société chinoise, de faire des réformes. Cela s'est traduit par son échec et par l'exécution de la plupart de ceux qui y avaient participé.

En fait, et je crois que c'est la chose importante, cette résistance de l'ancienne société a partout échoué. L'ancienne société n'a su ni résister, ni se transformer, sauf, et l'exception est importante, au Japon. Nous sommes en présence, au Japon, d'un phénomène tout à fait particulier : c'est le phénomène du Meiji dont on est en train ces jours-ci de fêter le centenaire. En effet, l'évolution interne du Japon sous le régime shogounal avait développé des forces importantes de renouveau qui vont se manifester à ce moment-là. D'une part, on avait les grands féodaux du Sud, les grands daïmios, on avait une classe marchande enrichie, on avait ces samouraïs pauvres, les ronins qui vont fournir des cadres à ce mouvement, et enfin, on avait une paysannerie déjà différenciée. L'évolution de la société japonaise conduisait donc au renversement du régime shogunal et féodal, et c'est l'intervention étrangère à partir de 1855 qui accélère le processus et fait éclater la révolution. C'est le mot d'ordre : *« révérons l'Empereur et chassons les barbares »*, et en 1868 c'est le jeune empereur MUTSU HITO qui renvoie le shogun, récupère la totalité de son pouvoir et lance son pays dans une transformation. Nous sommes là en présence d'un phénomène fort complexe et fort intéressant pour la réflexion qu'on peut faire sur le problème de la révolution. Les historiens japonais se sont penchés sur ce problème et l'un d'eux, TAKAHASHI a donné une définition qui me semble importante de cette révolution du Meiji. Il écrit : *« L'ouverture du pays, nécessitée par l'expansion de l'Amérique et de l'Occident vers l'Extrême-Orient, a précipité le mouvement politique vers l'unité nationale sans attendre le mûrissement autonome des conditions internes économiques et sociales nécessaires à la révolution bourgeoise. »* Si bien qu'on est en présence, avec la révolution du Meiji, d'une révolution ambiguë qui a éclaté avant que les conditions internes soient mûres, ce qui explique bien des aspects très ambigus de cette révolution, ce qui explique certainement bien des aspects ambigus du Japon contemporain. Je n'en voudrais pour preuve que la forme très particulière de ce capitalisme japonais qui a pour origine non seulement la classe des marchands enrichis, mais aussi et surtout les grands féodaux, les daïmios, qui ayant touché de l'argent pour

l'abolition des droits féodaux, sont devenus les maîtres, en part importante à côté des anciens marchands, des grandes firmes commerciales, par exemple MITSUI ou MITSUBISHI. Le second type de ces mouvements nationaux est celui des mouvements nationaux bourgeois. L'échec de la résistance sous la direction de l'ancienne classe dirigeante a déconsidéré celle-ci. Une partie d'entre elle d'ailleurs va se mettre à collaborer avec l'autorité coloniale. On voit se produire le ralliement des mandarins vietnamiens, on voit les souverains indigènes des Indes néerlandaises accepter souvent la collaboration, etc. Mais en même temps, la colonisation développe une bourgeoisie qui se trouve brimée par l'économie et le pouvoir colonial. Cette bourgeoisie est faible, numériquement, socialement, politiquement, mais elle est la seule classe capable d'avoir une initiative politique dans les premières années du XX^e siècle. Et c'est elle, par conséquent, qui va prendre la tête du mouvement national.

La grande secousse de 1905, — la victoire du Japon sur la Russie, — va avoir un effet stimulant sur ce nationalisme bourgeois. Cette victoire a un effet psychologique : elle rachète en quelque sorte l'humiliation de la sujétion coloniale, et elle fournit en même temps un modèle : il faut faire le contraire des mouvements précédents, c'est-à-dire s'ouvrir aux techniques modernes pour combattre l'occupation coloniale. Dans l'Inde, le mouvement est typiquement bourgeois en ayant effectivement à sa tête des capitalistes nationaux comme TAGORE qui est le fils d'un riche capitaliste du Bengale, ou comme NAOROJO qui est un riche commerçant parsi. Et en 1885 quand on fonde l'*Indian National Congress*, c'est sur ces bases modérées et très bourgeoises que va s'établir ce congrès qui va mener l'Inde jusqu'à l'indépendance. Seulement, à l'intérieur de ce mouvement hindou bourgeois, on va voir un certain nombre de phénomènes différents : d'abord la radicalisation de toute une partie de cette aile du Congrès, c'est notamment TILAK, et puis surtout, l'homme le plus représentatif du mouvement et difficile à classer : GANDHI, dont le patriotisme passionné est évident mais qui ne voulait pas de lutte contre les classes dirigeantes. En Chine, le mouvement national bourgeois s'organise autour de SUN-YAT-SEN. En 1894 il fonde l'*Union pour la Renaissance de la Chine* et, en 1905, il définit « *les Trois Principes du Peuple* » ; ils vont jouer un très grand rôle, et pas seulement en Chine. Les Trois Principes du Peuple sont : Indépendance, Souveraineté, Bien-être. On aboutit en 1911 à la révolution victorieuse : les Mandchous sont chassés, la république est proclamée ; mais, dès 1916, elle est confisquée par YUAN CHE KHAI et pratiquement, la révolution chinoise ne va pas cesser jusqu'en 1948, c'est-à-dire lorsqu'elle aura dépassé son stade bourgeois. Au Vietnam, le mouvement bourgeois est caractérisé notamment par un effort d'instruction. (C'est un des aspects importants de ces mouvements). C'est le DONG KINH NGHIA THUC qui s'efforce de donner un enseignement parallèle à l'enseignement qui est donné par l'occupation coloniale, et qui s'incarne dans un certain nombre de

grands lettrés modernistes, notamment PHAN BOI CHAU et PHAN CHAU TRINH. En Indonésie également on voit le développement de ce mouvement avec des personnages tout à fait étonnants, comme la princesse KARTINI par exemple, et le développement de mouvements politiques dont le premier SAREKAT ISLAM en 1911.

Ces mouvements bourgeois sont les mouvements nationaux dominants au moment de la première guerre mondiale. Puis se produit l'ébranlement de la guerre, la révolution russe en octobre 1917, l'expansion économique et les besoins économiques nouveaux qui vont naître au lendemain de la guerre et qui vont être très précis dans ces pays de l'Asie.

Tout naturellement alors, on voit surgir à partir de la première guerre mondiale un nouveau type de mouvements qui sont les soulèvements prolétaires. En effet, au lendemain de la révolution d'octobre, on voit se fonder des partis communistes dans l'Asie du Sud-Est. Dans l'espace des années 20 et 21, on voit se former un parti communiste en Chine, en Indonésie, au Japon, dans l'Inde. Le parti communiste indochinois se fonde en 1930. Dans un certain nombre de pays, non seulement ces partis communistes vont être des composantes du mouvement national, mais ils vont en prendre la tête et en être l'expression. C'est le cas en partie pour la Chine avec le retournement qui fait qu'à partir de 1927, le KOUOMINTANG et TCHANG KAI-CHEK sont sur des positions de collaboration avec l'étranger ; c'est encore plus le cas au Vietnam. L'année 1930 y est marquée par la double révolte de YEN BAI et du NGHE AN. Mais tandis que la mutinerie de Yen Bai, suscitée par le parti nationaliste bourgeois (le VNQDD) est écrasée et entraîne à peu près la liquidation du mouvement bourgeois, les Soviets du NGHE AN marquent l'apparition du Parti communiste indochinois. Malgré la répression terrible, le P.C.I. subsiste et devient le seul moteur du mouvement national. En 1936 avec le Front Populaire, les dirigeants emprisonnés sont libérés et le P.C.I. pratique une politique de front uni contre la guerre et le fascisme qui confirme son rôle dirigeant de la révolution vietnamienne. Ailleurs la classe ouvrière et le parti communiste apportent une aide importante mais ce sont les partis bourgeois qui gardent la direction du mouvement national : parti du Congrès en Inde, Parti National Indonésien fondé par SOEKARNO en 1927. Les luttes vont prendre partout un caractère violent ; la répression sera de plus en plus sévère.

Où en est donc l'Asie méridionale et orientale à la veille de la seconde guerre mondiale ? Premier caractère sur le plan économique, l'ensemble de cette immense région du monde se trouve en état de dépendance par rapport à l'économie des pays occidentaux. Ce sont les pays occidentaux qui contrôlent la monnaie, les douanes, la fiscalité, et ceci non seulement dans les colonies de type classique comme la Cochinchine, mais aussi dans les pays théoriquement indépendants comme la Chine. Ce sont eux qui ont en main toute la vie financière et

l'infrastructure économique. Les conséquences de cet état de dépendance sont très graves ; vulnérabilité de ces économies qui reposent sur deux ou trois produits formant les 2/3 des exportations ; difficultés aussi à réaliser un marché national dans la mesure où les produits s'exportent en fonction des besoins européens ou occidentaux beaucoup plus qu'en fonction des besoins du pays. Si vous voulez un exemple caricatural : le Tonkin fournit du charbon qu'on exporte jusqu'en France, mais les chemins de fer de Cochinchine fonctionnent au bois.

Deuxième caractère, c'est l'hétérogénéité de cette économie distendue entre deux secteurs économiques très différents : un secteur capitaliste moderne et un secteur traditionnel comprenant l'artisanat et la grande masse de la production agricole. Le capitalisme moderne lui-même est double : ce sont, d'un côté, les entreprises occidentales et, d'autre part, les entreprises nationales. Il y aurait toute une série d'études à faire sur ce capitalisme national, études qui sont entreprises sous la forme de monographies mais qui sont encore imparfaites, surtout incomplètes.

Je crois qu'il faut retenir, premièrement, que ce capitalisme national se trouve placé dans une situation de concurrence très difficile par rapport au capitalisme occidental ; deuxièmement, qu'il est mal adapté aux besoins nationaux (par exemple, pratiquement pas d'industrie lourde) et troisièmement, que ce capitalisme national se trouve en état à la fois de concurrence et de liaison avec le capitalisme occidental implanté aux colonies, si bien que la classe qui le représente, la bourgeoisie, se trouve dans un état perpétuel d'ambiguïté. Il est très difficile d'établir la limite entre un comprador et un bourgeois national, ce qui explique bien des choses en ce qui concerne les positions politiques de cette bourgeoisie nationale et les jugements contradictoires que le mouvement populaire a parfois portés sur elle.

Par ailleurs, il y a le secteur traditionnel, c'est-à-dire essentiellement le secteur agricole. Je crois que nous avons intérêt à insister sur un certain nombre de points fondamentaux. En ce qui concerne l'agriculture, toute cette immense région qui, je le répète, fait maintenant environ 1 1/2 milliard d'hommes, a tendance à la stagnation, voire même au recul pendant la période coloniale. En tout cas, il y a presque toujours recul par rapport à la quantité de vivres disponibles par tête d'habitant. Disons en terme brutal : on mange moins bien, on mange moins à la fin de l'époque coloniale qu'au moment de l'installation de la colonisation au milieu du XIX^e siècle. Et par conséquent pour ces pays qui sont essentiellement des pays ruraux par la masse de leurs habitants, le problème n° 1 c'est peut-être d'abord le problème de la faim. Et le problème de la faim c'est, pour ces pays, essentiellement le problème de la réforme agraire, c'est-à-dire la récupération de la terre par le paysan.

Quant à l'artisanat, c'est en grande partie la ruine de l'artisanat traditionnel. Elle est quasi totale dans l'Inde, mais le phénomène de l'Inde se retrouve dans la plupart des pays : la Chine, le Vietnam, etc. Cette situation est grave parce que c'est tout un secteur d'activité qui se trouve ainsi bloqué, et elle accentue la misère paysanne étant donné les liens profonds qu'il y a entre l'artisanat et la vie rurale.

En conclusion, sur le plan économique la colonisation a développé partout, à la veille de la seconde guerre mondiale, une économie monétaire et de marché brisant essentiellement au moins les anciens équilibres mais sans lui substituer une économie équilibrée et cohérente, d'où de multiples tensions économiques et sociales et des possibilités révolutionnaires considérables. Ce sont ces possibilités révolutionnaires qu'on va retrouver sur le plan de la société.

L'occupation coloniale a fait éclater les vieilles sociétés traditionnelles et hiérarchisées. Ces sociétés étaient très figées certes, mais correspondaient à tout un système de pensée, que ce soit les castes de l'Inde, que ce soit la féodalité japonaise ou que ce soit les 4 Etats confucéens. Et elles correspondaient en même temps à un système politique. L'occupation coloniale a fait éclater cet ensemble et l'a remplacé par une pyramide qui est fondée sur les distinctions de race ; au sommet on a les blancs colonisateurs. Par exemple dans l'Indochine française, la pyramide était la suivante : les Français de la métropole avec leur propre hiérarchie interne, en dessous les Vietnamiens naturalisés ; puis les Eurasiens, puis les Asiatiques bénéficiant d'un statut privilégié, c'est-à-dire les Chinois ou les Indiens, et puis enfin, la masse même du peuple vietnamien. Comment ont évolué les différentes couches de la population ? Les classes dirigeantes, en partie du moins, se sont ralliées. Une partie a collaboré et s'est très fortement laissé dénationaliser ; mais une autre a fourni les cadres du mouvement national ou révolutionnaire. En ce qui concerne les classes populaires, un prolétariat se développe rapidement. Disons, pour les évaluations chiffrées, qu'on a souvent une multiplication par presque dix entre 1900 et la guerre mondiale, bien que les chiffres globaux restent très faibles. Les limites de ce prolétariat sont floues. Il est très proche de la paysannerie, de faible qualification et encore mal dégagé souvent des cadres pré-capitalistes. Autrement dit, ce prolétariat a des éléments de faiblesse réelle, mais il représente une force importante dans la mesure où c'est une force qui pose en même temps la nécessité d'une révolution sociale mais aussi nationale puisque ce prolétariat est généralement employé dans les entreprises étrangères. Et par conséquent, pour l'ouvrier des mines du Tonkin ou pour l'ouvrier de telle grande entreprise textile chinoise ou hindoue, le problème de la libération sociale et le problème de la libération nationale ne font qu'un, ce qui est évidemment un phénomène important.

Quant à la bourgeoisie, elle est complexe et en général encore mal connue dans la mesure où les études sociologiques nécessaires

n'ont pas été faites. Elle est d'origine variée, elle est assez occidentalisée et s'est cultivée. Dans sa branche particulière de l'*intelligensia*, nous assistons à un phénomène bien précis, à savoir des gens qui ont acquis des connaissances et des techniques, qui ont acquis ce qu'ils pouvaient recevoir, le considérant comme valable, de la pensée occidentale, mais qui ont le souci de plus en plus grand de se rattacher à leur fond national et qui, par ailleurs, se trouvent dans une situation économique très désagréable dans la mesure où, à diplômes égaux, les traitements entre un fonctionnaire indigène et un fonctionnaire colonial sont extrêmement différents.

Ainsi nous nous trouvons au moment de la seconde guerre mondiale devant un monde infiniment complexe et contradictoire caractérisé par des déséquilibres profonds qui vont en s'aggravant. L'ensemble de ces déséquilibres tend pour l'essentiel à créer un vaste courant national qui cherche ses racines dans les mouvements antérieurs.

La suite des faits et l'analyse a posteriori de la situation montrent donc qu'au moment de la seconde guerre mondiale l'Asie méridionale et orientale est grosse de formidables potentialités révolutionnaires et de la nécessité de la libération nationale. L'actualité doit s'éclairer de ces données d'il y a un quart de siècle.

A la suite de la seconde guerre mondiale, et je ne fais qu'évoquer les problèmes sans les traiter, a eu lieu la « décolonisation », avec toutes les critiques qu'il faut faire à ce terme dans la mesure où précisément, la plupart de ces pays n'ont pas été décolonisés mais se sont libérés. La vie de cet ensemble de l'Asie méridionale et orientale a pris des formes très diversifiées : des pays indépendants politiquement mais très peu dégagés de l'emprise coloniale (je pense, par exemple, aux Philippines, à la Malaisie) ; des pays qu'on a appelés nationalistes, c'est-à-dire des pays qui ont une volonté très réelle de recouvrer leur indépendance (comme l'Indonésie de Soekarno), des pays socialistes comme la République Démocratique du Vietnam ou la Corée du Nord, et, cas encore particulier, le Japon qui connaît après la seconde guerre mondiale un prodigieux essor économique.

En même temps, cette Asie méridionale et orientale est traversée par toute une série de drames très profonds et de guerres. Songez que, depuis la seconde guerre mondiale, il y a eu la guerre en Malaisie, il y a eu la guerre de Corée, il y a eu la guerre du Vietnam, sans parler évidemment, des mouvements armés qui ont abouti à la libération politique. Si bien que nous sommes là en présence d'une zone d'affrontements. Affrontements du sous-développement et de la technique moderne, que l'on voit d'une façon particulièrement claire par exemple dans l'Inde ; de la pensée moderne et des cultures traditionnelles, parce que celles-ci ne sont absolument pas rejetées par l'*intelligensia* actuelle. Je pense à un exemple très précis qui est la façon dont, au Vietnam, on développe la médecine. La médecine est évidemment fondée sur

la médecine occidentale mais en même temps on essaye d'incorporer, en le repensant, tout l'acquis de la médecine traditionnelle, et on obtient un certain nombre de résultats assez spectaculaires qui ont d'ailleurs permis de faire face aux problèmes énormes qui, vous l'imaginez, se posent actuellement. Affrontement aussi du néocolonialisme et des mouvements d'indépendance, affrontement du camp socialiste et des puissances impérialistes.

Je crois que ce qu'il nous faut faire toucher du doigt à nos élèves, c'est l'énormité des problèmes qui sont posés par cette partie du monde. Enormité par la masse : il y a là près d'un milliard et demi d'hommes, énormité aussi par l'enjeu qui est disputé tant sur le plan politique que sur le plan économique, que sur le plan de la civilisation. Et il est clair que, sous des formes différentes, toute une partie de ces civilisations de l'Extrême-Orient se posent la question : « Est-ce que ce n'est pas à nous qu'il revient de définir en quelque sorte l'Homme de demain ? ».

Charles FOURNIAU.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE.

- A *History of Japan*, Londres, The Cresset Press, 3 vol. I : To 1334, II : 1334-1615, III : 1615-1867.
- AYANOSI OKASAKI, *Histoire du Japon (économie, population)*, Paris, P.U.F., 1958.
- BAWDEN C.R., *The Modern History of Mongolia*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1968.
- BEER P. de, *La guerre civile en Chine, 1919-1949*, Paris, Casterman, 1968.
- BERGERE M.C., *La bourgeoisie chinoise et la révolution de 1911*, Paris-La Haye, Mouton et C^o, Maison des Sciences de l'Homme, 1968.
- BERSIHAND Roger, *Histoire du Japon des origines à nos jours*, Paris, Payot, 1959.
- BETTELHEIM Ch., *L'Inde indépendante*, Paris, A. Colin, 1962.
- BIANCO L., *Les origines de la révolution chinoise 1915-1949*, Paris, Gallimard, coll. « Idées ».
- BODARD L., *Le plus grand drame du monde, la Chine de Tseu Hi à Mao*, Paris, Gallimard, 1968.
- BOORMAN H., HOWARD R., *Bibliographical dictionary of Republican China*, New York, London, Columbia University Press, 1968.
- BRUHAT Jean, *Histoire de l'Indonésie*, Paris, P.U.F., 1958, coll. « Que Sais-je ? »
- CHESNEAUX Jean, *L'Asie orientale aux XIX^e et XX^e siècles (Chine, Japon, Inde, Sud-est asiatique)*, Paris, P.U.F., coll. « Nouvelle Clio », 1968.

- DAUPHIN MEUNIER Achille, *Histoire du Cambodge*, Paris, P.U.F., 1960, coll. « Que Sais-je ? ».
- DELVERT Pierre, *Géographie de l'Asie du Sud-est*, Paris, P.U.F., coll. « Que Sais-je ? ».
- DEMIEVILLE Paul (sous la direction de), *Aspects de la Chine* (langue, histoire, religions, philosophie, littérature, arts), Paris, 1959, 3 vol.
- DOAK BARNETT A., *China after Mao, with selected documents*, Princetown, New Jersey, 1967.
- DUBARBIER Georges, *La Chine du XX^e siècle, des Mandchous à Mao*, Paris, Payot, 1965.
- DUMONT René, *La Chine surpeuplée, Tiers Monde affamé*, Paris, Ed. du Seuil, 1965, coll. « Esprit ».
- FALL Bernard, *Les deux Vietnam*, trad. Métadier, Paris, Payot, 1967.
- FISTIE Pierre, *La Thaïlande*, Paris, P.U.F., coll. « Que Sais-je ? ».
- FISTIE Pierre, *Singapour et la Malaisie*, Paris, P.U.F., coll. « Que Sais-je ? ».
- FRYKENBERG R.E., *Land control and social structure in Indian history*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1969.
- GARAUDY R., *Le problème chinois*, Paris, Seghers, 1967.
- GERNET Jacques, *La Chine ancienne*, Paris, P.U.F., 1964, coll. « Que Sais-je ? ».
- GINSBURGH V., *La République populaire de Chine, cadres institutionnels et réalisations. La planification et la croissance économique, 1949-1959*, Bruxelles, U.L.B., 1963, Centre d'études des Pays de l'Est.
- GRIMAL Pierre, *La décolonisation 1919-1963*, Paris, A. Colin, coll. U, série « Histoire contemporaine ».
- GROUSSET René, *Histoire de l'Asie*, Paris, P.U.F., 1958, coll. « Que Sais-je ? ».
- GUITARD O., *Bandoung et le réveil des peuples colonisés*, Paris, P.U.F., coll. « Que Sais-je ? ».
- HAUPT G., REBERIOUX M., (sous la direction de), *La deuxième Internationale et l'Orient*, Paris, éd. Cujas, 1967.
- Histoire de l'Océan Indien*, Paris, P.U.F., 1961.
- HUCKER Charles, *China, A critical bibliography*, Tucson, University of Arizona press, 1962.
- ISAACS Harold, *La tragédie de la révolution chinoise, 1925-1927*, Paris, Gallimard, 1967.
- LACOUTURE J., *Ho Chi-Minh*, Paris, 1967, Editions du Seuil.
- LE THANH KHOI, *Histoire de l'Asie du Sud-est*, Paris, P.U.F., coll. « Que Sais-je ? ».
- LEVY Roger, *La révolte de l'Asie*, Paris, P.U.F., 1965, coll. « Que Sais-je ? ».
- LEVY Roger, *La Chine*, Paris, P.U.F., 1964.
- LEVY Roger, *Trente siècles d'histoire de Chine*, Paris, P.U.F.
- LEWINSOHN Richard, *Marx, Mercure et Mars. L'Asie d'aujourd'hui et de demain*, Paris, Gallimard, 1965, coll. « L'Air du Temps ».
- LOMBARD Denys, *La Chine impériale*, Paris, P.U.F., 1967, coll. « Que Sais-je ? ».
- LUNG CHANG, *La Chine à l'aube du XX^e siècle*. Paris, Nouvelles Editions latines, 1964.

- MASPERO Henri et ESCARRA Jean, *Les institutions de la Chine, essai historique*, Paris, P.U.F., 1952.
- MASPERO Henri, BALAZS Etienne, *Histoire des Institutions de la Chine ancienne des origines au XII^e siècle après J.C.*, Paris, P.U.F., 1967.
- MASSON André, *Histoire de l'Indochine*, Paris, P.U.F., 1950, coll. « Que Sais-je ? ».
- MEILE Pierre, *Histoire de l'Inde*, Paris, P.U.F., 1951, coll. « Que Sais-je ? ».
- MENDE Tibor, *La Chine et son ombre*, Paris, Seuil, 1960.
- MICHEL Silvio, *Mongolie, Mongolie*, Paris, Laffont, 1965.
- MYRDAL Jan, *Un village de la Chine populaire*, Paris, Gallimard, 1964.
- NAIPAUL V.S., *L'Inde sans espoir*, Paris, Gallimard, 1968, coll. « Témoins ».
- NORTH R., *Le communisme chinois*, Paris, Hachette, 1966.
- PANNIKAR, *Le Sarsar, L'Inde et l'Occident*, Paris, Mouton et Co, 1959.
- PELISSIER Roger, *La Chine entre en scène (de 1939 à nos jours)*, Paris, Julliard, 1963, coll. « Il y a toujours un reporter ».
- PELISSIER Roger, *De la révolution chinoise*, Paris, Julliard, 1967.
- PERCHERON Maurice, *Gengis Khan*, Paris, Seuil, 1962, coll. « Le temps qui court ».
- ROMEIN Jan, *The Asian century : a history of modern nationalism in Asia*, Londres, Allen and Unwin, 1962.
- SCHRAM S., *Mao Tsé-Toung*, Paris, A. Colin, 1963, coll. U.
- SCHRAM S., CARRERE D'EUCAUSSE H., *Le marxisme et l'Asie, 1853-1964*, Paris, A. Colin, coll. U, série « Idées politiques ».
- SHIH V., *The Taiping Ideology, its sources, interpretations and influences*, London, University of Washington press, 1967.
- SPEAR Percival, *India, a modern history*, Ann Arbor, Michigan U.P., 1961.
- SNOW Edgar, *La Chine en marche*, Paris, Stock, 1963.
- SPULER B., *Les Mongols dans l'histoire*, Paris, Bibliothèque historique Payot, 1961.
- SUYIN H., *La Chine en l'an 2001*, Paris, Stock, 1967.
- THE-AUH Nguyen, *Bibliographie critique sur les relations entre le Vietnam et l'Occident* (ouvrages et articles en langues occidentales), Paris, Maisonneuve et Larose, 1967.
- WILLOQUET Gaston, *Histoire des Philippines*, Paris, P.U.F., 1960, coll. « Que Sais-je ? ».
- WRIGHT M.C., *China in Revolution. The first phase, 1900-1913*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1968.

INFORMATION PEDAGOGIQUE

EXPERIENCE PEDAGOGIQUE A L'ECOLE NORMALE DE L'ETAT A COUVIN

HISTOIRE ET SCIENCES SOCIALES

A la demande des inspecteurs d'histoire, Messieurs Van Santbergen et Delcroix, qu'il me soit permis d'évoquer ici les quelques expériences, encore modestes, que les professeurs et particulièrement les historiens de l'Ecole Normale de l'Etat à Couvin ont tentées depuis cette année sous la direction de monsieur C. Gentilhomme.

Dès l'abord, il est important d'insister sur le fait que le point de départ de nos réflexions sur la méthodologie à appliquer dans les différentes sections de notre établissement et particulièrement de l'histoire et des sciences sociales dans la nouvelle section sciences humaines, est basé sur la nécessité d'enseigner aux étudiants de quatrième normale une méthode de recherche et de les amener à la création de leçons d'histoire ou d'évolution culturelle.

En effet, la constatation de la carence imaginative de nos étudiants, candidats instituteurs, nous a amené à souhaiter qu'une méthodologie nouvelle tienne davantage compte de cette faculté importante de l'esprit humain. Tout va comme si à la sortie de l'école primaire, l'enseignement que l'on qualifie souvent de traditionnel n'avait d'autre but que de conditionner l'élève au maximum, le brimant dans ce qu'il a de plus riche : sa personnalité individuelle. Suite à ce conditionnement, les élèves de quatrième normale se trouvent incapables de faire preuve d'originalité, de penser un thème en fonction des diverses disciplines qui leur ont été enseignées, de faire découvrir par leurs jeunes élèves les joies de la découverte et de l'autonomie intellectuelle.

L'histoire est sans doute la victime la plus caractéristique de cette situation. Il faut admettre qu'au premier abord, certains normaliens préfèrent être soumis à un programme impératif dans le cadre duquel ils abdiquent leurs responsabilités d'êtres humains en laissant à d'autres le soin de penser pour eux. Dès lors, le professeur spécialisé, qui souhaite donner aux étudiants le goût de la branche à enseigner et une participation dynamique au monde contemporain, se trouve régulièrement en présence de leçons de stage criblées de stéréotypes, reflets du manque de conscience des jeunes devant les problèmes de notre temps. Ils semblent ne pas avoir intériorisé les notions qui leur ont été enseignées et, ainsi qu'on l'entend dire souvent : « ne pas être concernés ».

Pourtant qui niera l'importance de l'action de l'instituteur dans la formation de la jeunesse ? L'histoire, science humaine fondamentale, si elle éclaire les réalités contemporaines et est éclairée par elles, n'est-elle pas la branche par excellence qui permettrait une intériorisation plus grande de l'univers social dans lequel bon gré, mal gré nous sommes plongés ? Certains historiens semblent craindre la présence des sciences sociales dans les nouveaux programmes et ce à juste titre si on veut nous en exclure. Qu'il me soit pourtant permis d'insister sur l'intérêt que portent nos étudiants de sciences humaines à l'histoire, lorsqu'ils éprouvent le besoin de trouver dans le passé les fondements qui permettent de mieux comprendre notre temps. Il est vain, nous semble-t-il de vouloir enseigner l'histoire pour l'histoire dans l'enseignement moyen, mais préférable de l'utiliser pour donner une dimension nouvelle au présent.

A la lumière de ces quelques réflexions qui s'enrichiront au cours des années, il est sans doute possible de comprendre le besoin que nous ressentons de renouveler notre enseignement quant à sa finalité, son contenu et ses méthodes. Nous insistons sur le fait qu'au delà des critiques adressées à l'enseignement traditionnel, il nous paraît important d'agir toujours avec prudence et avec comme premier souci l'efficacité. C'est pourquoi nous nous sommes proposé ces quelques lignes directrices : concevoir dès la première normale (troisième des Athénées et des Lycées) un enseignement qui donne une place aussi large que possible à l'initiative individuelle des élèves en respectant bien sûr un aspect notionnel indispensable, organiser un système d'appréciation de l'évolution générale de l'élève qui remplacerait le système traditionnel des examens et des interrogations ; ceci afin d'amener nos élèves de dernière année à un plein épanouissement de leur personnalité, à une créativité plus grande qui leur permettrait de sortir de la tyrannie du manuel. Sans doute est-ce une entreprise vaste et difficile. Elle est cependant exaltante.

Avant de préciser notre action, surtout au niveau des sciences humaines, il convient de définir rapidement ce que pourrait être l'état d'esprit du professeur de l'enseignement nouveau. Une première conception à repenser serait ce qu'on a coutume d'appeler « culture des humanités ». Des élèves d'une classe de rhétorique traditionnelle, on exige souvent l'assimilation d'un certain « bagage culturel », d'une somme de connaissances auxquelles ils seront sensés se référer lorsqu'ils seront confrontés aux réalités de la vie sociale. Cette somme type de connaissances, assimilées par tous à des degrés divers, constituerait dans une nouvelle optique, une base notionnelle indispensable, reflet du programme traditionnel épuré. Il n'y aurait donc plus un élève type des humanités supérieures. Ceci suppose évidemment que les professeurs ne jugeraient plus les élèves uniquement sur l'acquisition d'un certain nombre de notions, mais sur leur capacité à se créer un univers culturel personnalisé. Point de cloisonnement dans cet enseignement où l'habitude du travail en groupe, permettrait l'enri-

chissement des différents élèves par les contacts nombreux qu'ils auraient entre eux pendant les séminaires de travail.

Notre expérience encore bien timide et que nous avons voulue sans danger pour la formation des élèves, a donné quelques résultats et, bien sûr, nous a causé quelques déceptions. La réussite est loin d'être totale. Il nous faudra beaucoup d'années pour mettre réellement cette méthode au point.

En quatrième normale, dans le cadre de l'étude du milieu, à côté des leçons d'observation dans la nature, d'une visite à des bibliothèques publiques, de l'étude de divers documents en rapport avec le milieu et utilisables par l'enseignement primaire, des sources bibliographiques analysées en classe..., nous nous sommes astreint à amener les normaliens, au départ d'un thème, à *créer* une leçon significative pour des jeunes élèves de dix, douze ans. Il s'agit donc de définir les buts formatifs et instructifs des leçons, de choisir un point de départ et préciser les étapes qui conduiront à un point d'arrivée (d'établir correctement un plan de travail), d'actualiser au maximum le sujet de la leçon d'histoire, de choisir la documentation, d'en définir les qualités, de préciser les méthodes de recherche qui permettront de constituer la matière indispensable pour développer le thème choisi ; enfin, de connaître les moyens précis pour citer des sources bibliographiques.

Ces grands points exigent un travail de préparation considérable pour les élèves : surtout un travail en profondeur, une sincérité, suivie d'analyse et se couronnant par une synthèse.

Pendant une année nous nous sommes efforcé de travailler dans cet esprit les différents points du nouveau programme d'histoire pour l'école primaire. Les résultats sont peu satisfaisants. Sauf exceptions, la formation du candidat instituteur moyen atteint rarement le stade de la création. La timidité et le manque d'imagination sont deux grandes caractéristiques du normalien. Il n'a pas appris à être libre dans l'élaboration de la matière. Il a passé trois années d'humanités supérieures à assimiler un savoir intériorisé par un professeur, qui sans doute a été créateur pour ses propres cours, mais n'a pas transmis aux autres cette possibilité. Plus généralement, dans l'enseignement universitaire, comme dans divers milieux professionnels, on reproche souvent à nos élèves de ne savoir lire un ouvrage, d'être incapables de concevoir un travail original et de collaborer à un travail en équipe. Voilà pourquoi nous nous sommes efforcé de donner ce dynamisme à la nouvelle section sciences humaines, puisque l'expérimentation, dans des limites raisonnables, y avait été rendue possible par les autorités.

Tout d'abord, de nombreuses réunions des professeurs ont permis de mettre au point une relative coordination entre les branches. Ces réunions ont permis de préciser que cette coordination ne devait pas amener un quelconque assujettissement d'une branche à une autre, qu'il était important de laisser à chacun sa personnalité et de respecter

la liberté individuelle, qu'il serait donc souhaitable d'en arriver au principe suivant : la liberté dans le travail en groupe en acceptant cependant une certaine discipline. Dans ce but nous avons élaboré un vaste tableau mural où se retrouvent les suggestions individuelles, chaque professeur y trouvant matière à un travail thématique collectif. Il reste en permanence affiché à la salle des professeurs.

Ce tableau se présente de la manière suivante : en ordonnée, les thèmes proposés ; en abscisse, les différentes branches, suivies d'une colonne « synthèses partielles » et d'une autre « synthèses générales ». Lorsqu'un professeur commence un nouveau sujet, il place en regard de sa branche et du thème correspondant une fiche rouge. Des fiches jaunes permettent aux autres collègues de répondre à cette suggestion. Sur chaque fiche, il est possible de donner les renseignements suivants : par qui ? quand ? combien de fois ? tel sujet a été ou sera abordé.

Dire que ce système ait donné entière satisfaction serait exagéré. Trop de facteurs ont dès le départ freiné cette tentative : le programme traditionnel très exigeant qu'il faut nécessairement adapter à cette nouvelle conception ; une expérimentation commencée en cours d'année sans préparation préalable, l'organisation générale de l'école non prévue pour ce système d'enseignement ; les réticences de certains collègues qui, au départ, ne comprenaient pas l'utilité d'une telle innovation.

Nous sommes cependant arrivé à un certain résultat, en étant conscients des nombreuses difficultés au niveau des professeurs et des élèves que soulève une telle entreprise. Il est honnête de dire que certains étudiants paraissent un peu perdus dans le cadre d'un travail personnel et en équipe. Il faut évidemment attendre la rhétorique pour pouvoir juger et comparer avec d'autres sections.

Nous proposons également un travail de recherches personnelles élaboré par l'élève. Nous nous conformerons ici d'une façon générale aux diverses tentatives de travail en groupe qui ont été réalisées dans l'enseignement belge.

Au départ, le professeur propose à différentes équipes quelques sujets dans le cadre du programme de sa discipline et qu'ils auront à traiter par eux-mêmes. Il est évident que ces sujets seront minutieusement préparés par le professeur qui cependant doit laisser la possibilité entière de recherche aux étudiants. Il est important de ne pas s'abandonner à la tentation de brûler les étapes en donnant la réponse à un problème devant lequel l'adolescent est perplexe. Pour permettre ce travail de recherche en groupe, l'établissement éloigné des villes, doit se constituer une bibliothèque de travail, abondamment fournie en documentations diverses. Il est même souhaitable dans le cadre des activités parascolaires que les jeunes collaborent à l'organisation de celle-ci. Toute école devrait également pouvoir disposer d'un bibliothécaire compétent. Il s'agit bien sûr là de perspectives d'avenir pour beaucoup.

Ce travail de recherche en équipe, aboutira à la confrontation des résultats des recherches lors de séances de séminaire et à la synthèse construite sur la base d'un vaste tableau mural, où seront repris symboliquement les différents sujets traités. L'organisation de chaque tableau sera réalisée en fonction de la nature de l'étude, mais devra donner une dimension nouvelle à la matière (par exemple, la comparaison de l'évolution des techniques et des sciences sociales). Jusqu'à présent, ces synthèses s'élaborent en fin d'année et ce nouveau type de travail permet d'apprécier l'action de nos élèves suivant une nouvelle optique.

Avant de terminer ces quelques réflexions méthodologiques, qu'il nous soit permis de soumettre à nos collègues quelques suggestions et conditions qui nous paraissent indispensables pour arriver à réaliser un enseignement de meilleure qualité.

Il nous faudrait d'abord des classes moins nombreuses. Sans doute pour répondre à ce problème difficile, est-il possible de réserver un certain nombre d'heures dans l'horaire à la réalisation des recherches et des synthèses par équipes réduites. Des réunions du corps professoral à la fin des vacances devraient permettre d'élaborer un plan général de travail pour toute une année. Chaque professeur pourrait, avec l'accord de l'inspection, élaborer son propre plan de travail, en tenant compte des projets de ses collègues et dans le cadre d'un programme thématique très général. Parallèlement, et ce dans le cours d'une année il serait bon de réaliser un tableau bilan qui suivra les élèves à travers les diverses années d'études et se complètera d'une année à l'autre. Les travaux des élèves (en dehors d'un rapport final sur les activités d'une période) pourraient se faire sur fiches, ce qui permettrait une plus grande mobilité. Ces travaux devraient suivre les élèves à travers les différentes années d'études. Au départ des fiches, il est évidemment possible de réaliser des dossiers-synthèses où se rejoindront des documents provenant de cours différents. Il faudrait également prévoir des moments de synthèse permettant à plusieurs professeurs de travailler ensemble et, dans l'horaire du professeur, une heure réservée à la préparation et l'organisation de celle-ci.

Sans doute ces suggestions et expériences ne sont-elles encore qu'embryonnaires. Nous espérons cependant vous avoir donné un aperçu suffisamment explicite de l'esprit dans lequel nous travaillons.

Qu'il me soit permis de rendre hommage à monsieur le directeur C. Gentilhomme, sans qui rien de tout ceci n'aurait été possible. Que soient remerciés messieurs les inspecteurs Van Santbergen et Delcroix pour avoir accepté de publier cet article. Nous souhaitons qu'il soit l'occasion de nous enrichir par les contacts qu'il sera susceptible de créer entre collègues. Ceux qui pourront apporter de nouvelles pierres à l'édifice que nous devrions construire tous fraternellement.

William DEVOS.

ENQUETE AU SUJET DU VOCABULAIRE HISTORIQUE

Lors d'un sondage(1) qui reprenait vingt termes couramment employés dans le cours d'histoire, Roger GAL constata que la plupart des élèves de 10-12 ans ignoraient le sens d'expression comme « l'ennemi bat en retraite ».

A titre purement informatif, nous avons demandé à 45 élèves de 6^e moderne et latine, de l'école provinciale pour filles à Mons, ce que signifiaient certaines des expressions citées par R. GAL.

LE CONTENU DE L'ENQUETE.

Que signifient les expressions suivantes :

1. l'ennemi bat en retraite ;
2. les Anciens adoraient les forces de la nature ;
3. le roi a abdiqué ;
4. les élections ont lieu au suffrage universel ;
5. les arts brillèrent au XVII^e siècle ;
6. l'industrie fut encouragée par des monopoles de fabrication.

L'ETABLISSEMENT DES CRITERES DE CORRECTION.

Nous avons demandé à un professeur d'histoire de préciser les notions qui devaient être rappelées à propos de chacune des expressions. A partir de ces renseignements, nous avons établi nos critères de correction.

LES RESULTATS.

<i>L'expression</i>	<i>réussite complète</i>	<i>réussite partielle</i>	<i>échec</i>
N° 5	64,4 %	11 %	24,6 %
N° 3	53,3 %	2,2 %	44,5 %
N° 1	51,1 %	4,4 %	44,5 %
N° 2	37,7 %	1,1 %	61,2 %
N° 4	4,4 %	11,1 %	84,5 %
N° 6	2 %	—	98 %

(1) En 1965, le laboratoire de psycho-pédagogie de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, a entrepris une enquête ayant pour but essentiel de définir les principaux obstacles auxquels se heurte l'enseignement de l'histoire au niveau des classes primaires. L'enquête portait sur plus de 3.000 sujets.

LES COMMENTAIRES AU SUJET DES RESULTATS.

Nous avons également consulté les professeurs de l'école afin de leur demander leur avis au sujet de la fréquence d'emploi de ces expressions à cette époque de l'année scolaire (février).

L'expression n° 6 (réussite 2 %) n'a pas du tout été employée en 6^e jusqu'à présent. Il est peu probable qu'elle ait été souvent employée à l'école primaire.

L'expression n° 4 (réussite 4,4 %) n'est pas courante en 6^e, elle relève du programme de 5^e. Certains professeurs considèrent que les enfants devraient l'employer normalement vu qu'elles ont connu les élections lors de leur passage au degré supérieur de l'école primaire.

L'expression n° 1 (réussite 51,1 %). Les avis de fréquence sont partagés au sujet de l'emploi de cette expression. Le professeur de 6^e estime que son emploi est de moins en moins fréquent, vu la conception thématique actuelle du cours d'histoire.

L'expression n° 2 (réussite 37,7 %) doit être normalement employée en 6^e (religion chez les Gaulois).

L'expression n° 3 (réussite 53,3 %) n'est pas employée en 6^e mais peut être rencontrée à l'école primaire.

L'expression n° 5 (réussite 64,4 %) relève autant du vocabulaire général que du vocabulaire historique.

LES CONCLUSIONS AU SUJET DE CE POURCENTAGE DE REUSSITE.

1. Il peut paraître normal que ces expressions soient mal connues vu qu'elles ne font pas partie du programme. Rappelons cependant le faible pourcentage de réussite de l'expression n° 2, alors qu'il fut question de l'adoration des forces naturelles chez les Gaulois.

2. Si certaines de ces notions furent abordées à l'école primaire, les élèves en gardent un très pauvre souvenir.

3. L'échantillon d'élèves était peut-être particulièrement faible en vocabulaire.

Cette dernière hypothèse nous conduisit à enrichir notre enquête d'une mesure du niveau général en vocabulaire.

LE CONTROLE DE L'APTITUDE VERBALE DES ENFANTS.

Nous avons administré un test de vocabulaire, le Benois-Pichot, étalonné pour une population d'écoliers de l'âge des écoliers de notre échantillon (1). Ensuite nous nous sommes livrés à l'étude de la liaison

(1) Nous tenons à faire remarquer que les normes de ce test ont été établies à partir d'écoliers français.

entre les résultats du test de vocabulaire et les résultats *relatifs à la connaissance du vocabulaire historique*.

Nous nous sommes demandé dans quelle mesure les résultats obtenus (vocabulaire historique) étaient liés au niveau de vocabulaire général. Nous avons appliqué les méthodes statistiques adéquates (1) et nous avons observé que la corrélation entre les deux variables était de 0,46. Cette corrélation relativement basse nous permet de dire que dans le cas présent, le vocabulaire fondamental n'influence pas le vocabulaire historique.

LES TYPES D'ERREURS.

Nous avons trouvé ce type de réponse erronée :

- N° 1. « L'ennemi commence par attaquer avec violence ».
- N° 3. « Le roi a voté ».
- N° 4. « Le suffrage universel est une localité d'un pays sous-développé ».
- N° 5. « Il y eut du mobilier artisanal ».
- N° 6. « L'industrie fut peut-être encouragée par les syndicats ».

Nous avons relevé ce 2^e type d'erreur : un mot oriente le sens que l'enfant donne à l'expression.

- N° 1. « L'ennemi se bat parce qu'il est vieux » (retraite - vieux).
- N° 2. « Les Anciens adoraient les personnes fortes (force - personne forte).
- N° 3. « Le roi a appliqué une loi ». (abdiqué - appliqué)
- N° 4. « Les élections ont lieu pour l'université » (universel - université).
- N° 5. « Les arts luisaient au XVII^e siècle » (briller - luire).

Dans ce 2^e type d'erreur, un mot plus ou moins connu affecte le sens de toute l'expression. Cette manière d'inventer un sens à partir d'un mot, sans analyse préalable est un trait assez primitif de la mentalité enfantine.

Il est également utile de rappeler une observation faite par R. GAL. Dans son enquête, il demandait ce que signifiait « une décision prise à la majorité ». Cette expression était partout mal connue sauf dans une classe où l'activité coopérative était une réalité quotidienne vécue et où le terme était compris à 90 %.

CONCLUSION.

La connaissance du vocabulaire historique semble assez ardue si ce vocabulaire n'est pas lié à une situation concrète. Il n'est cependant pas possible au professeur d'histoire de relier les différents

(1) Il existe des formules mathématiques permettant d'exprimer par un nombre — le coefficient de corrélation — le degré d'accord entre deux séries.

concepts qu'il enseigne à des situations vécues. Nous croyons qu'à ce niveau, l'emploi d'un vocabulaire spécifique réclame des explications précises et nombreuses.

Nous tenons à ajouter : pour qu'une telle expérimentation revête un caractère scientifique valable, il faudrait :

1. procéder à un dépouillement de manuels, de cahiers d'élèves, ce qui permettrait de dresser un inventaire d'expressions utilisées (1).
2. demander aux professeurs un jugement sur la fréquence d'utilisation et l'utilité de telles expressions.
3. contrôler la connaissance du vocabulaire retenu.
4. vérifier la liaison qui existe entre le niveau de vocabulaire général et la connaissance du vocabulaire historique. Il est inutile de le dire, plus la corrélation se révélera faible, plus le rôle du professeur d'histoire se révélera spécifique et nécessaire.

SABAU, M.
Professeur à l'Ecole Normale
Provinciale de Mons.

(1) Notions qu'une recherche sur la « lisibilité » des manuels d'histoire est en cours au « Centre de pédagogie expérimentale » de l'Université de l'Etat à Liège, avec la collaboration du Centre de la Pédagogie de l'Histoire.

LEÇONS-TYPES

NAISSANCE ET EVOLUTION DES VILLES : CHIEVRES

(2 leçons)

Classe : 1^{re} moyenne ou 6^e d'humanités

Première leçon :

Origine de Chièvres

La charte-loi :

- charte rurale
- charte pré-urbaine.

Deuxième leçon :

Le marché

L'enceinte

Le franc-marché, les métiers, la draperie

La ville franche

Le déclin

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de base et ouvrages spéciaux

HANSOTTE G., *Archives de l'Etat à Mons, Inventaire des archives de la ville de Chièvres (1404-1418)*, Bruxelles, 1948.

DEVILLERS L., *Chièvres, Notice historique et archéologique sur la ville de Chièvres*, dans *Annales du cercle archéologique de Mons*, 1867, pp. 165-209.

VAN HAUDENARD M., *Chièvres*, dans le *Dictionnaire historique et géographique des communes du Hainaut*, publié sous la direction de A. LOUANT, Mons et Frameries, 1940.

VAN HAUDENARD M., *Histoire de Chièvres*, Bruxelles, 1923.

DUCASTELLE J-P., *Chièvres n'a pas encore livré tous ses secrets*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 131, oct. 1968, pp. 187-191.

ARNOULD M.A., *La ville de Chièvres et sa draperie*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath*, t. XXIX, 1943, pp. 105-157, dans le *Bulletin scientifique de l'Institut Supérieur de Commerce de la province de Hainaut*, 2^e édition, t. II, pp. 47-107, Mons.

DONY E., *Notre Hainaut dans le passé*, Cercle archéologique de Mons, Juin, 1921.

VERRIEST L., *L'origine et le développement de nos villes au moyen âge*, dans *Revue de l'ULB*, t. 27, pp. 279-326, Bruxelles, 1921-1922.

HOMMAGE AU PROFESSEUR P. BONENFANT (1899-1965), *Etudes d'histoire médiévale dédiées à sa mémoire par les anciens élèves de son séminaire à l'ULB*, Bruxelles 1965, *La charte-loi de Chièvres* par M.A. ARNOULD, pp. 86 à 118.

M. MOLLAT et VAN SANTBERGEN R., *Recueil de textes d'histoire* publié sous la direction de L. GOTHIER et A. TROUX, Dessain, Liège, 1961.

DUGNOILLE J., *Chièvres jadis*, dans *Connaissez-vous Chièvres*, publié par la Société chiévroise d'expansion touristique.

Manuels

HAYT F., *Histoire générale de l'empire romain au XVII^e siècle*, t. I, classe de 6^e, Wesmael-Charlier, Namur, 1965.

DORCHY H. et GYSELS G., *Moyen âge et temps modernes jusqu'à 1621*, Sciences et lettres, Liège, 1950.

GOTHIER L. et MOREAU G., *Histoire générale*, t. II, Dessain, Liège, 1956.

ISAAC et BEJEAN, *Le moyen âge*, Classiques Hachette, Paris, 1957.

HAYT F., *Atlas d'histoire universelle*, collection Roland Wesmael-Charlier, Namur, 1968.

Matériel didactique

Cartes murales

Cartes historiques de la Belgique publiées sous la direction de F. Quicke.

La Belgique romaine au début du IV^e siècle, par H. Swolfs-Polfflet, Wesmael-Charlier.

Cartes historiques de la Belgique, Les principautés belges au XI^e siècle, par le Dr H. Joosen, d'après Bonenfant, Wesmael-Charlier.

Diapositives

Vestiges de Chièvres, photographiés par le professeur.

Photos

Réalisées en photo-club par les élèves : plan de Chièvres de J. Deventer (1575). Chièvres actuel, plan du cadastre.

Textes

Le domaine de Solre-St-Géry, Polyptyque du chapitre de Maubeuge X^e siècle, cité par F. Hayt.

La charte-loi de Chièvres, texte tiré de Hommage au professeur P. Bonenfant, *op. cit.*, pp. 85 sqq.

Le contrat vassalique, cité par F. Hayt.

Le marché de Chièvres, cité par L. Devillers, *Cartulaire des rentes et cens*, dans *Revue de l'Institut Warocqué de Mons*, *op. cit.*, p. 53.

Le franc marché, *Archives générales du royaume*. Chambre des comptes, n° 39560, cité par la *Revue de l'Institut Warocqué de Mons*, *op. cit.*

Chièvres bonne ville, *Archives générales du royaume*, compte n° 39472.

Motivation.

Projection de diapositives réalisées par le professeur :

- les remparts de Chièvres (1366)
- la déclivité formée par la Hunelle
- la tour de Gavre
- différents vestiges de l'enceinte.

Les élèves qui, sous la conduite de leur professeur, ont été voir sur place les vestiges des remparts et des différents monuments de la ville, peuvent grâce aux diapositives recréer cette visite.

Analyse du plan de Chièvres datant de 1575.

par J. Deventer, publié dans le fascicule « *Connaissez-vous Chièvres* », édité par la Société chiévroise d'expansion touristique.

Analyse d'une carte du centre du Chièvres actuel

carte réalisée en photo-club par les élèves de l'école.

Comparaison du plan datant du XVI^e siècle et du plan actuel.

Situation des vestiges photographiés en diapositives

- repérer les limites de l'enceinte par rapport au Chièvres actuel
- repérer le marché, l'école communale, l'école moyenne, le tracé de la Hunelle, les tours et portes
- pourquoi a-t-on choisi cet emplacement ?
- la Hunelle peut-elle protéger toute la muraille ?
- pourquoi l'enceinte entoure-t-elle le marché ?
- sur le plan moral, quelle est l'importance de cette enceinte ?

Chièvres avait donc déjà une grande importance au XIV^e siècle.

Cette muraille dont nous venons d'examiner les vestiges n'a pourtant pas toujours existé.

Nous avons retrouvé des documents, moins spectaculaires, qui nous suggèrent un passé plus lointain de Chièvres : la villa romaine située entre Chièvres et Ladeuze.

I. CHIEVRES, DOMAINE RURAL.

Cartes murales.

- 1) **LA BELGIQUE ROMAINE** au début du IV^e siècle
par H. Swolfs-Polfliet, Wesmael-Charlier.

Répartition des villas.

A l'époque romaine, il y avait une villa à Chièvres (plateau limoneux)

Le nom de Chièvres viendrait du latin *cerva* = biche, indice de nombreux bois.

- 2) **DIAPOSITIVE PERSONNELLE** n° 4.

LA DECLIVITE FORMEE PAR LA HUNELLE.

Pourquoi, à l'époque carolingienne, l'agglomération a-t-elle senti le besoin de s'installer sur cette hauteur ?

A l'époque carolingienne, l'agglomération de paysans s'installe dans la partie protégée par la déclivité.

870. Chièvres devient le centre administratif d'un des quatre comtés de Brabant.

1047. Chièvres est incorporée au comté de Hainaut.

Chièvres est un alleud, propriété héréditaire de son seigneur et exempté de toute redevance.

- 3) **Rappel** : texte vu à comparer avec la charte-loi de Chièvres pour montrer l'évolution qui s'accomplit dans les campagnes.

LE DOMAINE DE SOLRE ST-GERY.

Polyptyque du chapitre de Maubeuge X^e siècle. Cité par HAYT, *Hist. Gén.*, t. 1, p. 83.

Il y a dans le domaine (villa) de Solre St-Géry une réserve seigneuriale close avec jardin et verger, avec des chemins, un manoir, une écurie, une cuisine.

On y trouve en outre quatorze manses libres exploités : ils rapportent chaque année 361 mesures d'épeautre, 1 sol pour le vignoble ; tous les 3 ans, chacun doit un porc valant 12 deniers...

Il y a cinq manses serviles : chacun y paie le houblon 3 mesures, 3 poules, 2 œufs...

... on tire de même de cette villa un cens total de 28 sols 4 deniers.

LA CHARTE-LOI DE CHIEVRES 1194 (voir lexique polycopié).

texte tiré de *Hommage au professeur P. Bonenfant. Etudes d'histoire médiévale. Le plus ancien acte en langue d'oïl*, par M. A. ARNOULD, pp. 85 sqq.

- A. 1. Sachent tous ceux qui sont présents et qui sont à venir que messire Nicolas de Rumigny et messire Rasse de Gavre ont mis la VILLE et le SART de Chièvres à taille fixe de 92 livres de blancs deniers à la condition qu'ils retiennent à leurs serfs et serves la MAINMORTE, aux bourgeois, aux FORAINS et aux gens d'église le MEILLEUR CATEL à la mort, les amendes pour crimes, bagarres et autres forfaits.
22. Et c'est en la loi que l'on ne peut admettre comme BOURGEOIS un homme qui vend du bétail s'il ne vient résider en la ville.
- B. 2. Si un homme frappe un autre avec une arme tranchante, il faut lui infliger une amende de 60 sols, le seigneur en aura 36, le PREVOT qui poursuit 6 sols, la victime 18 sols, s'il meurt ou est blessé, selon la PAIX DU PAYS.
8. Il est dans la paix de la ville que les ECHEVINS ET LES JURES avec l'accord des seigneurs, doivent nommer le prévôt qui doit garder la paix publique ; et si le prévôt agit contre la « paix de la ville », les échevins et les jurés, avec l'accord des seigneurs, ceux-ci avec l'accord des échevins et des jurés doivent le révoquer et en choisir un autre.
16. C'est encore en la loi de la ville que si les seigneurs qui ont juré la paix de la ville y CONTREVENAIENT, ils doivent le réparer endéans 40 jours par le conseil des hommes de la ville pour sauver leur serment.
21. C'est encore en la loi de la ville que les ENTREES et les ISSUES des bourgeois restent aux bourgeois pour payer les 92 livres.
23. C'est en la loi de la ville que les seigneurs ne peuvent poursuivre les hommes de la paix si ce n'est par le jugement des échevins.
25. Et c'est en la loi de la ville que si les seigneurs font leur fils chevalier ou marient leur fille ou s'ils sont jetés en prison, ils doivent demander l'aide de la ville ; et s'ils demandent aux bourgeois une chose qui semble être déraisonnable, ils ne doivent le prendre que par le conseil des chevaliers qui ont juré la paix et les hommes de la ville.

Comparaison du § 25 avec le texte vu qui suit, seulement si les élèves hésitent sur le sens de ce paragraphe.

Le contrat vassallique.

Texte de 1127 : le nouveau comte de Flandre reçoit l'hommage des vassaux de son prédécesseur.

... celui qui avait hommage engagea sa foi en ces termes : « Je promets en ma foi d'être à partir de cet instant fidèle au comte Guillaume et de lui garder contre tous et entièrement mon hommage de bonne foi et sans tromperie... »

Cité par HAYT, *Hist. Gén.*, t. 1, p. 89.

ANALYSE DES TEXTES.

Le domaine de Solre St-Géry.

Qu'est-ce qu'un domaine seigneurial ?

De quoi se compose-t-il ?

Quels sont les devoirs des habitants, quels sont leurs droits ?

Quels sont les rapports seigneurs-habitants ?

Droits du seigneur : cens, corvée, banalités, justice.

Analyse de la charte.

- A. 1. La ville = le domaine (villa)
le sart : terres défrichées (v. bois à l'époque romaine)
Chièvres est bien un domaine rural.
Taille fixe : taxe fixe et non plus selon le bon vouloir du seigneur.
Le seigneur accorde un impôt fixe à condition qu'il puisse récolter certaines taxes.
Evolution sociale des campagnes au XII^e siècle.
L'autorité du seigneur est moins lourde.
22. On évite la concurrence pour le marché du bétail → statut rural.
Cette première partie (§§ 1 et 22) montre bien qu'il s'agit d'un accord entre un seigneur et ses paysans, c'est donc bien une charte rurale.
- B. 2. Partage des amendes.
8. Le conseil des échevins et jurés a maintenant droit de regard sur les agents du seigneur.
16. Les échevins et jurés ont même un droit de poursuite à l'encontre du seigneur.
21. L'agglomération a ses propres rentrées d'argent et tient ses propres comptes.
23. Tribunal des échevins et jurés
→ privilèges pré-urbains.
25. Termes du contrat vassalique, nous sommes encore en pleine féodalité. Le seigneur agit envers les habitants de ses domaines comme envers un vassal ; ils se doivent mutuellement certains « services ».

Comparaison du texte vu, uniquement si les élèves ne parviennent pas à déterminer le sens du § 25.

Le contrat vassalique : le vassal jure fidélité et assistance à son suzerain qui à son tour lui doit protection. La charte-loi de Chièvres contient encore les éléments de ce contrat vassalique.

RESUME AU TABLEAU

Chièvres, domaine rural.

Epoque romaine : plateau limoneux → villa

Epoque carolingienne :

installation à un emplacement protégé (Hunelle → déclivité)

1194 Charte-loi.

Accord entre le seigneur et les habitants de ses domaines

privilèges ruraux

- *taille fixe*
- *protection du commerce du bétail*

privilèges pré-urbains

- *partage des amendes*
- *tribunal des échevins*
- *Chièvres tient ses propres comptes*
- *pouvoir du seigneur limité*

Cette première leçon sera suivie d'une seconde portant sur le même sujet ; on y étudiera la suite de l'évolution de la ville selon le plan suivant :

- le marché
- l'enceinte
- le franc marché, les métiers, la draperie
- la ville franche
- le déclin

LEXIQUE.

La charte-loi.

1. Nicolas de Rumigny, Rasse de Gavre : au XII^e siècle, la famille qui détenait ce riche alleu (domaine héréditaire exempt de taxes) s'éteignit en la personne d'Eve de Chièvres ; la seigneurie fut partagée en 1193 entre les descendants issus des deux derniers mariages d'Eve : les Gavre et les Rumigny. C'est de Rasse VIII de Gavre, petit-fils de cette dame et de Nicolas IV de Rumigny, son fils, qu'émane la charte-loi qui fut délivrée en 1194 à la population. La ville (villa) = domaine.
Le sart : terres défrichées (V époque romaine).

La taille : impôt frappant les paysans ; fixe pour l'homme libre, arbitraire pour le serf.

La mainmorte : le seigneur peut percevoir un droit sur les biens des serfs à leur mort.

Les forains : personnes qui résident temporairement à Chièvres.

Le meilleur catel : droit de succession lors d'un décès ; le seigneur peut prélever la meilleure part de l'héritage.

22. Un bourgeois : habitant du domaine qui bénéficie des privilèges.

2. Le prévôt : magistrat ; à Chièvres, c'était le bourgmestre, officier seigneurial.

La paix du pays : la loi, ordre public contrôlé par les échevins.

8. Les échevins : nommés par le seigneur parmi les riches bourgeois ; ils rendaient la justice et s'occupaient de l'administration de la commune ; ils étaient parfois aidés par un conseil de jurés.

Destituer : retirer de ses fonctions.

Révoquer : priver d'un emploi.

16. Contrevenir : ne pas respecter un engagement.

Par le conseil des hommes de la ville : selon l'avis des échevins et jurés réunis en conseil.

21. Les entrées (et les issues) : droit à payer au seigneur par un bourgeois qui vient résider dans le domaine (ou qui quitte le domaine). Lorsque ce droit est payé, le nouveau bourgeois paie les mêmes redevances que les autres.

23. Les hommes de la paix : les juges.

25. Le conseil des chevaliers : les vassaux des deux seigneurs garantissent la charte avec lui.

Un tonlieu : taxe sur certaines circulations de marchandises.

Le bailli : représentant du seigneur.

Des franchises : des libertés.

Exercices d'application.

— Interrogez vos parents, les vieilles personnes de votre village, l'instituteur, consultez la bibliothèque locale et essayez de déterminer l'origine de l'agglomération où vous habitez.

— Consultez divers livres d'histoire, des articles, des revues et déterminez l'origine des villes de votre région : Mons, Saint-Ghislain...

Questions d'examen.

— A l'aide de deux colonnes, comparez la naissance de Bruxelles et la naissance de Chièvres. Quelles similitudes et quelles différences y trouvez-vous ? Expliquez le pourquoi de ces constatations.

— Vous avez sous les yeux le texte de la charte-loi de Chièvres. En citant la charte, expliquez pourquoi on a pu dire que le seigneur accorde des privilèges pré-urbains. Définissez clairement cette notion.

Coordination.

Au cours de géographie, les élèves ont étudié le relief de Chièvres, la nature du sol et des cultures, les axes commerciaux ; ils ont également réalisé en groupes une carte détaillée de Chièvres.

Claude BOUCHER.

MEDECINS ET MALADES AUX XVI^e, XVII^e ET XVIII^e SIECLES

Classe de 2^e C 1.

CHOIX DU SUJET.

Envisagée comme un aspect de la vie sociale aux temps modernes, cette leçon se préoccupe surtout des soins aux malades et non des maladies elles-mêmes. Elle néglige également les découvertes médicales réalisées à cette époque, ce sujet pouvant faire l'objet d'une autre leçon.

I. BIBLIOGRAPHIE.

a) Ouvrages de base :

- DAUMAS Maurice, *Histoire de la science*, Paris, Gallimard, 1957, coll. « La Pléiade ».
LAFFONT Robert, *Cent mille ans de vie quotidienne*, Paris, Hachette, 1960.
ROUSSEAU Pierre, *Histoire de la Science*, Paris, A. Fayard, 1945, coll. « Les Grandes Etudes Historiques ».

b) Ouvrages spéciaux :

- DEVILLERS Léopold, *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, Anvers, Plasky, 1849.
DUMESNIL René, *Histoire de la Médecine*, Paris, Plon, 1950.
HOWARD W. HAGGARD, *Démon, drogues et docteurs* (traduit de l'américain), Paris, Plon, 1961.
MERLE Pierre, *Histoire de la Médecine*, Paris, Hachette, 1964, coll. « L'Encyclopédie par l'image ».
MILLEPIERRES François, *La vie quotidienne des Médecins au temps de Molière*, Paris, Hachette, 1964.
MONGREDIEN Georges, *La vie quotidienne sous Louis XIV*, Paris, Hachette, 1942.
MORICHAU-BEAUCHANT Jacques, *La Santé dans le monde*, Paris, P.U.F., 1958, coll. « Que sais-je ? », n° 782.

STAROBINSKI Jean, *Histoire de la Médecine*, Lausanne, Ed. Rencontre, 1962.
WALKER Kenneth, *Histoire de la Médecine*, Verviers, Marabout Université, 1962.

c) *Revues* :

Les Beaux-Arts, numéro spécial, novembre 1961, *Les collections de l'Assistance publique*.

Clio XX^e, n° 30, *Médecins et malades* ; n° 50, *L'homme se soigne*.

Le Courrier de l'Unesco, juillet-août 1962, *La lutte contre la faim*.

Documents pour la classe, n° 75, mai 1960, *Humanisation des Hôpitaux*.

Organorama, n° 4, édité par Organon, Oss (Hollande).

d) *Recueil de textes* :

VERNIERS L., BONENFANT P., QUICKE F., *Lectures historiques*, tome II, Bruxelles, De Boeck, 1936.

e) *Manuel* :

CHAULANGES M. et S., *Histoire, 1610 à 1789*, Classe de 4^e (Lycées techniques), Paris, Delagrave, 1961.

f) *Documents d'archives* :

Archives paroissiales conservées aux Archives de l'Etat à Tournai.

II. MATERIEL DIDACTIQUE.

a) *Cartographie* :

— Un planisphère.

b) *Graphique* :

— Moyennes de vie d'après MORICHAU-BEAUCHANT, *La santé dans le monde*.

c) *Moyens audio-visuels* :

— Enregistrement des textes sur magnétophone.

— Enregistrement de disques « Decca » : « Le Malade imaginaire » de Molière : extraits : Acte II, scène VI et acte III, scène XIV.

— Dias prises au Musée du Folklore à Tournai : instruments de chirurgie — matériel d'apothicaire.

III. METHODE.

A. Introduction.

a) Doc. fotogr. d'actualité : un « mouroir » à Calcutta.

Analyse du document : lieu (localisation sur le planisphère), rôle de cet établissement.

Introduction du terme « mouroir » employé en Inde. Justification.

- b) Statistiques a) et b) : *moyenne de vie en Inde* comparée à un pays européen.

Reportons-nous, en Europe, au temps où la moyenne de vie était celle de l'Inde, actuellement.

B. Les soins aux malades pauvres.

1. *L'hôpital aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.*

- a) Gravure du début du XVI^e siècle : *une salle de l'Hôtel-Dieu à Paris.*

Analyse de la gravure : époque — lieu — rôle de l'établissement — (signification du terme « hôpital » : vérification au dictionnaire) inconvénients observés : insuffisance de lits — manque d'hygiène — soins donnés par des religieuses mal qualifiées (?).

- b) Texte 1 relatif à « *l'Hôpital Saint-Jean à Bruxelles* », XVIII^e siècle. Utilité du texte : autre preuve de l'état lamentable des hôpitaux.

1^{re} CONCLUSION : (résumé au tableau)

Catégorie de gens soignés dans les hôpitaux (indigents des villes)

Rôle des hôpitaux pour les indigents. Leur carence. (à rapprocher des « mouiroirs »)

Organisation laissée aux ordres religieux.

2. *Le chirurgien des pauvres.*

Texte 2 : *avertissement* à la population indigente du Hainaut, qui peut recourir aux *soins gratuits d'un chirurgien*.

Faire trouver les soins dispensés par le chirurgien. (à différencier du rôle actuel)

Constatation : les indigents disposent d'un chirurgien et non d'un médecin.

2^e CONCLUSION :

autre possibilité pour les indigents : le chirurgien payé par les communes. Genre de soins dispensés.

3. *Le rebouteux.*

- a) Doc. icon. : tableau de D. Teniers : « *Le médecin du village* ». Analyse du tableau : métier exercé — gens recourant à ses services — appréciation sur les soins.

- b) Texte 4 : *plainte* des chirurgiens de Louvain *contre les rebouteux*. Faire trouver la réclamation formulée et le motif.

3^e CONCLUSION :

Rôle néfaste des rebouteux.

C. Les soins aux malades de condition aisée.

1. Le médecin.

- a) Doc. sonore : Texte 5 : extrait du « *Malade imaginaire* » de Molière ; acte II, sc. VI : Argan demande l'avis médical des Diafoirus.
Faire relever : la façon d'examiner le malade — le langage — la confusion dans les connaissances médicales — le formalisme des ordonnances.
- b) Doc. sonore : Texte 6 : 2^e extrait de la même pièce ; acte III, sc. XIV : Béralde conseille à Argan de se faire médecin.
Faire trouver les éléments indispensables à la qualité de médecin au XVII^e siècle.
Interprétation à donner au personnage du médecin créé par Molière. Y a-t-il exagération ?
- c) Doc. iconogr. : tableau de Jan Steen : « *La malade* ».
Analyse du tableau : il confirme, en partie, l'opinion de Molière : examen superficiel — costume inspirant la considération.

4^e CONCLUSION :

Rôle du médecin dans le traitement d'un malade.

Éléments lui conférant de la considération.

Sa compétence médicale.

2. Le chirurgien, auxiliaire du médecin.

- a) Gravures : d'Abraham Bosse : « *La saignée* » et le « *clystère* ».
Analyse des gravures : rôle du chirurgien — instruments utilisés.
- b) Dias : *seringues* photographiées au Musée du Folklore. Inconvénients des instruments — manque d'asepsie.
- c) Texte 7 : *témoignages* d'époque relatifs à Louis XIII et Louis XIV : Traitements les plus en faveur — Répercussion sur les malades.
- d) Graphique : *moyenne de vie, en France*, à différentes époques.
(Le graphique est établi par les élèves)

3. L'apothicaire.

- a) Doc. icon. : tableau de Piétro Longhi : « *La boutique de l'apothicaire* ». Analyse du tableau : les occupations multiples de l'apothicaire. Observation de la boutique : son matériel.
- b) Dias : *mortiers* — *pots de pharmacie* — *balance* photographiés au Musée.
- c) Textes 8 et 9 : *recettes de remèdes au XVII^e siècle*.
Faire trouver la composition des remèdes, parfois leur bizarrerie.

5° CONCLUSION :

Rôle du chirurgien — Traitements appliqués.

Rôle de l'apothicaire — Composition des drogues préparées dans son officine.

CONCLUSION GENERALE :

Connaissances médicales très limitées et préjugés d'époque rendent la médecine très impuissante.

IV. RESUME DE LA LEÇON. (inscrit au tableau noir)

Médecins et malades aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

A. Les malades pauvres étaient soignés :

1. *dans les hôpitaux :*
 - installés dans les villes et organisés par des ordres religieux
 - insuffisance et manque d'hygiène (preuves)
2. *par les chirurgiens des pauvres :*
 - payés par les communes
 - soins (panser - opérer) donnés gratuitement
3. *par les rebouteux :*
 - talents de guérisseur offerts aux gens crédules
 - intervention souvent néfaste
 - un certain savoir-faire simple (réductions de fractures, etc.)

B. Les malades de condition aisée étaient soignés

à domicile :

1. *par les médecins :*
 - examen superficiel — indication d'un traitement mais pas de soins
 - beaucoup de prétention (langage - vêtements)
 - connaissances limitées
2. *par les chirurgiens :*
 - application des traitements (saignée - clystère)
 - instruments peu maniables (non aseptisés)
 - opérations sans anesthésique
3. *par l'apothicaire :*
 - préparation des remèdes à base de produits végétaux, animaux, minéraux
 - matériel : mortier avec pilon, balance, pots de faïence...

CONCLUSION :

Aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles : médecine insuffisante et peu efficace.

V. LEXIQUE.

le « mouoir » : établissement, en Inde, où sont recueillis les sous-alimentés qui s'écroulent dans la rue

l'hôpital : établissement où sont soignés gratuitement les malades indigents

le chirurgien : qui pratique des opérations à la main ou armé d'instruments

le rebouteux : qui, dans les campagnes, prétend guérir sans être médecin

le clystère : le lavement

la seringue : instrument pour introduire des liquides à l'intérieur du corps

l'asepsie : méthode qui préserve des microbes

l'anesthésique : substance qui rend insensible à la douleur

l'apothicaire : le pharmacien

le mortier : vase où l'on écrase les drogues à l'aide du pilon.

VI. EXPLOITATION DE LA LEÇON.

— Engager les élèves à rechercher des documents en rapport avec la leçon.

— Lire, dans la revue *Clio XX^e*, n° 30, l'article : « *Le scandale des hôpitaux parisiens* ». Relever les inconvénients de ces hôpitaux.

— Quelle était l'opinion de Molière à l'égard de la médecine ? Comment le montre-t-il dans l'extrait du « *Médecin malgré lui* », Acte III, sc. 1 (voir revue *Clio XX^e*, n° 30)

— Relever, en vous servant de la même revue, quelques maladies contagieuses répandues encore aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

VII. QUESTIONNAIRE DE REVISION DE LA LEÇON.

- 1) La différence entre les classes sociales était-elle marquée dans le domaine de la médecine ? Prouvez-le.
- 2) Donnez des preuves sur l'état des hôpitaux à cette époque.
- 3) Pourquoi le rebouteux avait-il des clients ? Pourquoi pouvait-il causer beaucoup de mal ?

VIII. QUESTION D'EXAMEN.

- 1) Analyse de la gravure : « Se soigner » extraite de la « *Documentation française* », p. 10, *Métiers, techniques et civilisation*. Dans quel milieu la scène se passe-t-elle ? Qui sont les 3 personnages autour de la malade ? Donnez leur rôle respectif.
- 2) Analyse d'un texte « *Les Hôpitaux de Paris* »
Y relever les inconvénients des hôpitaux au XVIII^e siècle.

IX. COORDINATION.

Morale : les problèmes sociaux : œuvres sociales

Français : lecture expliquée — rédaction sur sujet relatif à la médecine

Sciences : les maladies contagieuses.

X. ECONOMIE DU TABLEAU NOIR. voir plan IV.

Les documents iconographiques sont placés au fur et à mesure sur un panneau d'affichage.

TEXTES

Texte 1.

... l'hôpital étant un lieu que l'on croirait propre au rétablissement de la santé des infirmes, peut être prouvé de produire un effet tout contraire, car il n'est pas douteux qu'un malade qui a été apporté pour être guéri d'une fièvre ou autre maladie non dangereuse, y soit mort souvent d'une maladie contagieuse pour avoir gagné ce mal de son compagnon de lit avec lequel on avait été obligé de le placer faute d'autre place...

... Une corruption étonnante s'est encore glissée dans les coutumes de cette maison : c'est celle de laisser les cadavres sur leurs lits et souvent à côté des vivants pendant douze heures et plus...

... lorsqu'un malade ou un blessé doit subir une opération, on doit le faire, faute d'autre endroit, dans le milieu de la salle...

(Extraits d'un rapport d'un Magistrat de Bruxelles de 1776 sur l'hôpital Saint-Jean de cette ville).

Texte 2.

AVERTISSEMENT

Le sieur Knapp, Maître en Chirurgie et Pensionnaire de la Ville de Mons, avertit, qu'étant Commis de la part des Seigneurs des Etats du Pays et Comté de Hainaut pour panser les Pauvres de la Province, ainsi que pour opérer en tous genres d'opérations gratis, ceux qui voudront être secourus pourront s'adresser à lui, munis d'un Certificat de leur Pasteur, Maire et Echevins, constatant leur pauvreté.

Comme aussi, le dit Sieur pourra se rendre sur les lieux, à la réquisition des Doyens, Pasteurs, Maire et Echevins.

(Document d'Archives paroissiales de Celles
(Tournai) XVIII^e siècle)

Texte 3.

- 1727 *Chirurgiens pour pauvres payés sur état :*
1 lavement : 9 patards (ancienne monnaie)
3 visites avec saignées : 30 patards...
1748 *Chirurgien reçoit 3 patards pour visite et 5 patards pour une saignée, 10 patards pour un lavement.*

(Archives paroissiales de Froyennes (Tournai).
Extraits du Compte des pauvres).

Texte 4.

Des chirurgiens de Louvain se plaignent que :

... Des personnes inexpérimentées exercent la profession de chirurgien et font mourir bien des patients ; ... certains patients sont traités par les prétendus chirurgiens et sont la plupart estropiés et réduits à ne plus jamais pouvoir être guéris lorsqu'ils s'adressent tardivement aux chirurgiens des villes auxquelles ils ressortissent lesquels ne peuvent plus leur venir en aide...

(Extrait d'une Ordonnance du Conseil du Brabant en 1720).

Texte 5.

Argan — Je vous prie, Monsieur, de me dire un peu comment je suis.

Monsieur Diafoirus lui tâte le pouls — Allons, Thomas, prenez l'autre bras de monsieur, pour voir si vous saurez porter un bon jugement de son pouls. Quid dicis ?

Thomas Diafoirus — Dico que le pouls de monsieur est le pouls d'un homme qui ne se porte point bien.

M.D. — Bon.

T.D. — Qu'il est duriuscule, pour ne pas dire dur.

M.D. — Fort bien.

T.D. — Repoussant.

M.D. — Bene.

T.D. — Et même un peu caprisant.

M.D. — Optime.

T.D. — Ce qui marque une intempérie dans le parenchyme splénique, c'est-à-dire la rate.

M.D. — Fort bien.

A. — Non, monsieur Purgon dit que c'est mon foie qui est malade.

M.D. — Eh ! oui ; qui dit parenchyme dit l'un et l'autre, à cause de l'étroite sympathie qu'ils ont ensemble, par le moyen du bas breve, du

pylore, et souvent des méats cholidoques. Il vous ordonne sans doute de manger force rôti.

A. — Non, rien que du bouilli.

M.D. — Eh ! oui ; rôti, bouilli, même chose. Il vous ordonne fort prudemment et vous ne pouvez être en de meilleures mains.

A. — Monsieur, combien est-ce qu'il faut mettre de grains de sel dans un œuf ?

M.D. — Six, huit, dix, par les nombres pairs comme dans les médicaments par les nombres impairs.

A. — Jusqu'au revoir, Monsieur.

(MOLIERE, *Le Malade imaginaire*, acte II, scène VI.)

Texte 6.

... Béralde — Mais mon frère, il me vient une pensée. Faites-vous médecin...

Argan — Je pense, mon frère, que vous vous moquez de moi. Est-ce que je suis en âge d'étudier ?

B. — Bon, étudier ! Vous êtes assez savant ; et il y en a beaucoup parmi eux qui ne sont pas plus habiles que vous.

A. — Mais il faut savoir parler latin, connaître les maladies et les remèdes qu'il y faut faire.

B. — En recevant la robe et le bonnet de médecin, vous apprendrez tout cela et vous serez après plus habile que vous ne voudrez.

A. — Quoi ! l'on sait discourir sur les maladies quand on a cet habit-là ?

B. — Oui. L'on n'a qu'à parler ; avec une robe et un bonnet, tout galimatias devient savant, et toute sottise devient raison...

(MOLIERE, *Le Malade imaginaire*, acte III, scène XIV.)

Texte 7.

Des documents d'époque nous apprennent que :

— Bouvard, premier médecin de Louis XIII, administra en une seule année à son royal client : 215 médecines, 212 lavements et le saigna 47 fois.

— Nous savons, par le « Journal de la Santé du Roi » que tinrent ses médecins Vallot, Daquin et Fagon, que Louis XIV fut saigné par leurs soins 38 fois, purgé près de 2.000 fois...

Texte 8.

Bourdelot, médecin des Grands, au XVII^e siècle, prescrivait un sirop purgatif, dont voici la recette :

Faites une décoction de diverses racines : scorsonère, chicorée, ... des feuilles de cresson et de capillaires, une once (ancienne mesure = 30 gr 59) de séné (plante purgative), une demi-once de rhubarbe, deux onces de mauve, six onces de fleurs de pêcher, idem de sirop de pommes, deux grains de sel de tamaris, un gramme (24^e partie de l'once) d'absinthe (alcool), 10 grains d'acier.

Par-dessus le sirop, il est recommandé d'avaler un verre de petit-lait.

Texte 9.

Madame de Sévigné écrit à sa fille :

Priez M. de Boissy de vous faire venir des douzaines de vipères du Poitou dans une caisse séparée en trois ou quatre, afin qu'elles y soient bien à leur aise avec du son et de la mousse. Prenez-en deux tous les matins ; coupez-leur la tête, faites-les écorcher et coupez par morceaux et farcissez-en le corps d'un poulet. Observez cela un mois.

Statistiques.

Durée moyenne de vie :

a) Moyenne de vie de 33 ans en Inde : en 1950
en Suède : en 1750

b) Moyenne de vie en Suède : en 1750 : 33 ans
en 1950 : 71 ans

(La Suède est le pays où la moyenne de vie est la plus élevée).

c) Moyenne de vie, en France 1750 : 30 ans
à différentes époques 1850 : 39 ans
1900 : 39 ans
1950 : 66 ans

Etablir le graphique.

(La santé dans le monde, collection « Que sais-je ? »)

Mortalité infantile :

a) A la naissance 1.000 enfants riches et 1.000 enfants pauvres
A l'âge de 10 ans, mortalité : 62 424

b) Une femme pauvre de 42 ans :
quand naît son 21^e enfant, 5 restent en vie.

(Enquête faite dans les Flandres vers 1900)

M. MANCHE.

CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

WESTERPLATTE.

Rozewicz — film polonais sorti à l'occasion de la commémoration de la libération.

Réalisé en 1966.

Se rattache au genre documentaire reconstitué.

Le metteur en scène décrit sobrement la courte et vaine résistance d'une garnison à l'embouchure de la Vistule au début de la guerre de 1939. « On attend les Anglais comme d'autres attendent Godot, on se bat avec désespoir et on capitule avec soulagement ».

VIETNAM, ANNEE DU COCHON.

Film américain de E. De Antoniono (1968), réalisé à l'aide de photos d'actualité, d'interviews, de citations, de portraits.

BUT :

Montrer au monde ce qu'est la guerre au Vietnam, qui elle implique, quels en sont les responsables.

Interrogé, De Antoniono dit notamment : « Il y a plusieurs points à la question. La guerre du Vietnam n'est pas avant tout économique. Nous menons une guerre idéologique. C'est la guerre froide que nous menons. J'ai interviewé des « experts libéraux » comme J. Lacouture, Devillers, Paul Mus, ces gens connaissent vraiment le sujet. De toute façon j'espère que mon film va convaincre de nombreuses personnes. »

Il est quasi impossible de raconter ou de résumer ce film-document. Tout ce que nous pouvons dire c'est qu'il serait utile de pouvoir le projeter dans les écoles afin de mieux informer les élèves (et les professeurs) et ajoutons que cette réalisation trouve sa place dans un programme d'histoire expérimentale de première ou au cours d'actualité des Sciences humaines.

LE THEATRE NATIONAL POPULAIRE.

de Georges Franju.

Origine : française.

Version : originale - N.B.

Métrage : 35 mm. 760 m. — 16 mm. - 304 m.

Durée : 28 minutes.

CONTENU :

Près de la Tour Eiffel, le Grand Palais de Chaillot, où des jeunes gens achètent des billets de théâtre. Nous assistons à la répétition de « Don Juan » de Molière, dirigée par Jean Vilar. Le plateau est nu, la salle est vide. Au centre, un homme, avec devant lui le plateau mobile. Il suit attentivement ce que dit l'actrice en scène. Il l'arrête, lui donne des indications. Il faut respecter le style écrit, mais en l'harmonisant avec la vie du personnage.

C'est une véritable leçon d'interprétation à propos d'un long soliloque. De remarquables jeux de physionomie nous sont donnés par les gros plans du metteur en scène et de l'actrice. C'est encore une excellente leçon de français, de diction, et d'expression dramatique.

Nous retrouvons la même salle, mais étoffée par le public, surtout composé de jeunes hommes et de jeunes femmes.

Chaque année, les comédiens du T.N.P. se rendent dans la banlieue de Paris. Les usines s'empanachent de fumée. Les acteurs attendent les trois coups. Une actrice s'habille dans sa loge rudimentaire, en répétant pour elle-même le rôle qu'elle doit tenir. Elle se coiffe pendant qu'un confrère, à côté, chante le « Barbier de Séville ». Un troisième met sa perruque et s'examine dans la glace. Nous apprenons comment une actrice met de faux cheveux.

L'orchestre est logé dans une cave. Tant pis... On appelle en scène un acteur, don Basile, puis l'actrice. Dernier regard à la robe, à la coiffure. Le rideau s'ouvre... sur un pont où glisse un train.

Passent de longs panoramiques, fort beaux, des grandes villes de France. Et d'autres, de l'étranger : Londres, Varsovie, Moscou, Athènes, Venise. Nous retrouvons, en France, la cour d'honneur du Palais des Papes, à Avignon, et c'est « Macbeth », avec des éclairages saisissants. Les acteurs sont baignés de mystère, fouettés par le vent. C'est une atmosphère terrifiante, dans laquelle se meut lady Macbeth, qu'incarne Maria Casarès. Un gros plan nous présente tragiquement son visage angoissé. C'est une étonnante leçon de théâtre d'une saisissante grandeur.

La nuit s'étend sur le Palais des Papes. Le lendemain Gérard Philippe joue « Le Couronnement du Prince de Hombourg ». Nous vivons la scène du couronnement, de l'évanouissement et du départ.

La troupe du T.N.P. vient saluer le public. Celui-ci, debout crie son enthousiasme. Et la caravane reprend sa route.

ENSEIGNEMENT :

Tout l'enseignement moyen. Cours de littérature, de diction, de français. Ecoles de Beaux-Arts. Education populaire. Histoire 1^{re}.

VALEUR :

Admirables images, soutenues par un commentaire sobre.

LES SECRETS D'UNE PILE ATOMIQUE.

de Henri CHAMPETIER.

Origine : française.

Version : originale - couleurs.

Métrage : 35 mm. - 510 m. — 16 mm. - 204 m.

Durée : 19 minutes.

THEME :

Construction et utilité d'une pile atomique en France.

CONTENU :

Survolons Fontenay-aux-Roses, les rives du Rhône, et Marcoule. Une cheminée de 100 mètres de haut s'y dresse. Nous surplombons les édifices gigantesques dans lesquels sont renfermées les piles G2 et G3. Au centre de la carcasse en construction sera le cœur de la pile nouvelle.

A Saclay, sont les piles E L, à l'eau lourde. Le bâtiment contient des barres de radium actif. La salle des machines a exigé, en 1955, des creusements énormes, par des outils modernes de grandes dimensions. Le bétonnage a assuré l'étanchéité du sous-sol. Des piliers d'acier de 25 mètres de haut surgissent pour soutenir un pont roulant de 20 tonnes sous la coupole.

Les bâtiments annexes ont nécessité des travaux aussi importants, pendant que s'opérait la mise en place des éléments du pont tournant.

Par une carte de France à points lumineux, nous prenons connaissance des commissariats à l'énergie atomique, et des endroits où sont fabriqués les matériaux spéciaux nécessaires à la construction des Centres.

A Nantes sont usinées les grosses pièces d'acier et le bouclier inférieur servant de support à la pile. Leur acheminement par la route a posé un gros problème. L'ajustage des éléments s'est fait au moyen d'un appareil optique.

Il a fallu fabriquer aussi des briques de graphite spécial et les préserver dans un emballage plastique. Leur emboîtement ne pouvant laisser aucun jour, elles furent alésées.

Dans le laboratoire hydraulique de Chatou sont calculées les normes de résistance du récipient où sera placée l'eau lourde. Une usine de Chambéry travaille un aluminium d'une pureté nucléaire. Les soudures pratiquées par les ouvriers sont contrôlées grâce à la radioscopie.

La paroi intérieure de la grande cloche se monte, pendant que les ouvriers préparent le béton lourd. Nous sommes dans le bâti central où prendra place la cuve d'aluminium.

Les câbles et le câblage se font à Gennevilliers en quantités considérables.

Lentement, le pont roulant amène le cœur de la pile. C'est la dernière fois qu'elle sera visible. Une maquette nous permet d'analyser la construction : le centre avec les barres d'aluminium ; les neutrons sont ralentis par plongée des barres dans l'eau lourde ; une couche de graphite pur sert de réflecteur à neutrons ; un bouclier de fonte est refroidi par circulation d'air. Une muraille de béton enrobe le tout. Des canaux permettent certains contrôles.

E L 3 est prête à fonctionner. Nous passons aux galeries souterraines où est logé le bloc-pile à très haut flux de neutrons. En 1956, Marcoule, déjà, produisait du courant nucléaire.

Les techniciens sont au travail et manœuvrent de l'extérieur des bras saisissant au moyen de pinces objets et matières.

En 1957, E L 3 est achevée, et son travail s'accomplit dans un paysage idyllique.

ENSEIGNEMENT :

Ecoles techniques — cours d'électricité et de physique. Ecoles d'ingénieurs universitaires et d'ingénieurs techniciens. Ecoles d'architecture. Histoire des Sciences.

VALEUR :

L'importance de l'ouvrage accompli est rendue sensible par l'habileté de la présentation. Les images sont belles et adroitement montées.

CITES DU NOUVEAU MONDE.

de Henri CHAMPETIER.

Origine : française.

Version : originale - N.B.

Métrage : 16 mm. - 110 m.

Durée : 10 minutes.

THEME :

Coup d'œil sur les villes de Québec, Vancouver, Montréal, La Nouvelle-Orléans, New York, San Francisco.

CONTENU :

Québec. — La ville occupe un promontoire dominant le fleuve St-Laurent. Champlain en fit la capitale de la Nouvelle-France. De ce temps datent le château Frontenac, les canons de Montcalm, de vieilles demeures. La statue de Champlain contemple les nouvelles bâtisses. Le fleuve est une énorme artère industrielle, où se pratique le flottage du bois.

Vancouver. — Une carte indique la position de la ville, à l'autre extrémité du continent américain. La cité est moderne. Elle offre le plus grand port canadien sur le Pacifique. La pêche y est florissante. De la Colombie Britannique arrivent les bois flottés. Des rivières rapides viennent les saumons déversés par centaines. Des cargos dorment au pied du phare. La ville compte chaque année quarante mille habitants de plus.

Montréal. — Un très grand port, sous le Mont-Royal, ancien volcan. L'île St-Laurent est enserrée par le fleuve. La cité couvre une vaste surface. Elle abrite près d'un million et demi d'habitants. Le confluent des eaux a permis le brassage des colons, et le mélange va du XVII^e au XX^e siècle. Les rues sont extrêmement animées; des monuments rappellent les explorateurs français.

La Nouvelle-Orléans. — L'étendue de cette ville est considérable. Les rues sont absolument rectilignes. Les vieux quartiers la font ressembler à quelque bourgade française ancienne. D'antiques demeures à balcons, voisinent avec les immeubles modernes. Tramways, vélos, voitures, circulent en grand nombre. La cité sort rapidement du passé colonial, dont on trouve encore le reflet dans les bateaux à étages aux roues latérales fendant les eaux de l'immense Mississipi.

New York. — C'est d'abord l'inévitable statue de la Liberté, due à Bartholdi, et ensuite les gratte-ciel. Le terrain a coûté 24 dollars au XVII^e siècle. A présent, il est couvert de rues encaissées entre des maisons élevées, dont on s'échappe en franchissant le célèbre pont suspendu jeté sur l'Hudson.

San Francisco. — Sur le promontoire d'une baie est bâtie San Francisco, la métropole du Pacifique. Des gratte-ciel trouvent l'étendue des toits. Les rues offrent une grande animation. Les tramways surchargés virent en empruntant des plaques tournantes. Le port est bondé de navires. Dans les halles se vendent toutes les denrées. Les crabes frappent par leurs dimensions. Le quartier chinois de la ville est le plus important d'Amérique. Il existe dans la cité une réplique du Palais de la Légion d'Honneur. Du pied d'une statue, nous découvrons la baie, le Golden Gate, et l'interminable pont qui fait la gloire de la ville.

ENSEIGNEMENT :

Géographie physique. Géographie humaine. De bonnes cartes donnent la situation respective des villes.

REMARQUE :

Le film a le grand mérite de nous montrer une demi-douzaine de villes de l'Amérique du Nord, ce qui permet d'utiles comparaisons. La musique de fond est excellente. Commentaire sobre et bref. L'accent est mis sur le rôle joué par les Français dans la conquête et la constitution du Nouveau Monde.

Josette DEBACKER.

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE



NOTES et glanures

MOYEN AGE

LOMBARD Maurice, *La chasse et les produits de la chasse dans le monde musulman (VIII^e-XI^e siècles)*, dans ANNALES, Economies, Sociétés, civilisations, t. 24, pp. 572-592, Paris, Colin, 1969.

Dans le passé déjà, l'A. s'était fait connaître par la manière éclatante dont il avait contesté la thèse pirennienne *Mahomet et Charlemagne*. Sa connaissance du monde musulman l'amène aujourd'hui, à titre posthume, à décrire une activité économique dont l'importance a souvent échappé dans l'analyse médiévale : la chasse et les produits de la chasse.

Vue sous cet angle, l'Europe centrale et orientale reprend sa véritable dimension, celle d'un continent à tout prendre peu différent du Canada du début du XX^e siècle, voire de la Taïga sibérienne que nous révèlent les émissions de télévision. Une forêt profonde, où les fleuves taillent des passages naturels, et dont les frondaisons abritent une faune précieuse par ses peaux et ses fourrures. L'Afrique, l'Asie du Sud-Ouest sont contemplées sous l'angle des mêmes profits.

Byzance et les grands centres musulmans furent un facteur de colonisation des territoires de chasse. L'analogie avec le commerce de traite et les activités des trappeurs d'Amérique du Nord est frappante. Notons que les itinéraires des fourrures sont doublés de relais du commerce des esclaves. Des entrepôts, entourés d'enceintes de pieux (*gorod*) mettaient hommes et marchandises à l'abri des pillards, de même que les *portus* des VIII^e-X^e siècles carolingiens en Occident, ou les factoreries du Québec aux XVIII^e-XIX^e siècles.

Des cartes originales schématisent de manière très claire les centres de travail des peaux ainsi que les itinéraires commerciaux. Une bonne source pour le thème : *L'homme commerce*.

R.V.S.

SPRANDEL Rolé, *La production du fer au Moyen Age*, dans ANNALES, Economies, sociétés, civilisations, t. 24, pp. 305-321, Paris, Colin, 1969.

La production de fer décline après le V^e siècle, des forges romaines ne subsistent que celles de quelques vallées alpines de Lombardie (la couronne de fer ?). Une très légère reprise date de l'époque carolingienne, l'île d'Elbe ne reprend son activité métallurgique que vers 1070. D'après le *Domesday book*, la production de fer triple entre 1066 et 1086. Le caractère domanial de la production est attesté. Trois éléments marquent la reprise : les défrichements des Cisterciens, exploitants directs des mines détachées du droit territorial seigneurial ; l'armement métallique de la chevalerie ; le développement du droit minier des souverains.

Les premiers complexes de forges apparaissent entre les XII^e et XIV^e siècles dans les comptes fiscaux princiers : le Roussillon, la Bavière, la Styrie. Le mouvement communal fut un adjuvant du mouvement stimulé par certains entrepreneurs et prêteurs d'argent. De la consommation intérieure, on passe au stade de l'exportation. Divers types d'associations en participation se manifestent.

Au bas Moyen Age, l'autorité laïque s'active à créer des règlements harmonisant la production, rassemblant les exploitations ou établissant des protections pré-mercantilistes. Le bois et les vivres sont l'objet de répartitions pour éviter les conflits. L'influence de l'Etat augmente, mais les districts de production restent les mêmes : versants pyrénéens, Alpes méridionales, Toscane, Ligurie, Haute Normandie, Lorraine, Wallonie, Eifel, Thuringe, Haut-Palatinat, Styrie, Sudètes, Silésie, Suède centrale, etc. Vers 1400, la production européenne atteint 25-30.000 t. de fer forgé, et 40.000 vers 1500 (estimation prudente). Vers 1750, la production oscille entre 145 et 180.000 t., pour atteindre 19.822.000 de t. en 1900. La croissance passe ainsi de 120 à 8.000 % par siècle.

Le progrès technique fut lent en raison des problèmes techniques à résoudre, et, sans doute, de la diffusion lente des innovations. Le bois semble avoir largement couvert les besoins pendant longtemps, son absence ne peut pas expliquer la lente progression de la soufflerie hydraulique et du procédé indirect. L'inté-

gration verticale fut assez rapide, de même que l'intégration horizontale sur le plan de l'extraction. La stagnation découle d'autres causes. Le prix reste très élevé jusqu'au XVIII^e siècle, la demande reste donc faible. Le coût des transports terrestres est énorme par rapport aux transports maritimes. Le profit commercial représente 30 à 40 % des prix de vente. Le rendement des ateliers est trop bas, les frais de production augmentent sans cesse. Le bois coûte cher, davantage même que le profit de la forge. Ailleurs, c'est le minéral qui coûte cher. L'application de nouveaux procédés permet des économies sur la main-d'œuvre, mais au total, les frais restent très élevés au XV^e siècle.

Bons tableaux statistiques exploitables pour l'enseignement.

R.V.S.

BENNINGHOVEN Friedrich, *Der Orden der Schwertbrüder. Fratres milicie Christi de Livonia*, Cologne-Graz, Böhlau, 1965.

Soutenu par la papauté, l'ordre des Chevaliers teutoniques finit par l'emporter sur l'ordre des Porte-Glaive attaché à conquérir sur les païens les territoires de la Livonie. Fondé en 1202, cet ordre disparaît après 1236. Il n'est pas sans intérêt de constater que le recrutement des Porte-Glaive se concentre dans les régions hanséatiques de Westphalie et de Lubeck. L'admission dans son sein des marchands n'est peut-être pas sans rapport avec la colonisation économique de l'Est européen. L'appui apporté aux Porte-Glaive par Frédéric II n'est pas sans rapport avec l'hostilité manifestée par la papauté. Cet ouvrage est accompagné d'une copieuse illustration où on ne trouvera pas sans étonnement un dessin très romantique d'une tour d'assaut mêlée à d'authentiques documents médiévaux.

Les seize cartes jointes témoignent de l'efficacité de ce procédé d'expression, spécialement pour les synthèses visuelles. A remarquer la carte de la localisation des ordres de chevalerie religieuse.

R.V.S.

SIVERY Gérard, *Recherches sur l'aménagement des terroirs du plateau du Hainaut-Cambrésis à la fin du Moyen Age*, dans *Revue du Nord*, LI, 200, janvier-mars 1969, pp. 5-26, 5 cartes.

L'auteur, qui est assistant à l'Université de Lille, prépare une thèse de Doctorat d'Etat sur « les structures agraires et la vie rurale dans le Hainaut à la fin du Moyen Age ». Il nous livre ici une partie de ses conclusions et surtout analyse le cas concret d'aménagement du terroir de Thiant.

Les hauts rendements céréaliers obtenus dans les plateaux du Sud-Ouest hennuyer et du Cambrésis à la fin du Moyen Age s'expliquent par la qualité des sols (limon sur un soubassement crayeux), mais aussi par la rotation obligatoire des cultures regroupées en trois soles. Un tel aménagement ne se retrouve guère ailleurs avant le XVII^e ou le XVIII^e siècle, sauf quand ces trois soles dépendent d'une grande exploitation. Certaines conditions semblent devoir être réunies pour que s'organise ce système : les aptitudes céréalières du sol et du climat, de gros marchés de vente du grain, de puissantes seigneuries et des villages de densité moyenne.

M. Sivery étudie le cas concret de Thiant dans le plateau du Sud-Ouest du Hainaut d'après le registre des dîmes de l'abbaye Saint-Aubert de 1435. Il publie aux pages 21 à 26 les textes sur lesquels il s'appuie. Thiant est un exemple intéressant, car la moitié seulement du finage connaît la rotation obligatoire en trois soles. C'est elle qui s'étend sur le plateau. Les sols imperméables de la vallée de l'Escaut ne permettent pas l'établissement de cette organisation agraire. Celle-ci a été favorable à deux catégories de personnes : les percepteurs de dîmes (abbayes du Cambrésis) et les gros producteurs de céréales (le seigneur de Thiant dont une terre est le champ pilote, le maire et les laboureurs). Par contre, les petits paysans (8 % du terroir est à la disposition d'une quarantaine de familles sur une cinquantaine) sont davantage écrasés par ce système d'exploitation. Les manouvriers qui ne peuvent trouver du travail salarié permanent sur les terres du seigneur ou des laboureurs doivent être pris en charge par la Table des Pauvres. Dans sa conclusion, l'auteur se pose la question de savoir si la chute du cours des grains vers 1450 n'a pas été fatale à l'assolement obligatoire des plateaux du Hainaut-Cambrésis.

Cet article est intéressant pour les professeurs d'histoire parce qu'il analyse avec minutie et précision un cas concret assez évocateur des problèmes de la vie

rurale à la fin du Moyen Age : aménagement des terroirs, évolution des conditions paysannes, influence du commerce sur l'agriculture, rôle de la réserve seigneuriale et place des biens communaux.

J.-P. D.

XVI^e SIECLE

RUIZ MARTIN F., *Lettres marchandes échangées entre Florence et Médina del Campo*, coll. : « Affaires et gens d'affaires », Paris, 1965.

La deuxième partie du XVI^e siècle voit se développer une forte reprise de l'activité commerciale en Méditerranée. Florence devient la tête de pont d'opérations économiques dont les initiateurs se détournent d'Anvers, de Londres ou de France.

Les Génois figurent parmi les plus habiles des « capitalistes ». Le déplacement des foires de change de Besançon à Plaisance est un indice de cette supériorité. L'émission de dettes publiques consolidée permet de ramasser l'argent dans les milieux les plus modestes. Philippe II en tirera largement parti, car les besoins financiers de l'administration espagnole sont énormes eu égard à la faiblesse de l'épargne castillane. La lutte des banquiers castillans contre les Génois sera perdue. Les Génois n'hésitent pas à soutenir les rebelles des Pays-Bas, puis à s'imposer à nouveau à Philippe à qui ils fournissent l'or destiné à la solde des *tercios*, volontiers mutins à défaut de paiement en espèces. Tentant de se débarrasser de la tutelle génoise une nouvelle fois, Philippe contribuera à améliorer la position politique des Médicis à Florence, mais les banquiers toscans n'y trouveront pas de bénéfice.

Le courant monétaire se déplace d'Espagne en Italie, puis en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Orient... Il est lent tant que dominé par la bureaucratie ; il s'anime sous l'impulsion des financiers privés, avec comme corollaire des fluctuations brusques des changes sur le marché espagnol. Autre jour sur notre histoire !

R.V.S.

DELORT Robert, *La Moscovie du XVI^e siècle vue par un ambassadeur occidental*, Herberstein, Paris, Calmann-Lévy, 1965.

Celui qui désire trouver des documents d'époque sur la naissance de l'Etat des Tsars, trouvera dans ce volume des descriptions intéressantes des mœurs, de la vie religieuse, des activités économiques et du mouvement politique d'un souverain autocratique appuyant son prestige sur une noblesse de fonction et une bureaucratie professionnelle pour venir à bout des *boïards*.

R.V.S.

MUCHEMBLED (Robert), *Images obsédantes et Idées-forces dans le « Printremps » d'Agrippa d'Aubigné. Essai d'interprétation d'une psychologie du XVI^e siècle*, dans la *Revue du Nord*, t. L, n° 197, avril-juin 1968, pp. 212-242.

En reprenant les « images obsédantes et les thèmes mentaux » de l'eau, du feu, du sang, dans les *Sonnets*, les *Odes* et les *Stances* d'Agrippa d'Aubigné, et en les replaçant dans la vie et l'évolution affective de « cet étrange humaniste-reître » huguenot, l'auteur esquisse une psychologie de cet être typique d'un groupe social et religieux de la deuxième moitié du XVI^e siècle, d'un « Huguenot intransigeant, fier et ombrageux ». Il y voit, après la Saint-Barthélemy, le tenant d'une deuxième Renaissance, différent des poètes-humanistes de la première, possédant le sens du tragique, issu de l'implacable combat dans lequel il est engagé, et assistant, comme l'écrivait Lucien Febvre, à « la mise en question des données cosmologiques ou théologiques traditionnelles... à l'effondrement d'un système de vie vieilli et à la laborieuse reconstitution d'un nouveau. »

J.-P. D.

HISTOIRE ECONOMIQUE

LE ROY LADURIE Emmanuel, *Dîmes et produit net agricole (XV^e-XVIII^e siècles)*, dans *ANNALES, Economies, sociétés, civilisations*, t. 24, pp. 826-832, Paris, Colin, 1969.

Le fait était patent pour l'industrie depuis un certain temps déjà : la nouveauté après 1750 n'était pas la *Révolution industrielle*, mais l'amorçage de la croissance, sans bouleversement technologique. La même constatation est en voie de définition pour l'agriculture française (au sens large) sous la conduite de l'Ecole prati-

que des Hautes études, VI^e section. Le très court rapport que nous livre ici l'auteur est d'une densité rare. Comme toute recherche quantitative, il vérifie bien des notations déjà exprimées mais il révèle des faits nouveaux justiciables de la longue durée. Il faudrait, ainsi, renoncer au « mythe » d'un essor soutenu des rendements agricoles français, du XIII^e au XVII^e siècle. Ceux-ci ont été sous-estimés par le chercheur hollandais Slicher van Bath pour le Moyen Age et surestimés pour la suite. Les rendements vrais sont stabilisés des XIII^e-XIV^e siècles jusqu'au XVII^e, voire au XVIII^e siècle : 6 à 8 contre 1 dans les bons terroirs du Nord, 4 pour 1 dans le Sud.

La fluctuation des rendements suit de près les développements politico-sociaux. De 1420 à 1445, chute en Ile-de-France, mais relative prospérité en Flandre. Essor en France après 1450, mais chute en Flandre vers 1480. Apogée partout vers 1510-1520 et vers 1540-1550, sauf exception, mais avec plafonnement aux rendements antérieurs à la Grande Peste. Chute grave en France et en Flandre en raison des troubles religieux avec minimum vers 1580-1590.

Le début du XVII^e siècle, « la poule au pot », connaît une belle remontée jusqu'en 1625-1630, avec plafond comme au XVI^e, puis s'exerce l'influence de la Guerre de Trente Ans, puis de la Fronde. Les récoltes sont cependant « belles et généreuses », mais les événements dommageables. Les débuts de Colbert sont brillants. Les pléthores frumentaires coïncident avec la période d'éclat du Roi-Soleil. La baisse du coût du pain permet de nourrir une armée plus nombreuse, des ouvriers œuvrant sur les grands chantiers ou dans les manufactures. La crise débute après 1680, spécialement dans le Nord, y compris la Wallonie. La fin du règne est mauvaise, quoique non désastreuse.

Une reprise s'amorce vers 1720, mais après 1750, c'est un très net essor avec dépassement des plafonds précédents à concurrence de 25 à 40 %.

Ce phénomène s'opère dans le cadre de la technologie existante par suite : de la diminution des jours de chômage des ouvriers agricoles, de quelques plantations nouvelles, de défrichements et de petits perfectionnements techniques. Le grand progrès serait plutôt dû à la diminution d'amplitude des oscillations de

rendements qui prépare les conditions du décollage.

On comprend mieux ainsi comment beaucoup de beaux bâtiments ruraux datent du XVIII^e siècle, entre autres !

R.V.S.

DOUXCHAMPS-LEFEVRE Cécile, *Les premiers essais de fabrication du coke dans les charbonnages du Nord de la France et de la région de Charleroi à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Revue du Nord*, L, 196, janvier-mars 1968, pp. 25-34.

La mise au point et l'utilisation du coke sont des étapes importantes dans l'histoire de la métallurgie. La houille remplace ainsi le charbon de bois dans la réduction du minerai et dans l'affinage de la fonte. Les découvertes de Darby et de Cort vont amener la concentration de l'industrie métallurgique près des bassins houillers. Elle ne sera plus liée à la présence de la forêt, ni menacée par le déboisement. L'auteur étudie spécialement l'implantation de ces techniques dans les régions de Charleroi et du Nord de la France. En 1756, le gouvernement français envoie en Angleterre un métallurgiste lyonnais, Gabriel Jars, afin de s'informer au sujet de la découverte de Darby. Jars parviendra à fabriquer du coke en 1766 dans la région de Lyon, puis en 1768, à Hombourg en Alsace, il réalise la fusion du minerai de fer avec du coke. Sa mort en 1769 viendra interrompre ses efforts de recherche et de propagande autour du nouveau procédé industriel. Ce n'est qu'en décembre 1785 que la première coulée industrielle de fonte au coke sera réalisée au Creusot.

Des essais sont aussi tentés au même moment en Allemagne selon une technique différente dans les forges de Sulzbach aux confins du Palatinat et de la Franconie. Cette technique de désoufrage de la houille dans des pots de terre réfractaire intéressera les Liégeois. Le Prince-Evêque de Liège, Charles d'Oultremont, enverra à Sulzbach un maître de forges de Theux, Jean-Philippe de Limbourg. Celui-ci parviendra à fabriquer du coke mais pas à fondre le minerai de fer avec sa production. En 1771, la mort du Prince-Evêque le prive de son soutien financier et le force à abandonner son entreprise.

Dans les Pays-Bas autrichiens, des essais du même genre sont tentés au même moment par le Gantois François de Somer. En 1778, celui-ci obtiendra un octroi pur et simple au lieu d'un octroi exclusif à l'intervention d'un magnat de l'industrie charbonnière du pays de Charleroi, le vicomte Desandrouin. Au même moment, une société avait obtenu un octroi exclusif pour épurer le charbon en France. En 1782, un Français du nom de Burat s'est établi à Châtelet et épure du charbon de Montignies-sur-Sambre. Il travaille pour les frères Posson, maîtres de forges à Liège tandis qu'il se heurte encore à des résistances dans le Namurois. Au même moment, la fabrication du coke était pratiquée dans les charbonnages d'Anzin au Nord de la France. A la fin du XVIII^e siècle, le procédé de cokéfaction est pratiqué également dans le Borinage. Mais ce n'est qu'au XIX^e siècle que le coke s'est définitivement substitué au charbon de bois dans la métallurgie.

L'intérêt de cet article ne réside pas seulement dans les informations qu'il rassemble mais dans les nombreux textes qu'il cite.

J.-P. D.

VINS Michel, *Sur la structure socio-professionnelle des faillites à Lille de 1919 à 1939*, dans *Revue du Nord*, L, 196, janvier-mars 1968, pp. 57-74.

Cette étude est extraite d'un travail d'étudiant de l'Université de Lille. Elle apporte des données concrètes intéressantes pour les professeurs d'histoire. Les faillites lilloises (actifs et passifs) sont étudiées de 1919 à 1939 dans les différentes branches de l'activité économique et selon les catégories sociales. Peu après la première guerre mondiale, ce sont les faillites du bâtiment qui sont les plus graves notamment lors de la crise de 1925. Les autres activités économiques ne connaissent pas de difficultés sérieuses de 1919 à 1929. Pendant la crise mondiale, les faillites touchent toutes les activités économiques. Le textile lillois subit les effets de la crise dès 1930 tandis que les autres secteurs ne sont touchés qu'à partir de 1932. Ce n'est qu'à partir de 1936 que la situation se normalise. Chez les gros commerçants et les industriels, de 1920 à 1929, les faillites sont peu marquées (sauf dans le bâtiment en 1925) tandis que la crise de 1929 sera une catastrophe pour le secteur textile lié au marché mondial.

Pour les artisans, les petits et moyens commerçants, la crise de l'après-guerre est très marquée en 1925 et les effets de la crise de 1929 ne se manifestent qu'en 1931. Le travail est illustré de huit tableaux de données statistiques. Intéressante étude pour illustrer d'un cas concret l'analyse de la conjoncture économique de l'entre-deux-guerres.

J.-P. D.

HISTOIRE SOCIALE

VAN SANTBERGEN René, *Une bourrasque sociale. Liège 1886*, Liège, Editions de la Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, 1969. (*Documents et mémoires, fascicule IX*) 164 p.

Dans cette étude d'histoire locale très documentée, l'auteur évoque le printemps terrible de 1886. Il utilise à cet effet un style vif, alerte et coloré qui reproduit fidèlement les événements; de là aussi le caractère impressionniste de cette étude, caractère voulu par l'auteur.

Rappelons brièvement les faits.

18 mars 1886 : 15^e anniversaire de l'insurrection parisienne du 18 mars 1871, la Commune de Paris. Des grèves éclatent au charbonnage de Jemeppe. La bourgeoisie prend peur et interdit les manifestations prévues. Malgré cela, des centaines de mineurs, parmi lesquels de nombreux jeunes, défilent dans les rues de la cité ardente. Des incidents éclatent : des vitres volent en éclats, des magasins sont pillés. Toute la force disponible est mise au service de l'autorité : la garde civique est mobilisée, la troupe est consignée, la gendarmerie est appelée en renfort. Le mouvement est rapidement réprimé à Liège, alors qu'il s'étend dans les autres régions du pays. La raison en est assez simple : la répression violente ne rencontre qu'un mouvement ouvrier encore peu organisé; le P.O.B. venait d'être fondé à Bruxelles en avril 1885.

Ce ne fut donc ni une répétition générale, ni une parenthèse, mais bien — comme l'écrit l'auteur — une « jacquerie industrielle inorganisée ».

L'auteur donne aussi, en se basant sur les rapports de la Commission du Travail instituée en 1886, une description de la condition du travailleur à cette époque; moins sèche, mais non moins suggestive que les rapports officiels, cette descrip-

tion pourrait utilement illustrer des leçons d'histoire sociale.

Ajoutons aussi que tout historien qui s'occupe d'histoire du mouvement ouvrier se heurte à une difficulté majeure : la pauvreté des archives ouvrières. Il y avait donc d'autant plus de mérite à rassembler des éléments disparates (dans la presse, dans les archives de ministères ou dans les archives des villes de Liège ou de Bruxelles) et à dresser cette vivante fresque d'histoire sociale.

B. D.

CHOLLOT-VARAGNAC Marthe, *La mort de la forge de village*, dans *ANNALES, Economies, sociétés, civilisations*, t. 24, pp. 391-402, Paris, Colin, 1969.

La forge de village paraît typique des domaines influencés par les Celtes. Contrairement au forgeron méditerranéen, objet de crainte et de dérision, le forgeron des pays germano-celtiques représente une force morale autant que physique. Si les femmes se groupent autour de l'église, les hommes se groupent volontiers autour de la forge.

De ses origines itinérantes initiales, le forgeron a conservé la pratique durable jusqu'il y a peu du tour de France ou d'ailleurs. Forge et charronnerie sont souvent liées en raison de leurs préoccupations complémentaires. Les longues épées celtiques persistent dans les glaives écossais, le charroi romain fut emprunté aux Celtes. La production limitée des forges locales suffisait à l'économie semi-fermée des tribus celtiques dont les « pardons » illustrent encore en milieu rural breton certaines pratiques de rencontre saisonnière.

Le forgeron de village connu pendant des siècles cette vie à la fois monotone et stimulante. La révolution énergétique bouleverse la maréchalerie dont la reconversion s'avère pénible.

Un type humain, pôle d'une société réduite et traditionnelle, disparaît.

R.V.S.

ENGEL E. et ZIENTARA B., *Feudalstruktur, Lehnbürgertum und Fernhandel im spätmittelalterlichen Brandenburg*, coll. *Abhandlungen zur Handels- und Sozialgeschichte*, VII, Weimar, 1967.

Dans l'Altmark, on observe une prépondérance de l'exploitation paysanne. Le domaine margravial est réduit en raison

des aliénations, mais l'Eglise est largement pourvue. Très différenciée, la noblesse, issue des ministériaux, ne possède plus que des fragments de domaines seigneuriaux, le reste étant concédé en fief ou vendu aux bourgeois. Les Rittergüter de dimension modeste sont nombreux.

La bourgeoisie participe à l'exploitation rurale en acquérant des rentes ou en achetant des terres. Le commerce des grains dans l'*hinterland* de Hambourg, de Stettin, explique l'invasion des campagnes par les villes. La production céréalière n'est pas liée à la grande propriété.

Le problème des *Wüstungen* résulte de la mise en exploitation de sols impropres ou de défaut de précaution dans la culture. La fonction coloniale de la Prusse aide au mouvement démographique interne. L'effondrement des prix au XIV^e siècle eut des effets très durs.

R.V.S.

STONE Lawrence, *The crisis of the aristocracy, 1558-1641*, Oxford, U.P., 1965.

Durant cette période, la superficie des terres détenues par la noblesse diminue tandis qu'augmente celle de la *gentry*. L'efficacité de l'exploitation est payée d'une diminution de prestige. Quoiqu'elle tire au moins de la terre autant de revenus que précédemment, la noblesse perd son influence sur les paysans hostiles à la hausse des fermages. Le fossé se crée d'autant plus que la noblesse s'oblige à résider une partie de l'année à la cour où elle brigue des charges, perd sa moralité et gaspille son crédit.

Corollairement, la noblesse perd au profit des mercenaires sa fonction militaire. Une perspective d'éducation civile orientée vers la politique se substitue à l'éducation militaire.

La révolution pédagogique des collèges contribua à la conversion mais en réservant aux familles puissantes les principaux avantages en raison du coût élevé du programme complet d'éducation.

La diminution des faveurs royales sous Charles I^{er} contraint à des mesures d'économie, explique que beaucoup de ceux qui étaient censés protéger la monarchie passèrent à l'opposition.

Nous sommes loin des beaux sentiments !

R.V.S.

LOTTIN Alain, *Vie et mentalité d'un Lillois sous Louis XIV*, Lille, Raoust et Cie, 1968.

Sayetteur entassé avec d'autres dans la paroisse Saint-Sauveur à Lille, Pierre Chavatte vit au gré des fluctuations de la conjoncture dont son journal nous donne le reflet de 1657 à 1693. L'indigence se substitue souvent à une modeste aisance. Le prix du pain qu'il note soigneusement, revêt pour lui beaucoup d'importance. De même son appartenance à la chrétienté, liguée contre les Turcs. Les misères de toutes natures sont châtements divins : froid, peste, famine. La Révocation de l'Edit de Nantes, la chasse aux sorcières, les progrès de la « vraie foi » en Angleterre sont choses excellentes.

Figure type de sujet modèle, assidu comme badaud aux cérémonies officielles, aux fêtes publiques, aux exhibitions des bateleurs, aux exécutions capitales, adepte du plaisir simple pris dans les cabarets.

Tout ceci diffère-t-il fondamentalement du comportement de l'homme de la rue contemporain ?

R.V.S.

ANDERSON Eugène N. et Pauline R., *Political Institutions and Social Change in Continental Europe in the Nineteenth Century*, Berkeley, University of California Press, 1967.

La Révolution française a partagé l'Europe en deux domaines. L'un connaît des transformations radicales, l'autre maintient des vestiges de l'Ancien Régime jusqu'en 1918. L'influence des classes nouvelles se fait sentir de manière décalée d'Ouest en Est.

Si à l'Ouest, la commune apparaît par exemple comme une circonscription du pouvoir central, en Europe centrale et orientale, la communauté villageoise, même débarrassée du servage, reste sous la tutelle du grand propriétaire. L'aristocratie reste influente dans les institutions provinciales, même là où la démocratie gagne la pratique parlementaire. La notion des ordres ou *Stände*, corps distincts exerçant chacun leur fonction, reste vivante à l'Est, tandis que le suffrage universel, fondé sur une idéale liberté, s'impose définitivement à l'Ouest.

La bureaucratie omnipotente s'impose tant à l'Est qu'à l'Ouest. Le pouvoir apparaît finalement moins impersonnel dans

les pays anglo-saxons dont il n'est pas spécialement traité dans ce volume.

R.V.S.

GERBOD Paul, *La Condition universitaire en France au XIX^e siècle*, Public. de la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris, série « Recherches », t. 26, Paris, P.U.F., 1966.

On lit sous la plume de Cournot à propos de la communauté universitaire : « D'esprit de corps, nous n'en avons pas, ou nous en avons si peu qu'il n'y a pas de quoi effrayer personne... » Dans ce métier de cérémonie, paraître, surveiller son maintien et son langage font partie des obligations professionnelles. Il faut feindre, toujours feindre, dans l'immobilisme. Toujours les mêmes problèmes, les mêmes idées. En 1851, M. de Fortoul invite l'Université à « régénérer un peuple qui court à sa perte, voué à l'anarchie et aux trublions ». Dans la *Gazette spéciale de l'Instruction publique*, on peut lire à la date du 21 juillet 1838, que le système d'enseignement secondaire date « d'une époque où la partie de la société qui demande et reçoit l'enseignement était beaucoup moins nombreuse et moins variée qu'aujourd'hui ». Un professeur au Lycée d'Orléans s'interroge anxieusement sur « une génération qui a désappris le culte de l'idéal », ... en 1857. N'est-on pas aujourd'hui ?

Immobilisme pédagogique, toute innovation est nocive, spécialement celle qui voudrait adapter l'enseignement à l'industrialisation, Victor Duruy peut en témoigner. Immobilisme moral, plus grave sans doute, caractérisé par un alignement sur des valeurs bourgeoises que la bourgeoisie refuse d'ailleurs à l'Université. Immobilisme politique de gens pour qui l'Ordre Public est la seule valeur. Tout cela a-t-il tellement changé depuis lors ?

R.V.S.

TRENARD Louis, *Un industriel roubaisien du XIX^e siècle par sa correspondance*, dans *Revue du Nord*, L, 196, janvier-mars 1968, pp. 35-53.

M. Louis Trénard, professeur à l'Université de Lille, publie ici d'importants extraits de la correspondance de l'industriel roubaisien Motte-Boussut (1818-1883) possédée par son petit-fils, M. Gaston Motte. L'auteur montre ainsi concrètement tout l'intérêt que peuvent présenter les

archives familiales souvent inexploitées ou gaspillées. Les extraits cités nous font connaître les goûts, les aspirations, les inquiétudes, les entreprises et les idées de cet industriel. Ils sont cités sous diverses rubriques : l'éducation des filles, conseils d'un père à son fils, de son frère étudiant à Paris, vie intellectuelle, vie religieuse, la question domestique en 1836, les avantages du Nord, urbanisme, la Belgique, l'admiration pour l'Angleterre, l'équipement technique, le problème de l'eau, les crises et les difficultés, vie politique, la guerre de Crimée, les loisirs, voyage dans les Vosges.

Ces textes très riches qui évoquent notamment la mentalité d'un industriel provincial au XIX^e siècle, les problèmes de son temps et l'industrie textile sont de précieux documents pour le professeur d'histoire.

J.-P. D.

PORTUGAL

DA SILVA Jose, *L'auto-consommation au Portugal (XIV^e-XX^e siècles)*, dans *ANNALES, Economies, sociétés, civilisations*, t. 24, pp. 250-288, Paris, Colin, 1969.

La paysannerie portugaise n'a pas participé aux monopoles issus de l'exploitation coloniale. Elle était et reste sous la coupe d'intérêts locaux, de forces rétrogrades qui excluaient les fils puînés non propriétaires fonciers, ainsi que les paysans. Analphabétisme, retard technique, cloisonnement géographique et social en résultèrent, avec leur corollaire, la routine. Cloisonnement et structures archaïques bénéficient aux spéculateurs et accapareurs. Le déficit de la production intérieure est compensé par les ressources arrachées aux colonies et les envois monétaires des émigrants.

La consommation est supérieure à la production presque réduite à la subsistance. La consommation moyenne est réduite en calories et comporte de graves déséquilibres. Les productions caractéristiques de systèmes de cultures pauvres ne permettent pas de prévoir d'amélioration. Les jacqueries des XVIII^e et XIX^e siècles portent témoignages, ainsi que les tableaux statistiques démographiques et économiques des XIX^e et XX^e siècles.

R.V.S.

RANDLES W.G.L., *Les Portugais en Angola*, dans *ANNALES, Economies, sociétés, Civilisations*, t. 24, pp. 289-304, Paris, Colin, 1969.

Vers 1580, la coexistence pacifique des Portugais et des Angolais commencée vers 1575, cesse. Averti des intentions du *conquistador* Dias de Novais, le roi d'Angola a fait massacrer trente marchands portugais. Un missionnaire relate la furie destructrice portugaise : « ... cette année, les Portugais ont conquis la moitié du royaume d'Angola et battu quatre armées du roi. Des milliers de (ses) vassaux ont été tués et on s'est emparé des mines de sel, ce qui est le plus grave pour eux, car le sel leur sert de monnaie. D'innombrables esclaves ont été capturés... Il n'est pas de guerre d'où les Portugais ne sortent enrichis, parce qu'ils s'emparent des esclaves, des bœufs, des moutons, du sel, de l'huile de palme, des porcs, des nattes de raphia qui servent de lit, et des pots. » Le système de l'*encomienda* est appliqué pour l'exploitation.

Le trafic des esclaves régit pour une bonne part les relations de la colonie portugaise de Luanda avec les Etats noirs voisins. Après des difficultés au cours du XVIII^e siècle, le commerce des esclaves fleurit durant la première moitié du XIX^e. Les chiffres officiels citent 13 à 14.000 têtes annuellement, mais compte tenu de la fraude, il faudrait plutôt compter 190.000 entre 1807 et 1819, puis 100.000 par an entre 1819 et 1847. Ces chiffres sont peut-être gonflés, mais il est certain que la suppression de la traite provoque l'élévation de la population angolaise et la diminution de la population blanche.

La Conférence de Berlin concéda aux Portugais le territoire actuel de l'Angola, bien plus vaste que l'ancien territoire de Luanda. Ils n'y imposèrent leur domination qu'à coups de mitrailleuses.

R.V.S.

ETATS-UNIS

NOUAILHAT Yves-Henri, *Histoire des doctrines politiques aux Etats-Unis*, dans Coll. « Que Sais-je ? », Paris, P.U.F., 1969.

Deux problèmes constituent une constante aux yeux des citoyens des Etats-Unis : la liberté et le respect de l'individu. Ces notions impliquent la défense de

valeurs bourgeoises dont sont profondément imprégnées les péripéties de l'histoire américaine, en même temps que l'expression réitérée de sentiments religieux et moraux.

« La société est une association pour la protection de la propriété autant que de la vie des citoyens, et l'individu qui contribue à raison d'un pour cent seulement au patrimoine commun ne devrait pas avoir le même pouvoir et la même influence pour gérer le bien commun que celui qui y contribue pour des fortunes ».

Logique de possédants exprimée dès le début du XIX^e siècle par le président de la Cour suprême des U.S.A., contredite par de nombreux théoriciens, appuyée par d'autres, dans une richesse d'expression dont ce petit livre donne une première idée. La question reste en suspens. Aux idéalistes répondront sans doute encore des pragmatistes à la manière dont Abraham Lincoln affirmait à un journaliste en 1862 : « Mon objet, avant tout autre, dans cette lutte, est de sauver l'union et n'est pas de sauver ou de détruire l'esclavage. Si je pouvais sauver l'Union en ne libérant aucun esclave, je le ferais... »

R.V.S.

HOGSON Godfrey, *Carpetbaggers et Ku-Klux-Klan. Les Etats-Unis après la guerre de Sécession*, Paris, Julliard, 1966. (Collection « Archives », n° 23).

C'est l'histoire d'un échec : celui de la « Reconstruction américaine » et des vainqueurs nordistes après la guerre de Sécession ; mais c'est aussi un apport à la connaissance des mœurs politiques et sociales des Etats-Unis à un moment crucial de son histoire. (1865-1877).

A travers des textes choisis avec bonheur — documents officiels, extraits de lettres et d'articles de presse surtout — l'auteur nous explique comment et pourquoi les *Carpetbaggers*, littéralement « ceux qui sont prêts à boucler leur sac », c'est-à-dire les républicains, hommes du Nord, vivant dans le Sud, ont fini par quitter la place, abandonnant les *Scallawags*, leurs collaborateurs du Sud et aussi les Noirs aux mains du K.K.K.

Nous assistons au combat que mènent pendant douze ans républicains et radicaux divisés (les premiers étaient pour « l'Union », les seconds pour l'égalité des Noirs), mais luttant contre un même ennemi, le démocrate du Sud qui se réclame de la « liberté » et des droits des Etats,

mais qui refuse de considérer le Noir comme un homme à part entière.

Rien ne nous est caché des mensonges, des trahisons, des cruautés, des crimes qui jalonnent ces douze années.

Après l'assassinat de Lincoln, pour qui « l'Union » et non l'émancipation du Noir était l'essentiel, après l'échec de la mise en accusation de son successeur — Andrew Johnson — par les républicains, après la victoire de ces derniers aux élections présidentielles — truquées aussi bien du côté républicain que du côté démocrate — les hommes des deux grands partis sont las de la corruption et de la violence.

Car les gens d'affaires au Nord comme au Sud ont hâte de profiter des plantureux bénéfices de l'expansion économique.

A la lutte idéaliste, héroïque, cruelle, sordide, se substitue la révolution économique qui allait conduire le pays vers la puissance mondiale.

Peu importe le prix que « l'éternel négro » allait payer.

M.A.K.

M. FABRE, *Les Noirs Américains*, Paris, A. Colin, 1967, collection « U 2 », N° 5. Bibliographie.

C'est à la fois une histoire des Noirs des Etats-Unis et une anthologie de textes littéraires afro-américains, la première servant d'introduction à la seconde et celle-ci illustrant celle-là.

L'histoire des Noirs Américains se répartit en trois grandes périodes.

De 1620 à 1863, c'est la période de l'esclavage au cours de laquelle la traite amène 750.000 Noirs aux Etats-Unis. L'écrit nous explique comment et pourquoi ce système economico-social s'institutionnalise au Sud et non au Nord, comment il fonctionne, comment et pourquoi il s'épanouit, comment les esclaves réagissent, quels moyens ils utilisent pour tenter d'échapper à leur condition (révoltes, christianisme, évasion, suicide, instruction, affranchissement).

De 1863 à 1941, c'est la période de l'émancipation et de l'inégalité : atteinte à « leur » liberté pour les blancs du Sud, qui s'efforcent et réussissent à la faire échouer ; leurre enfin pour les Noirs, car les lois « Jim Crow » rétablissent dans le Sud l'esclavage de fait.

La réaction de l'opprimé, c'est l'émigration vers le Nord et la revendication militante, la mutation politique, c'est-à-dire

l'abandon du parti républicain abolitionniste pour le parti démocrate, égalitaire dans le Nord.

La troisième période, c'est celle qui s'ouvre en 1941, avec la deuxième guerre mondiale, lutte longue et sanglante qui s'assignait comme buts : l'égalité des hommes et la fin du racisme ; mais 1945 ne marque pas la victoire des Noirs Américains.

Néanmoins, la deuxième guerre mondiale à laquelle ils participent sur tous les fronts leur apporte avec une mutation économique (industrialisation et urbanisation) la libération psychologique.

L'émancipation de l'Afrique et l'émergence des nations africaines donnent au Noir Américain confiance en lui-même et lui permettent d'assumer sa négritude. Cette fois, c'est la révolution noire qui est en marche pour abolir l'inégalité économique, l'inégalité sociale, la ségréga-

tion scolaire et résidentielle, pour vaincre la psycho-pathologie de l'oppression raciale, éléments qui se combinent et forment un cercle vicieux d'où les Noirs sont résolus à sortir. Par quels moyens : les églises noires, la presse de couleur, la littérature, les artistes et les sportifs noirs, les groupements pour les droits civiques et les mouvements de protestation, tout est jeté dans la bataille. Mais cette bataille a changé de visage. Les révolutionnaires afro-américains sont aujourd'hui partagés en violents et non-violents, intégrationnistes et sécessionnistes, mais tous sont décidés à faire triompher leurs droits, tous leurs droits humains.

« We won't fight to save the present society, in Vietnam or any where else. We are just going to work, in the way WE see fit, and on goals WE define, not for civil rights but for all our human rights. »

(Stokely CARMICHAEL, cité p. 269).

M.A.K.

LISEZ « CLIO XXe, NOUVELLES DU PASSE »

VOTRE JOURNAL D'HISTOIRE, CELUI DE VOS ELEVES
EN VERSION MODERNISEE
INFORMATIONS RECENTES, VISIONS NOUVELLES,
MATERIEL DOCUMENTAIRE PRECIEUX

Voici les thèmes des prochains numéros :

De la villa au kolkhoze.

L'industrie hier, aujourd'hui et demain.

De Bolivar à Guevara.

L'Etat, c'est nous.

Des sans-culottes aux castristes.

Quelle Europe ?

La Commune.

Le monde communiste.

**Si vous employez, d'une façon continue ou discontinue
« Clio XXe » en classe, faites-nous part de votre expérience et
de vos suggestions ! Merci d'avance !**

15 fr. le numéro.

Nous vous informons de nos nouvelles conditions de vente :

100 fr. l'abonnement couvrant 8 exemplaires.

à virer au C.C.P. 2086.80 des **Editions Labor**, Rue Royale, 342
- 1030 - Bruxelles.

TABLE DES MATIERES

	Pages
TRIBUNE LIBRE.	
MORREL Paul : <i>Faut-il supprimer le cours d'histoire dans l'enseignement secondaire ?</i>	5
DIALOGUE avec...	
MINON Paul : <i>Histoire et sociologie</i>	21
INFORMATION HISTORIQUE.	
DAUMAS Maurice : <i>Les origines de la mesure de précision et l'élaboration du système métrique</i>	29
BERGERON Louis : <i>Les familles de pensée politique au temps du Consulat et de l'Empire</i>	38
FOURNIAU Charles : <i>L'Asie du Sud-Est, problème de la recherche historique</i>	52
INFORMATION PEDAGOGIQUE.	
DEVOS William : <i>Expérience pédagogique à l'Ecole normale de l'Etat à Couvin : Histoire et sciences sociales</i>	75
SABAU M. : <i>Enquête au sujet du vocabulaire historique</i>	84
LEÇONS-TYPES.	
BOUCHER Claude : <i>Naissance et évolution des villes : Chièvres</i>	84
MANCHE M. : <i>Médecins et malades aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles</i>	93
CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE	
par Joséite DEBACKER	103
INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE.	
NOTES ET GLANURES	111

LINGUISTIQUE

La communication et l'articulation linguistique

par Eric BUYSENS

Table des matières : I. **Sémio-logie** : L'acte sémique — Définition du sème — Classification des sèmes — Combinaisons de sèmes — Les signes — Connaissance et signification — Caractères fondamentaux des langues — II. **Linguistique** : La convention linguistique — Tempo et sonorité — La première articulation segmentaire intégrale — La ligne prosodique et la ligne monémique — L'articulation de la phrase — L'articulation du mot — Equivalences et transformations — Le monème — L'articulation segmentaire formelle — L'articulation longitudinale formelle — Classification des phonèmes — La pertinence et la neutralisation — Voyelles et consonnes.

Un volume 16 x 24 cm., de 176 pages (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles, tome XXXI)

Prix : 199 francs.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

EDITIONS LABOR

Rue Royale, 342 - 1030 - Bruxelles

C. C. P. 2086.80

Tél. : 16.81.50



IMPRIME EN BELGIQUE.